

AMMAR BELHIMER

«L'Algérie, la cible d'une cyber-guerre structurée»

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3



ATTAR

Les prix du pétrole pourraient se maintenir à 60 dollars P. 3

BAISSES DU PÉTROLE ET DU DINAR

La balance commerciale lourdement impactée

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 4



IL SERA LANCÉ DEMAIN

Un portail électronique pour la création d'entreprises à distance P. 3

Ph.: APS

hronique
ÉCONOMIQUE

Akram Belkaïd, Paris

Bitcoin, records et mots de passe P. 4

Cellule de traitement du renseignement financier **Plus de 1.900 déclarations de soupçon en 2020**



R. N.

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTR) a reçu plus de 1.900 déclarations de soupçon en 2020, transmises particulièrement par des banques et des établissements financiers, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, a indiqué le ministère des Finances dans son rapport d'activités de l'année écoulée. Le bilan de la CTR, relevant du ministère des Finances, fait état de 1.924 déclarations de soupçon enregistrées en 2020. Selon la même source, dans la période allant de 2018 à novembre 2020, la cellule a reçu un total de 6.354 déclarations de soupçon de la part des banques et établissements financiers dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent. A ce bilan, il faut ajouter 398 rapports confidentiels de l'administration des douanes, des impôts, de l'Inspection générale des finances (IGF) et de la Banque d'Algérie, reçus entre 2018 et novembre 2020, dont 54 au titre de l'année 2020.

L'exploitation des informations sus-

cités a permis à la CTR de signaler tous les cas suspects aux autorités nationales concernées. De plus, la CTR a transmis en 2020 aux autorités judiciaires 11 dossiers résultant des analyses spontanées réalisées sur les déclarations de soupçon, rapports confidentiel ou information spontanée en provenance des cellules étrangères homologues. La CTR précise dans son rapport avoir «intensifié les actions de coopération avec ses homologues étrangers pour lutter contre le blanchiment d'argent, les transferts illicites et le financement du terrorisme».

Créée par décret en 2002, la CTR a pour mission de traiter le renseignement financier recueilli à travers les déclarations de soupçon, relatives à des transactions ou opérations douteuses, émanant des institutions financières ainsi que des professions non financières dont les notaires, avocats, huissiers de justice, commissaires-priseurs, experts-comptables, commissaires aux comptes, commissionnaires en douane, intermédiaires en opérations de bourse, agents immobiliers et autres concessionnaires automobiles.

Coronavirus: 246 nouveaux cas et 6 décès enregistrés

Deux cent quarante-six (246) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 186 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 109.559 dont 246 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2924 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 75.057, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 8 autres ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 26 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Le Quotidien
d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Elevage **Des mesures pour faire face à la hausse des prix du fourrage**

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a annoncé, dans un communiqué, des mesures supplémentaires pour accompagner les éleveurs à la lumière de la hausse des prix du fourrage, notamment à travers la garantie sans précédent du prix des matières premières destinées à la production de fourrage en plus de la faible pluviométrie qui a influé sur l'activité d'élevage.

Cette annonce a été faite lors d'une réunion entre le ministre de l'Agriculture, Abdellah Hamdane et les représentants des éleveurs, lundi au siège du ministère, consacrée à l'examen des problèmes rencontrés suite à la hausse des prix du fourrage et à l'évaluation de la mise en application des mesures prises pour leur permettre de faire face à cette conjoncture exceptionnelle.

Ont pris part à cette réunion, le président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), des représentants de l'Association nationale des éleveurs et des responsables de l'Office national des aliments du bétail (ONAB), de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), en sus de cadres du secteur, selon le communiqué publié sur la page Facebook du mi-

nistère. Le ministre a rappelé, à cette occasion, la conjoncture exceptionnelle que vit le monde entier du fait de l'impact de la crise sanitaire sur l'économie mondiale et nationale, notamment la hausse sans précédent du prix des matières premières destinées à la production de fourrage en plus de la faible pluviométrie qui a influé sur l'activité d'élevage.

En dépit de ces conditions difficiles et exceptionnelles, les pouvoirs publics s'attellent à accompagner les éleveurs pour préserver la richesse animale, à travers la garantie de solutions alternatives, en cas de besoin.

M. Hamdane a assuré, à ce propos, que "la préoccupation majeure, pour l'heure, est l'organisation de la distribution et de l'acheminement du fourrage aux éleveurs en mobilisant tous les moyens possibles".

Le ministère de l'Agriculture avait pris, depuis le mois de novembre dernier, plusieurs mesures, dont la mise en place d'un système de distribution du son de blé pour tout les bétails sans exception, au prix de 1500 DA le quintal.

"Face à la persistance des effets de cette crise et face aux obstacles rencontrés par les éleveurs pour obtenir le fourrage, notamment subventionné, le ministère a pris des mesures supplémentaires pour garantir du fourrage alternatif à des prix étudiés et procédé à l'installation de Commissions, au niveau local et central, pour le suivi de l'application de ces mesures sur le terrain", souligne la même source. Par ailleurs, des unités au niveau de l'ONAB et des coopératives de céréales ont été affectées à l'approvisionnement en son de blé et fourrage subventionné aux éleveurs afin d'éviter le déplacement des éleveurs non affiliés aux minoteries pour acquérir cet aliment.

Le ministre de l'Agriculture a appelé à la mobilisation de tous les acteurs pour faire face à cette circonstance exceptionnelle "en toute sagesse et responsabilité" en tirant les enseignements de cette expérience pour lancer les grands investissements prévus dans la feuille de route 2020-2024 relatifs aux grandes cultures, ajoute la même source.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Les directeurs de l'éducation vont ils prendre sur leurs dos le passage du système éducatif vers une phase qualitative et performante de l'école ? Désormais, ils seront comptables devant la tutelle des résultats atteints chacun au niveau de sa wilaya. Les directeurs de l'éducation sont chargés, dans la limite du territoire de leurs wilayas et dans les délais fixés, de s'acquitter de 100 missions qui traduisent les objectifs tracés dans le plan d'action du ministère. Le principe de l'obligation de résultat leur sera appliquée à travers un suivi permanent et minutieux du travail accompli par le directeur et sa performance sera évaluée selon des normes précises, contenues dans la feuille de route des 100 missions qui leur incombent. Les concernés ont été mis au courant, lundi dernier, de cette nouvelle approche par le ministre de l'Education lors d'une conférence par visioconférence.

Est-ce trop leur demander d'accomplir avec brio ces 100 missions ou ne s'agit-il que d'un principe qui a été longtemps galvaudé ? L'épreuve est là, et celui qui y trouve objection n'a qu'à formuler son opposition et partir si la complexité de la tâche lui paraît insurmontable. Sur le volet matériel, lié aux subventions et aux équipements, le ministère de tutelle prend sur lui la question, soulignant que «son secteur procèdera à la mise en place de mécanismes pour le suivi de l'ensemble des opérations sur le terrain, à travers l'exploitation optimale du système informatique du secteur qui s'appuiera davantage sur les TIC dans

la gestion et le suivi de la mise en œuvre des opérations introduites dans le programme du secteur».

Quant aux autres missions, réparties sur six domaines, l'enseignement avec ses deux volets, l'organisation et la réglementation scolaires, la pédagogie, l'organisation des examens scolaire, en sus de l'amélioration de la gouvernance dans le système éducatif, du professionnalisme du personnel de l'Education nationale à travers la formation, et autres soutiens à la scolarisation et l'animation de la vie scolaire, le partenariat social, à travers le renforcement du dialogue et la concertation avec les partenaires sociaux, échoient totalement aux compétences des directeurs de l'éducation. Notons que par le passé, la performance pédagogique a été prise en considération dans l'évaluation des directeurs de l'éducation, et cela a donné lieu à une grave dérive avec le dopage des notes des élèves et le laxisme des surveillants lors des examens, laissant les apprenants recourir à la triche pour décrocher de bonnes notes et augmenter la performance selon le taux des admissions aux examens. Pour les autres missions, il faut penser également à accorder aux responsables la liberté dans le choix de leurs équipes. Car, on ne pourrait leur donner un vélo ou un tacot et les inscrire dans une course de vitesse. Un meilleur rendement nécessite impérativement des moyens matériels et humains, ainsi qu'un étroit accompagnement des responsables pour prétendre asseoir la nouvelle stratégie, qui ne peut qu'apporter les bienfaits attendus de l'école, à la fin.

Ammar Belhimer

«L'Algérie, la cible d'une cyber-guerre structurée»

« L'Algérie est la cible d'une cyber-guerre structurée qui se prolonge entre des parties étrangères qui ont parié sur l'échec du processus démocratique porté par le Hirak populaire », a indiqué hier mardi Ammar Belhimer, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, lors d'une journée parlementaire organisée au Cercle nationale de l'Armée à Alger.

El-Houari Dilmî

Cette cyber-guerre acharnée vise les institutions de la République, notamment l'Armée nationale populaire (ANP) qui n'a pas été épargnée par les ennemis d'hier », a-t-il affirmé.

Belhimer a salué les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) qui « affronte cette guerre pour préserver la souveraineté nationale ». Selon le porte-parole du gouvernement, « l'Algérie qui veille à produire un contenu national numérique professionnel est ciblée par une guerre électrique structurée où se croisent les tentacules de parties étrangères ayant misé sur l'échec du processus démocratique engagé par le Hirak populaire et mené à bon port à la faveur des élections », a-t-il indiqué dans une allocution prononcée à l'occasion d'une journée parlementaire sur la « Cybercriminalité et ses retombées sur la sécurité du pays et du citoyen », organisée au Cercle national de l'Armée.

Le ministre de la Communication a déclaré que « les éléments de l'institution militaire nationale, toutes spécialités scientifiques et technologiques confondues, font face, avec la même volonté et compétence, aux plans de ces aventuriers même s'ils se cachent derrière des pseudonymes et des masques sur l'espace bleu (cyberespace) », a-t-il révélé, mettant en garde contre « l'accentuation de la cybercriminalité à chaque étape cruciale dans le processus de l'Algérie nouvelle, à travers la manipulation, le lavage de cerveaux et l'incitation des jeunes à la violence et à la division des Algériens », a-t-il dit.

« Vu que 70% des Algériens consultent la presse électrique, il est devenu urgent de faire face à la cybercriminalité en se focalisant sur la garantie de la souveraineté cyberspace basée sur la production d'un contenu national qualitatif sur les sites électroniques et la sécurisation du réseau en vue de consolider la souveraineté de l'Etat », a encore expliqué M. Belhimer, précisant que le ministère de la Communication a exigé la « domiciliation des sites électroniques régis par le décret exécutif relatif

aux modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et de diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique dans le domaine DZ ».

Lors de cette journée parlementaire à laquelle ont pris part des cadres de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, des représentants de plusieurs secteurs ministériels et des conseillers du président de la République ainsi que des enseignants et des experts dans ce domaine, un documentaire sur la cybercriminalité et ses répercussions sur le pays et le citoyen a été projeté. Des enseignants universitaires et des cadres de la Sûreté nationale ont évoqué, lors de leurs interventions sur le thème de cette journée, les raisons, les motivations, les répercussions et les voies de lutte contre la cybercriminalité en Algérie.

La Police a enregistré en 2020 une hausse de 22,63% du taux de cybercriminalité par rapport à 2019, ce qui exige « l'organisation et l'encaissement du domaine numérique et l'adoption de programmes de sensibilisation aux dangers de la cybercriminalité, ainsi que la consolidation du rôle de la famille et la promulgation de textes dissuasifs contre les contrevenants », a estimé le ministre. Pour le ministre, ce type de crimes « est plus dangereux (...) que les guerres traditionnelles où l'ennemi est connu, car l'adversaire dans ce cas précise recourt à des logiciels dangereux pour violer la vie privée des gens et nuire à leur statut social et carrière professionnelle ».

Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine, a indiqué que « l'Armée nationale populaire a mis en échec toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité du pays », rendant, pour la même occasion, un hommage à l'ensemble des services de sécurité, « qui ont réussi à neutraliser toutes les tentatives, dirigées depuis l'extérieur, pour porter un coup à la stabilité du pays », a-t-il affirmé, appelant, au passage, au « renforcement du front interne pour mettre à l'abri l'Algérie des attaques acharnées dirigées contre elle et contre son peuple ».

Attar

Les prix du pétrole pourraient se maintenir à 60 dollars

Le ministre de l'Energie, Abdellah Attar a estimé hier à Alger que les cours du pétrole autour de 60 dollars le baril pourraient se maintenir pendant le premier semestre de cette année 2021, soulignant que les décisions de l'Opep+ ainsi que d'autres facteurs sont à l'origine de cette remontée du brut. S'exprimant en marge de la réunion extraordinaire du Conseil ministériel de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO) qui s'est déroulée par visioconférence, M. Attar a indiqué que les prix du brut pourraient se maintenir à 60 dollars le baril pendant le premier semestre 2021, « voire plus, notamment en cas d'événement géopolitique important ».

« On s'attendait à cette reprise des cours notamment après les décisions de l'Opep+ qui ont permis aux prix du pétrole de remonter », a soutenu le ministre de l'Energie. M. Attar a souligné également que d'autres facteurs ont influé sur le marché pétrolier, citant notamment la vaccination contre la Covid-19 au niveau de la plupart des pays



rie respecte à un taux de 102 % l'accord de limitation de la production de l'Opep+ », a-t-il précisé.

Dans le domaine du gaz, le ministre de l'Energie a fait savoir que le pays est à pleine capacité et répond totalement aux besoins nationaux surtout durant cette période hivernale. Quant aux niveaux des quantités exportées, M. Attar a souligné que celles-ci dépendent des besoins exprimés par les marchés internationaux.

Il sera lancé demain

Un portail électronique pour la création d'entreprises à distance

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a annoncé, mardi à Alger, le lancement, demain jeudi, d'un portail électronique pour la création d'entreprises à distance, permettant à toute personne de s'inscrire au registre de commerce via le net.

S'exprimant lors des journées nationales ouvertes sur le registre de commerce, M. Rezig a précisé que « le lancement du portail électronique pour la création d'entreprises à distance s'inscrit dans le cadre des démarches prises par le Centre national du registre de commerce (CNRC) pour la numérisation de ses services et ce pour améliorer le climat des affaires et encourager les opérateurs économiques par la simplification des procédures d'immatriculation au registre de commerce ».

Le ministre a rappelé la décision de réduction des tarifs relatifs à l'inscription au registre de commerce lors du e-paiement et du dépôt des comp-

tes sociaux à distance. Soulignant que près de 1000 entreprises ont procédé en 2020 au dépôt de leurs comptes sociaux à distance, M. Rezig a indiqué que cette opération, facultative l'année dernière, sera « obligatoire » en 2021.

Le ministre du Commerce a ajouté que cette mesure vise à faire gagner du temps aux gérants des sociétés et à éviter les déplacements et la surcharge au niveau des agences locales.

Raïna Raïkoum

Hamid Dahmani

C'était le crépuscule et la nuit commençait à tomber. J'étais ce soir-là, dans la pharmacie de notre quartier populaire, et attendais mon tour derrière une autre personne pour être servi par le vendeur, lorsqu'une personne d'un âge moyen est entrée et s'adressant au vendeur à haute voix derrière nous, il lui cria : « àandek biero taa drari s'ghar ? (es-ce que vous avez des biberons pour bébés). Le vendeur imperturbable, la tête baissée sur une ordonnance lui répondit du tac au tac « liyah, kayen biero taa dhrari el kbar ? », (Pourquoi, il y a des biberons pour les grands enfants). Une réponse brève, comme celle du berger à la bergère. Une réponse claire et bien pensée à l'attention de l'individu. Et c'est ainsi que l'arroseur fut arrosé, pour avoir perturbé la quiétude et le respect de la priorité des personnes qui attendaient sagement d'être servies.

Malheureusement pour nous, ce n'est pas un pauvre vendeur en pharmacie qui va mettre un terme à toutes les questions idiotes qui pleuvent chaque jour et chaque nuit des bouches insensées. Au vu du caractère de certains, on se demande, pourquoi il n'y a pas de biberons pour les imbéciles et les idiots qui se trimballent à droite et à gauche dans le bled. Quand on voit le comportement des uns et des autres dans cette société qui n'a pas bien muri, au fil du temps, on se demande pourquoi il n'y a pas de biberons chez le pharmacien pour les gâtés de cette espèce. On aura tout vu et tout entendu dans ce bas monde qui souffre le martyr à cause de ces faibles d'esprits. Un jour, c'est « maandkoumche biero taa dhrari s'ghar ? » et un autre jour c'est « maandekche sucette taa dhrari s'ghar ? ». On naît dans l'innocence, et on grandit dans la bêtise. Et les mauvais caractères évoluent dans le mauvais chemin et ne veulent pas prendre le train de la raison et du savoir-vivre. On se demande, pourquoi, ces grossiers personnages aiment le ridicule et ne tournent pas leurs langues sept fois dans la bouche, avant dire des bêtises, quand ils conversent avec leurs prochains. Les bébés et les enfants en bas-âge sont adorables quand ils jouent entre eux, ils nous font rire avec leurs grimaces et nous impressionnent par leur intelligence angélique. Les petits bébés et tous les enfants sont ravissants lorsqu'ils barouinent dans le langage des innocents pour attirer notre attention. On est émerveillé lorsque les enfants « dhrari s'ghar », tentent d'épater les plus grands par leur audace dans le jeu ou dans leur imitation. Mais on a horreur lorsque des bambins-adultes se comportent comme de stupides morveux dans des cercles restreints des adultes.

Un biberon pour les bambins

té qui n'a pas bien muri, au fil du temps, on se demande pourquoi il n'y a pas de biberons chez le pharmacien pour les gâtés de cette espèce. On aura

Oum El Bouaghi : plus de 50 000 volailles décimées par la grippe aviaire

Au total, 51 000 volailles issues d'un élevage privé dans la commune de Ain Fakroun (wilaya d'Oum El Bouaghi) ont été décimées par la grippe aviaire, a-t-on appris mardi, du directeur local des services agricoles (DSA), Moulay Boudjedra. L'élevage avicole a été ravagé par la grippe aviaire "subite

ment" durant la période comprise entre le 17 et le 21 janvier dernier, a précisé la même source. Les analyses effectuées sur un échantillon de poules mortes transférées aux laboratoires de santé animale ont imputé la cause de leur décès à une contamination par la grippe aviaire, a-t-on ajouté de même source.

M. Boudjedra a assuré que "toutes les mesures nécessaires ont été prises à cet égard en procédant notamment à l'enterrement des poules mortes et à la désinfection du poulailler dans lequel elles se trouvaient", conformément au protocole sanitaire recommandé en pareille situation.

Baisse du pétrole et du dinar La balance commerciale lourdement impactée

«La baisse des prix du pétrole sur le marché mondial conjuguée à la baisse de la production nationale et la baisse du dinar ont lourdement impacté la balance commerciale du pays», a indiqué hier mardi le directeur général du commerce au ministère du Commerce extérieur, M. Khaled Bouchelaghem.

El-Houari DILMI

Dans une déclaration à la Radio nationale, le DG du commerce extérieur a révélé que «les exportations de l'Algérie, constituées à 92% des revenus des hydrocarbures, ont subi les retombées négatives de la crise sanitaire mondiale, ce qui s'est traduit par un déficit de l'ordre de 10,6 milliards de dollars de la balance commerciale», a-t-il indiqué. «Il est grand temps pour l'Algérie de relever le défi pour développer nos exportations hors hydrocarbures et diversifier notre économie nationale», a-t-il plaidé. Rappelant les instructions du président de la République en matière de diversification de l'économie nationale, en développant des mécanismes opérationnels en faveur de l'opérateur économique et les investisseurs nationaux, Khaled Bouchelaghem a estimé qu'il «ne peut exister de commerce extérieur sans production nationale et sans des facilitations effectives à l'adresse des opérateurs économiques», a-t-il expliqué.

«Certains opérateurs économiques ont quand même réussi à relever le défi malgré le fléau de la bureaucratie et la situation économique du pays étroitement liée à la rente pétrolière», a-t-il expliqué, ajoutant que «l'administration doit impérativement se mettre au diapason de la nouvelle donne économique et du potentiel avéré des nouveaux acteurs économiques nationaux». Pour un retour à un équilibre de la balance commerciale, le DG du commerce extérieur au ministère du Commerce a estimé que cette nouvelle stratégie «doit obligatoirement passer par la diversification de

l'économie nationale, en mettant en œuvre une feuille de route précise en collaboration avec tous les secteurs, notamment les secteurs productifs publics et privés, et l'encouragement de l'investissement», a-t-il encore affirmé.

DES MESURES «PROTECTIONNISTES» EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Au sujet de l'interdiction de l'importation des viandes, à l'origine d'une vive polémique, Khaled Bouchelaghem a expliqué que cette décision «répond à un souci de protéger la production nationale, en application des instructions du président Tebboune en matière de rationalisation des dépenses», révélant, au passage, que l'Algérie a importé pour 200 millions de dollars de viandes rouges en 2019, «une situation qui ne peut plus durer», selon lui. Sur un ton rassurant, le même responsable a expliqué que «l'interdiction d'importation des viandes rouges n'aura pas d'impact sur le marché national ni ne provoquera de pénuries à l'approche du mois de ramadan».

Khaled Bouchelaghem a également indiqué que les services du ministère du Commerce sont en contact avec les différentes parties impliquées dans ce créneau pour assurer un approvisionnement régulier du marché en viandes à des prix compétitifs.

Les importations de l'année écoulée sont de l'ordre de 43,4 milliards de dollars, soit une baisse de 33%, a révélé le DG du commerce extérieur au ministère du Commerce, ajoutant

que les exportations pour la même année (Ndlr : 2020) ont atteint 23,8 milliards de dollars contre 35,8 milliards de dollars en 2019, soit une baisse de 18%. «La situation est d'autant plus préoccupante», a alerté l'invité de la Radio, que la «balance commerciale a accusé un déficit depuis 2019 avec 6,1 milliards de dollars, pour bondir à 10,6 milliards de dollars en 2020». Parmi les produits exportés par l'Algérie, figurent les engrains, le sucre et ses dérivés, des produits chimiques et fruits et légumes. L'Algérie importe des machines équipements de production, des produits semi-finis ou encore l'aliment de bétail et les intrants entrant dans sa fabrication.

Toujours en matière d'importations, c'est la Chine qui se classe comme premier fournisseur avec 17%, suivie de la France (10%), l'Italie (7%), l'Allemagne (6,5%) et l'Espagne (6,2%). Le DG du commerce extérieur au ministère du Commerce a enfin révélé qu'en matière d'exportations, le premier client de l'Algérie est l'Italie (14,5%), la France (13,7%), l'Espagne (9,8%), trois pays européens suivis par la Turquie et la Chine.

L'Union européenne (UE) constitue le «principal partenaire stratégique» de l'Algérie en termes d'échanges commerciaux, selon les indicateurs et les opérations réalisées en 2020, avait indiqué le 14 janvier dernier Khaled Bouchelaghem. Les pays de l'UE viennent en tête de liste des pays fournisseurs de l'Algérie, de par la position géographique, l'accord d'association entre les deux parties et la qualité des produits, avait-il encore déclaré.

Bloqués en Algérie Des étudiants algériens en Russie en appellent aux autorités

M. Mehdi

Quelque 250 Algériens, étudiants dans des universités russes, sont bloqués en Algérie «depuis la fermeture des frontières». Ils risquent de perdre l'année académique 2020-2021, selon Hichem Djaker, un des concernés. «Nous vous informons que plus de deux cents cinquante étudiants algériens sont, à l'heure actuelle, bloqués en Algérie suite à la fermeture des frontières algériennes, en cette situation de crise sanitaire due à la pandémie Covid-19», indique M. Djaker dans un email.

«L'année universitaire avait commencé en septembre 2020 et à ce jour nous avons pu continuer nos études en ligne, et nous avons fait preuve de sérieux et de compréhension de cette situation. Sauf que malheureusement nous avons été informés par les autorités russes et nos universités, que cela ne sera plus possible à partir du 8 février 2021, ce qui correspond au début du deuxième semestre de l'année

universitaire», précise-t-il. Selon lui, «la plupart des étudiants n'ont toujours pas de visa d'études», les anciens documents de voyage ayant «déjà expiré». M. Djaker indique aussi que «la plupart des étudiants ont payé les frais de scolarité», et que certains «ont un stage pratique à effectuer, leur présence est (donc) nécessaire au niveau des entreprises». Un groupe parmi ces étudiants a été reçu par un «très haut fonctionnaire du MAE» qui «est montré très étonné de notre situation», indique notre interlocuteur. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée jeudi 4 février, le fonctionnaire du MAE «a appelé sur place l'ambassadeur d'Algérie en Russie pour régler le problème». «Il nous a aussi demandé d'écrire au ministère de l'Intérieur, et celui de l'Enseignement supérieur, ainsi qu'à l'ambassade de Russie à Alger», ajoute M. Djaker. Des écrits ont été adressés, le 7 février, aux ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Intérieur et aucune réponse «n'a été reçue à ce jour», affirme no-



Bitcoin, records et mots de passe

Où l'on reparle du bitcoin et pour plusieurs raisons. Il y a quelques jours, on apprenait que le constructeur automobile américain Tesla avait investi dans cette monnaie virtuelle. Selon ses comptes, il a déboursé 1,5 milliard de dollars pour en acquérir durant le mois de janvier dans une démarche de diversification de ses avoirs. Ce n'est pas la première fois que Tesla réalise un placement dans les monnaies cryptées mais c'est la première fois qu'il consent à le faire aussi massivement.

A QUAND LES 100.000 DOLLARS ?

La conséquence de cette opération, c'est que le cours du bitcoin s'est encore envolé dépassant brièvement le record historique de 44.000 dollars l'unité. On imagine le bonheur actuel de celles et ceux qui ont acquis cette monnaie il y a quelques années quand son cours était au plancher. Il y a deux ans, cette même chronique se penchait sur le coup de mou subi par toutes les monnaies virtuelles, bitcoin en tête (1). Ce dernier, après avoir touché les 20.000 dollars, cotait alors à 3.500 dollars. En deux ans, il a donc refait ses pertes et même doublé sa valeur. Rappelons qu'en 2019, la Suisse Olga Feldmeier, patronne d'une start-up et véritable star du milieu des crypto-monnaies (elle est surnommée «la reine du bitcoin»), annonçait un bitcoin à 100.000 dollars en 2022. On verra bientôt si une telle prédiction se réalise.

En attendant, cette crypto-monnaie ne laisse personne indifférent. Et l'engouement qui l'entoure inquiète les autorités de plusieurs pays, y compris africains, en raison des multiples escroqueries, abus de confiance, détournements et financement illégitimes qui s'appuient sur sa technologie et ses échanges. De manière régulière, on lit dans la presse spécialisée que le bitcoin serait devenu la monnaie préférée des «terroristes» et des réseaux mafieux. Très alarmistes, ces papiers ne sont pourtant étayés par aucune statistique sérieuse et les vrais chiffres démontrent que la part d'ombre de la crypto-monnaie ne concerne qu'une partie infime des 18,5 millions de bitcoins en circulation.

ESCRUQUERIES ET OUBLIS DÉVASTATEURS

Ce qui est vrai, par contre, c'est que les affaires ont tendance à se multiplier, prenant parfois l'allure de faits cocasses. Un exemple : en Allemagne, un pirate informatique a réussi à contrôler plusieurs ordinateurs de particuliers et à acquérir par leurs biais -c'est-à-dire au détriment de ces particuliers- 50 millions d'euros en bitcoins. Repéré par la police, il a été emprisonné et a purgé une peine de deux ans de prison. Problème, les bitcoins frauduleusement acquis sont désormais inaccessibles, l'individu refusant de donner le mot de passe pour y accéder. Rappelons que le processus de création (minage) ou d'acquisition d'un bitcoin est assez complexe, qu'il exige un équipement informatique et logiciel adéquat et, bien entendu, un mot de passe pour accéder à son portefeuille.

Cela n'a rien à voir avec un simple site internet où il est (presque) toujours possible de réinitialiser son mot de passe. Avec le bitcoin, seul son propriétaire possède l'identification et s'il ne s'en rappelle plus, c'est tant pis pour lui. Du coup, des sommes conséquentes sont perdues (parfois oubliées !) ou sont impossibles d'accès. Selon le New York Times, 125 milliards d'euros en bitcoins seraient concernés (2). Ainsi, aux États-Unis, un particulier possédant pour 200 millions d'euros dans cette crypto-monnaie n'arrive pas à accéder à son portefeuille. Il a essayé huit fois de taper sa clef d'identification. Huit échecs. Il ne lui reste que deux essais possibles avant le blocage définitif de son compte. Rageant quand la presse affirme que ladite monnaie pourrait atteindre 50.000 dollars l'unité d'ici la fin de l'année...

- (1) «Le bitcoin, mirage ou promesse», 16 janvier 2019.
(2) «Lost passwords lock millionnaires out of their bitcoin fortunes», 12 janvier 2021.

Oum El Bouaghi Une pièce archéologique de grande valeur saisie

La brigade de répression de la criminalité, en coordination avec la cellule de l'organisation internationale de la police criminelle (Interpol) relevant de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi, a saisi une pièce archéologique en ivoire destinée à la contrebande, a-t-on appris mardi, de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Cette opération, initiée suite à des informations faisant état de l'existence d'un réseau criminel activant dans le domaine de la contrebande d'objets archéologiques et de pierres précieuses, a donné lieu à l'arrestation de deux (2) individus dont l'un était en possession d'un objet original en ivoire appartenant à la civilisation pharaonique,

a précisé la même source. Il s'agit d'une représentation à l'effigie de la reine d'Egypte Néfertiti, ainsi que des pierres de diamant, a souligné la même source qui a indiqué que les expertises réalisées par les services compétents ont mis en évidence que cette pièce en ivoire revêt une grande valeur archéologique et historique.

Les deux mis en cause ont été défréés devant le tribunal d'Aïn Beïda pour «possession, mise en vente, trafic et contrebande de pièces archéologiques et de pierres précieuses dans le cadre d'une bande de malfaiteurs internationale, atteinte au patrimoine culturel et naturel protégé et violation de la législation et de la réglementation en matière de change», a-t-on indiqué.

34e sommet de l'UA

Une double victoire pour les Sahraouis, un échec cuisant pour le Maroc



Le 34e sommet de l'Union africaine (UA) qui s'est tenu les 6 et 7 février, a été une double victoire pour la République sahraouie (RASD) dont la souveraineté territoriale a été réaffirmée par l'organisation panafricaine, souligne le MAE sahraoui, soutenant que pour le Maroc, en revanche, le rendez-vous continental a été un échec cuisant comme le montre ses tentatives de se soustraire à ses engagements vis-à-vis de l'UA. La question sahraouie a enregistré "une double victoire", à l'issue du 34e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) qui a réaffirmé la souveraineté de la RASD sur tout le territoire du Sahara occidental, a le ministère sahraoui des Affaires étrangères.

"Concernant la question de la souveraineté, qui est la cause de la guerre au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, l'UA a rejeté la manœuvre marocaine visant à transférer des projets d'infrastructure vers l'Afrique de l'Ouest à travers les territoires occupés et a souligné la nécessité d'un engagement à respecter les frontières et l'intégrité territoriale des Etats membres", a souligné le MAE sahraoui.

Le ministère a poursuivi: "l'UA a décidé de renvoyer les deux projets à un sous-comité du Comité des représentants permanents pour obtenir l'approbation du gouvernement sahraoui, qui est le seul concerné par tout ce qui touche de près ou de loin le territoire de la RASD".

"La défaite du Maroc sur cette question fondamentale prouve une fois de plus que la communauté internationale ne reconnaîtra jamais sa souveraineté sur notre pays, quoi qu'elle fasse", a noté le ministère.

De plus, le ministère sahraoui des Affaires étrangères a évoqué l'échec total du Maroc à obtenir le poste de commissaire au sein de l'UA, après avoir été le seul Etat membre à présenter cinq candidats qui ont tous été exclus, ce qui n'est arrivé à aucun autre membre depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963.

ECHEC CUISANT DU MAROC AU NIVEAU AFRICAIN

Par ailleurs, le communiqué du MAE sahraoui a souligné que le 34e sommet de l'UA, a raccourci son agenda en examinant la question des

réformes et la lutte contre la pandémie de coronavirus, en plus du renouvellement des membres de la Commission, qui a fait l'objet d'une grande attention.

En outre, la présidence de l'UA a décidé de ne pas inscrire les questions de conflit, de paix et de sécurité et les questions économiques à l'ordre du jour, puisque l'organisation panafricaine leur avait consacré un sommet extraordinaire en décembre dernier "Faire taire les armes", et que des décisions et des positions avaient été prises sur ces questions appliquées dans un premier temps pour être à nouveau discutées par le sommet.

Dans ce contexte, le Conseil de paix et de sécurité, fusionné avec les Affaires politiques, devrait se réunir dans les semaines à venir pour appliquer la décision du sommet extraordinaire.

Au deuxième et dernier jour du 34e sommet de l'UA, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, M. Mohamed Salem Ould Salek, a indiqué que "les récentes déclarations +tendancieuse+ du ministre marocain des Affaires étrangères contre l'Algérie, sur fond de camouflet infligé à son pays lors du dernier sommet de l'Union africaine (UA), conduiront le royaume à sa perte".

Il a ajouté que les déclarations du ministre marocain traduisent clairement l'échec cuisant du Royaume qui tente par tous les moyens de se soustraire à ses engagements pour ne pas assumer les conséquences de sa politique de chantage, d'intimidation, de marchandage, d'obstination et de désinformation, a-t-il ajouté.

Le ministre sahraoui a indiqué que "la position de l'Algérie, au-delà du fait d'être en parfaite cohérence avec sa conviction et sa philosophie opposée à toute forme de colonisation, est également en harmonie avec la légalité internationale, où la Charte des Nations unies et les principes de l'Union africaine (UA) imposent à tous les pays membres d'apporter toute forme de soutien, y compris militaire, aux peuples qui luttent contre la colonisation".

Et d'ajouter : "l'agression, l'expansion et la colonisation sont classées par toutes les chartes et les traités internationaux en tant que crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Il est du devoir de tous les pays du monde d'apporter leur soutien au peuple sahraoui à même de faire face à cette agression et de libérer ses terres".

Syrie

Des femmes et des enfants de 57 pays dans les camps de détention

Des dizaines de milliers de femmes et d'enfants originaires de 57 pays vivent dans des camps de détention sordides dans le nord-est de la Syrie, a déclaré lundi une experte des Nations unies, appelant ces Etats à immédiatement les rapatrier.

Il s'agit des camps d'Al-Hol et de Roj administrés par les forces kurdes qui hébergent "plus de 64.000 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants", a expliqué Fionnuala Ni Aolain par liaison vidéo devant la presse à Genève. "Ces enfants et ces femmes vivent dans ce qu'on peut seulement décrire comme des conditions horribles de sous-êtres humains. Et nous faisons partie de nos préoccupations selon lesquelles le seuil des tortures, des traitements inhumains et dégradants d'après le droit international a pu avoir été atteint dans ces camps", a poursuivi la rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme.

"La plupart" de ces personnes "sont extrêmement vulnérables. La situation de beaucoup d'entre elles est préoccupante concernant (le respect) de nombreux droits humains, ce qui requiert de ces Etats d'agir de manière appropriée", a-t-elle martelé, avant de dire qu'on pouvait comparer les conditions de détention y régnant à celles en vigueur dans le camp américain de Guantanamo à Cuba.

Mme Ni Aolain a souligné que son appel avait reçu le soutien d'une dizaine d'autres experts indépendants des Nations unies, qui ne parlent pas au nom en leur nom mais rendent compte de leurs conclusions à l'ONU.



Elle a révélé qu'elle avait transmises ses exigences dans des courriers détaillés à chacun des pays concernés, parmi lesquels la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, la Chine, l'Australie, l'Inde, le Pakistan, la Russie et la Turquie.

"C'est la première fois que ces 57 Etats sont nommés ensemble", a assuré l'Irlanaise, ajoutant que "ce n'est pas un club dont vous aimez faire partie".

En juin 2020, a-t-elle dit, plus de 80% des personnes vivant dans le camp d'Al Hol étaient des femmes et des enfants. 48% étaient des Irakiens et 37% des Syriens.

Les étrangers présents sont des familles de terroristes du groupe Etat islamique (Daech).

Les Irakiens et les Syriens ont

quant à eux majoritairement fui les combats entre Daech et les forces kurdes. "Ce n'est pas un camp de réfugiés. C'est un camp dans lequel les personnes sont détenues sans procédure juridique, sans aucun choix, dans des conditions inhumaines", a conclu Ni Aolain.

Au moins 14 personnes ont été tuées depuis début 2021, dont trois par décapitation, dans le camp d'Al-Hol, a pour sa part affirmé à l'AFP Cheikhmous Ahmed, un responsable au sein de l'Administration semi-autonome kurde chargé des déplacés, accusant "les cellules de l'EI dans le camp".

La plupart des pays, notamment européens, ayant des ressortissants dans ces camps se réjouissent à les reprendre. Certains, dont la France, ont rapatrié un nombre limité d'enfants orphelins de djihadistes.

Birmanie

La tension monte contre les manifestants anti-coup d'Etat



Canons à eau, tirs de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogènes: la tension est montée mardi en Birmanie, quatrième jour d'importantes manifestations contre le coup d'Etat du 1er février, les contestataires bravant les menaces de représailles des généraux.

A Naypyidaw, la capitale construite par la junte au cœur de la jungle, la police a tiré des balles en caoutchouc sur des manifestants, selon des habitants.

Des témoins faisaient état de personnes blessées, mais il était impossible d'obtenir une confirmation auprès des hôpitaux à ce stade.

"On a tiré sur mon fils qui tentait d'utiliser un mégaphone pour demander aux gens de manifester pacifiquement", a raconté Tun Wai, un orfèvre de 56 ans. "Il est en train de se faire opérer. Je suis très inquiet".

Un peu plus tôt, les forces de l'ordre avaient fait un usage répété des canons à eau contre un petit groupe de contestataires qui refusaient de se disperser.

A Mandalay (nord), deuxième ville du pays, la police a tiré des gaz lacrymogènes "contre des protestataires qui agitaient des drapeaux de la Ligue nationale pour la démocratie", le parti d'Aung San Suu Kyi,

a relevé une habitante. Les autorités ont interdit la veille les rassemblements de plus de cinq personnes à Rangoun, Naypyidaw et dans d'autres villes. Un couvre-feu a été décreté.

"Des actions doivent être prises (...) contre les infractions qui troublent, empêchent et détruisent la stabilité de l'Etat", a mis en garde la télévision d'Etat face au vent de fron-

de qui souffle sur le pays.

Bravant les menaces, les manifestants sont à nouveau descendus mardi en nombre dans les rues.

A Rangoun (sud), la capitale économique, des contestataires se sont rassemblés près du siège de la LND.

"Pas de dictature!", "nous voulons notre chef!" Suu Kyi, détenue au secret depuis son arrestation le 1er février, pouvait-on lire sur des banderoles. Dans un autre quartier de la ville, des dizaines d'enseignants ont défilé, saluant à trois doigts en signe de résistance.

Les mises en garde de l'armée "ne nous inquiètent pas, c'est pourquoi nous sortons aujourd'hui. Nous ne pouvons pas accepter leur excuse de fraude électorale. Nous ne voulons pas d'une dictature militaire", a déclaré l'enseignant Thein Winun. Ces trois derniers jours, des centaines de milliers de manifestants ont défilé à travers le pays. Ils réclament la libération des personnes détenues, la fin de la dictature et l'abolition de la constitution de 2008, très favorable à l'armée.

«Industries industrialisantes» ou NEP ?

La presse nationale fait état de ce qu'il y aurait un retour vers les «Industries industrialisantes». Doit-on désespérer de l'émergence d'une nouvelle économie politique (NEP)?

Par Ammar Koroghi*

A quand un développement d'une économie libérée des hydrocarbures et orientée vers l'autosuffisance alimentaire et les petites et moyennes industries et entreprises ? Et à l'Etat d'être un acteur économique par une politique sociale et fiscale des plus équitables et par l'émergence de « capitaines d'industrie » et d'une middle class. Ici, quelques rappels.

Il est devenu banal de constater que l'Algérie vit pour l'essentiel de ses hydrocarbures qui constituent la presque totalité de ses exportations. C'est également une lapalissade que de dire que le budget de l'Etat dépend pratiquement en totalité du pétrole et du gaz. Aussi, devant l'échec, maintes fois, constaté dans le domaine de l'agriculture et la baisse brutale des cours du pétrole, quel est l'avenir du pays face aux effets conjugués de ces facteurs ? Marqué par un économisme technocratique, le projet de développement basé sur la théorie des industries industrialisantes et celle de l'introversion apparaît, à posteriori, comme une idéologie caractérisée par la mise en place de la propriété d'Etat comme moyen de production.

Pour le régime issu du coup d'Etat du 19 juin 1965 qui a fait sienne cette théorie, l'Etat se révéla la seule force politique capable de résoudre les problèmes qui se posent : industrialiser le pays et garantir l'indépendance nationale. Or, on sait que la doctrine algérienne, en matière de développement, s'inspira de travaux d'économistes dont la vision se rapprochait des auteurs soviétiques des années 1920-1930 qui étaient partisans de « la loi de la priorité du secteur de la production des biens de production », du principe des « effets d'entraînement » et celui des « chaînons conducteurs », et singulièrement de Préobrajensky qui posa, comme règle impérative, l'instauration d'inégalités dans les rapports villes-campagnes dans sa thèse sur « l'accumulation socialiste primitive ».

«INDUSTRIES INDUSTRIALISANTES» ?

Les industries industrialisantes étaient censées avoir pour effet d'entraîner, dans leur environnement localisé et daté, un « noircissement systématique ou une modification structurelle de la matrice interindustrielle » et des transformations des fonctions de la production, grâce à la mise à la disposition de l'entièrre économie « d'ensembles nouveaux de machines qui accroissent la productivité de l'un des facteurs et la productivité globale ». Comme n'ont pas manqué de le remarquer certains observateurs, le modèle n'intégrait pas explicitement l'état initial des forces productives. D'autre part, des questions essentielles restaient inexprimées : qui était susceptible de mener à son terme la transition vers le « socialisme spécifique » ? Avec quels moyens ? Avec quelle marge de manœuvre laissée tant par le pouvoir en place lui-même que par le capitalisme mondial (encore que, à l'époque, celui-ci était quelque peu contrecarré) par le système des pays de l'Est) ?

Cette problématique a été éludée par la croyance quasi-magique envers le technocratie et le bureaucratisme avec son pendant : la techno-bureaucratie. Or, l'une des particularités du développement du secteur d'Etat est que la perte du financement extérieur tendait à devenir prépondérante, d'où le problème de la dette dont on sait qu'elle est devenue la priorité à résoudre, sous peine de condamner irrémédiablement l'économie algérienne et d'hypothéquer lourdement l'avenir du pays et des générations montantes. En effet, la plus grande partie des projets à caractère industriel, conclus entre 1970 et 1979 furent des projets qui se concrétisèrent en étroite collaboration avec le marché financier international et les sociétés multinationales; ce qui expliquerait, sans doute, que le secteur économique d'Etat n'ait pu supprimer, comme il le souhaitait, le caractère capitaliste des rapports de production. De fait, entre le choix politico-idéologique et sa réalisation, il existe toute la distance qui sépare le discours de l'action tant les enjeux étaient importants et les intérêts énormes, d'autant plus qu'il y avait une confusion fréquente entre formes juridiques de propriété et rapports de production. Et du fait de l'autonomie qui leur était concédée, il y a eu consolidation de la bourgeoisie spéculative, en collusion avec les divers groupes se trouvant à la tête de l'Etat en construction, à travers le pouvoir central mis en place par le Conseil de la révolution.

L'achèvement de la transition vers un capitalisme d'Etat périphérique en Algérie devint plus probante, d'autant plus que la création de ces sociétés nationales constitua l'acte de naissance de ce que d'aucuns ont désigné sous le vocable de « bourgeoisie d'Etat » qui, pour se justifier au plan idéologique, se gargarisa de « socialisme spécifique » et pour leurrer l'opinion publique interne. En tout état de cause, rien qu'à se référer aux textes à caractère officiel (les différentes résolutions des sessions du Comité central du FLN et de la pratique politique et économique), on ne peut manquer d'observer que le régime inauguré par Chadli Bendjedid accentua cette tendance avec un nouveau discours centré sur un libéralisme débridé.

En effet, depuis 1979, le FLN avait tenu plusieurs assises –sessions du Comité central et congrès- en vue de procéder à la nouvelle orientation politique de l'Algérie, les résolutions et les orientations relatives au développement économique et social faisant état des carences de la politique économique conduite par le régime de Boumediène. De l'attitude politique de Bendjedid, il y a lieu de retenir la rupture d'avec le « socialisme spécifique »; celui-ci ne manqua pas d'ailleurs de s'affubler d'un certain libéralisme avec la promulgation d'un nouveau code des investissements donnant la part belle au secteur privé au motif qu'il aurait été brimé par l'ancien régime, alors même qu'il n'a pas manqué d'utiliser le secteur d'Etat en la personne de ses représentants pour grossir ses profits. En réalité, pour l'essentiel, il s'agissait d'organiser l'économie en perdition autour de ces deux secteurs. Ainsi, la doctrine économique des industries industrialisantes était mise au rancart. Au gigantisme industriel, on préféra la « restructuration », c'est-à-dire le morcellement des grandes entreprises d'Etat, type société nationale. Au slogan « pour une vie meilleure », le « compter sur soi » est devenu le leitmotiv du pouvoir, désemparé face à la chute des



cours des hydrocarbures. En fait, le problème majeur concerna les biens d'équipement, les articles industriels, les matières premières et les produits semi-finis qui représentaient 79,60% des importations (60% du service de la dette extérieure).

En outre, maints projets d'investissements industriels allaient être touchés, nonobstant la volonté affichée depuis 1979 d'accorder plus d'importance à l'agriculture. Ainsi, en était-il du métro d'Alger dont le chantier demeura en panne de nombreuses années, de l'usine d'automobiles de Tiaret mise en veilleuse faute d'entente avec les constructeurs français, allemands et italiens, du complexe sidérurgique de Jijel et du projet de cimenterie de Tébessa. Se conjuguent à cela également bien d'autres projets laissés en rade...

BILAN: AUSTÉRITÉ, PAUPÉRISATION ET DETTE EXTÉRIEURE

Discipline et austérité devinrent un leitmotive, à grands renforts des médias au service du régime, sans débat contradictoire. De fait, il est loin le jour où Chadli Bendjedid pouvait affirmer : « Notre économie repose moins aujourd'hui sur les revenus des hydrocarbures. Nous poursuivons nos efforts en ce sens pour élargir davantage nos sources de financement ». Paroles vaines, on s'en doute. La société algérienne subit de plein fouet la trajectoire en dents de scie du prix du pétrole. Après une ascension l'amenant de 12 dollars à la fin de 1978 à 40 dollars en 1981. En mars 1986, il est retombé à son cours de décembre 1978, pour atteindre 6 dollars en période estivale. Le prix réel oscille entre 10-20 dollars. Guère réjouissant. La République n'en est que plus malade. Comment, dans ces conditions, avoir une « accumulation du capital » à même de pouvoir servir à une industrie industrialisante ? Contre mauvaise fortune, le régime fit le diagnostic de ses propres turpitudes. Procédant à des estimations pourtant provisoires, la presse algérienne fit alors état d'un manque à gagner de plus de 25 milliards de dinars et d'une dépense de 1.000 milliards anciens en produits alimentaires chaque année. Par ailleurs, d'autres évaluations chiffrées abondèrent dans le sens de la banqueroute de l'économie rentière. Ainsi, par exemple, le montant des exportations d'hydrocarbures estimé à 64,2 milliards de dinars en 1985 (soit 12,6 milliards de dollars) a chuté jusqu'à 12,8 milliards de dinars en 1986

(soit 2,56 milliards de dollars), c'est-à-dire de quoi régler la facture des importations des denrées alimentaires estimée à 2,14 milliards de dollars. A cela se conjugue la baisse inévitable du prix du gaz indexé sur celui du pétrole. Ainsi, pour un prix de 12 dollars le baril, les recettes baissent de 43%.

D'évidence, du fait du choix de la stratégie de développement (« industries industrialisantes »), la fiscalité pétrolière occupait une place prépondérante (unique même) dans la structure du budget de l'Etat algérien. Mal en pris aux régimes qui se sont succédé depuis le coup d'Etat de 1965. De fait, rien que pour la même année de 1986 la Loi de finances prévoyait initialement des recettes de 48 milliards de dinars, sur un prix établi à 24 dollars.

Une loi de finances complémentaire du 22 avril 1986 n'en prévoyait plus que 26 milliards de dinars, et encore le prix du baril fut évalué à 17,5 dollars.

Un autre indice est venu bousculer bien des certitudes : la dette extérieure et son service. En effet, une appréciation chiffrée de celle-ci permet de constater qu'elle est passée de 21,2 % du PNB en 1972 (l'époque du discours égalitaire et populaire) à 50,5 % du PNB en 1978 (le début de la fin de ce même discours). Cette dette a toutefois régressé pour atteindre 35,5 % du PNB en 1981, sous l'effet de l'augmentation des prix du pétrole qui a connu pendant la période de 1978 à 1981 ses heures de gloire. De même, le service de la dette, par rapport au PNB, est passé de 2,7 % en 1972 à 9,6 % en 1981. A noter que jusqu'en 1970, les recettes d'exportation du pétrole occupaient 69,3 %.

La dette extérieure atteignit plus de 25 milliards de dollars, alors que le service de la dette représentait plus du tiers des recettes totales d'exportation. Les importations, quant à elles, étaient plafonnées à 10,5 milliards de dollars, soit plus de 50% des exportations. Ainsi, la dette et son service engloutissent la partie la plus importante des revenus pétroliers, à telle enseigne que les « pétrodollars » algériens couvrent parfois juste la facture alimentaire. Triste réalité économique.

Chiffres implacables qui annonçaient, en partie, les déboires de l'Algérie. Pour le pouvoir d'alors, au plan économique, il s'agissait de mieux rentabiliser l'appareil industriel, restructurer le dispositif industriel, réduire les disparités régionales, mieux satisfaire les besoins so-

ciaux, réactiver l'agriculture. La rentabilité et la productivité devinrent les nouveaux dieux de la cité économique promise par le régime qui, pour être en accord avec cette idéologie, fit du tout privé son cheval de bataille et sa coqueluche.

En réalité, le régime de l'époque ne voulait pas encore comprendre que tout développement économique conséquent et cohérent devait s'accompagner d'un développement politique de nature à favoriser des institutions multiformes, débarrassées du carcan de l'unanimité stérilisant, donc la fin du monopole de la vie politique et de la gérontocratie. Le pouvoir actuel l'a-t-il compris ?

L'industrialisation était considérée comme la clé de l'intégration et de l'indépendance économique, d'où le pré-plan (1967-1969) et les deux plans quadriennaux (1970-1973) et (1974-1977). Le « tissu industriel » devait être sous-tendu par un « modèle institutionnel » qui se résuma, en fait, en une négation de la participation populaire et en une extension démesurée des instances de l'Etat techno-bureaucratisé.

In fine, d'une manière générale, le bilan du pouvoir algérien avec la théorie des « industries industrialisantes » fait ressortir les incohérences d'une stratégie et son coût social, la croissance des dépenses improductives, la non-maitrise de l'appareil productif, la formation de féodalités économiques et politiques (techno-bureaucratie civile et militaire) avec un affairisme d'Etat ayant conduit à l'émergence de l'oligarchie (aujourd'hui en partie incarcérée), les dangers de l'extraversion et le mépris des masses en prime (d'où le hirak). Ainsi, les « industries industrialisantes » n'ont pas pu produire la matrice nécessaire au décollage économique.

De même, le caractère d'exploitation qui découla de la confusion entre formes juridiques de propriété et rapports de production n'a pas été supprimé.

Ainsi, en l'absence d'une politique économique crédible, la question se pose de savoir si l'option mise sur les hydrocarbures (toujours d'actualité, notamment avec le gaz de schiste), les recherches (prévisibles pour l'avenir) et l'opération de privatisation (ventes au dinar symbolique d'unités économiques) constituent toujours un atout certain en vue d'aboutir à une situation assainie de l'économie algérienne ?

*Avocat-auteur Algérien

Algérie : de la raison d'un Etat à un Etat de la raison ?

**« Si l'Etat est fort,
il nous écrase ;
s'il est faible nous
périrons »**

Paul Valéry

Par A. Boumezrag

L'Algérie, après la guerre de la libération nationale, recouvre son indépendance en plein chaos administratif et au milieu de règlements de comptes sanglants.

Le départ précipité des colons en 1962 a créé un vide à tous les niveaux. Au niveau de l'administration, les petits fonctionnaires sont survoltés par le départ des fonctionnaires français ou assimilés et à la différence des moudjahidine, ils savent comment fonctionne l'appareil de l'Etat hérité de l'ère coloniale. Il a fallu donc non seulement les garder mais en plus les ménager voire leur offrir un statut privilégié.

La langue française est l'héritage le plus durable et le moins contesté de l'époque coloniale (butin de la guerre de libération).

C'est sur les résidus de l'administration française, instrument redoutable de la domination française en Algérie (les Sections Administratives Spécialisées), que s'est construit un Etat « national ».

C'est pourquoi, le contrôle de l'Etat et de son administration est un enjeu capital sinon vital pour les parvenus de l'indépendance. L'enjeu réside dans la maîtrise de l'appareil de l'Etat par le biais d'une mainmise sur les centres principaux d'allocation des ressources.

Ainsi la couche sociale qui maîtrisera l'administration disposera d'un redoutable instrument de pouvoir. Cette petite bourgeoisie civile a été imposée par l'Armée seule force organisée au lendemain de l'indépendance. Cette volonté d'occuper la place du colon implique forcément une subordination par rapport à lui. Au lendemain de l'indépendance, la petite bourgeoisie algérienne voit toutes ses possibilités d'ascension ouvertes. Elle prend le pouvoir à un moment où l'Etat est fragile. Elle n'a pas meilleure opportunité que de s'investir dans l'appareil de l'Etat postcolonial.

Son ascension a été facilitée par la fai-blesse de la grande bourgeoisie, considérée comme un vestige du régime colonial. Elle ne fait pas partie de la couche sociale dominante aussi pèse-t-elle d'un poids minimum sur la vie politique. Condamnée politiquement par sa compromission avec le régime colonial, exclue du processus de production économique, la grande bourgeoisie ne peut prétendre jouer un rôle historique avant et après l'indépendance. Quant à la classe ouvrière, elle est insignifiante quantitativement et qualitativement, elle ne peut développer une conscience de classe autonome.

Dans une économie fondée sur les hydrocarbures, les membres de l'administration tendent à se transformer en une classe de rentiers. A chaque fois que l'on fait de l'Etat

ou d'une petite élite, le principal acteur du développement, on suscite l'apathie générale du corps social et les citoyens se détournent des structures sociales et politiques organisées. On se trouve devant une société éclatée, une classe dominante qui vivant de l'Etat n'a pas le sens de l'Etat mais de celui de ses intérêts. Cette classe a le goût de l'autorité et du prestige, elle ignore celui de l'austérité et de l'humilité. C'est parfois l'affrontement. La rivalité politique prend la forme d'un affrontement violent.

Or, il existe d'autres façons de gouverner qui n'accroissent pas la violence, ne produisent pas de désordre et n'hypothèquent pas l'émergence d'économie productives et d'un ordre social légitime. Il s'agit de savoir comment moduler et répartir la violence de telle façon que le résultat soit à la fois un accroissement de la productivité et aussi paradoxal que cela puisse paraître un surcroît de légitimité pour l'Etat et ceux qui le dirigent. Surcroît de légitimité qui au bout du compte accroîtra l'efficacité du pouvoir et diminuera les potentialités de révolte, de désordre et de chaos.

La question de la violence est donc importante, parce qu'elle invite à un examen attentif des formations sociales et à une réflexion neuve sur l'économie dans son rapport avec le politique en Algérie. De plus la logique d'accès au pouvoir diffère d'une élite à une autre. La logique de classe des nouvelles élites s'oppose à la logique du réseau des élites néopatrimoniales de l'immédiate postindépendance. On entre dans une classe ou on en sort en fonction des intérêts qu'on recherche ou qu'on défend ; par contre, on naît dans une famille, on s'intègre à un clan, on fait partie d'une tribu ou on est originaire d'une région. Les procédures d'inclusion ou d'exclusion dans les élites, produits d'une rationalité méritocratique piégée par le clanisme, le clientélisme, n'ont plus ni légitimité, ni fonctionnalité socio-économique.

Cette contestation des nouvelles élites se déroule sous le signe d'un appel à la souveraineté populaire à travers un processus constituant libre, transparent et démocratique. Mais si le pouvoir néo-patrimonial est contesté «par en haut», il est également contesté par «par en bas», par les masses totalement exclues des bénéfices de la modernité tout en devant en payer la facture, toute la facture.

Cette contestation-là est beaucoup plus radicale et violente. Elle est dangereusement ouverte à toutes les aventures populistes notamment quand elles sont d'origines militaires. Rompre avec ces positions de facilité nous semble être un préalable à la promotion d'une économie productive et à l'instauration d'une légitimité d'actions. De plus, l'Etat postcolonial est né d'une contradiction externe et non interne d'où son autoritarisme foncier. Pour

se légitimer sur le plan interne, il tente de promouvoir le développement économique ; en réalité il étouffe la société civile.

Le déséquilibre dans les relations entre l'Etat et la société civile reflète beaucoup plus l'indigence de l'économie que la puissance de l'Etat. La société civile colle à l'Etat pour lui arracher, soit de la richesse à accumuler, soit de la subsistance pour survivre. Le contrôle de l'Etat et de son administration est un enjeu capital sinon vital. L'enjeu réside dans une maîtrise de l'appareil de l'Etat par le biais d'une mainmise sur les centres principaux d'allocation des ressources. Ainsi, la couche sociale qui maîtrisera l'administration disposera d'un redoutable instrument du pouvoir. Le modèle administratif hérité de la colonisation ne subit aucune transformation majeure, il demeure fondamentalement centralisé.

Ce qui caractérise le régime politique algérien, c'est la montée fulgurante d'une élite d'origine petite bourgeoisie, détentrice d'un savoir dit «moderne», qui à travers le contrôle de l'appareil de l'Etat et du secteur public de l'économie se transforme en bourgeoisie d'Etat. Cette petite bourgeoisie civile a été imposée par l'armée, seule force organisée, au lendemain de l'indépendance. L'organisation étatique fortement structurée réside dans la nature même de l'armée, c'est-à-dire selon le modèle hiérarchique centralisé et disciplinaire. Dans ces conditions, l'armée ne pouvait produire que de l'étatism.

L'aménagement de l'administration correspond à une véritable dialectique de l'autorité et de la liberté : structure d'autorité dont la finalité est d'assurer à tout instant et en tout lieu la soumission de l'administration au pouvoir politique. Et la prééminence du pouvoir central sur les pouvoirs démembrés de la puissance publique notamment au moyen d'institutions-relais (autorités déconcentrées, mécanismes de la tutelle, diverses procédures de contrôles). C'est pourquoi, la formule de l'Etat-nation satisfait avant tout le désir de mystification, de dissimulation en permettant de déployer un rideau opaque entre les populations et les dirigeants pour permettre à ces derniers de négocier librement les transactions avec l'étranger. Toute position du pouvoir est indissolublement une position d'enrichissement par les avantages personnels qu'elle procure.

Même les hommes d'affaires privés qui n'appartiennent pas au secteur public en dépendent étroitement, ne serait-ce que parce que leurs moyens d'enrichissement reposent largement sur les dérogations de la loi ou sur les autorisations administratives, licences d'importation entre autres. Hantés par la fragilité de leur position, les dirigeants répugnent à déléguer l'autorité ou la responsabilité qui restent concentrées entre les mains de quelques personnes voire d'une seule.

Lattribution d'un poste de responsabilité dans l'administration ou dans l'entreprise est conçue par les hommes politiques comme le moyen de rétribuer les services rendus. Ce clientélisme débouche sur une privatisation des fonctions, cette privatisation des fonctions fait que les rapports publics deviennent personnalisés, particularistes plutôt qu'universalistes.

seules les élites étaient aptes à faire de la politique, le peuple était maintenu à l'écart. Il était là pour servir de caution aux choix et décisions prises par l'élite. Quand la liberté de voix a été accordée au peuple, il s'est jeté à corps perdu dans la religion, une religion tronquée par des enjeux de pouvoir.

L'échec politique des acteurs de la modernisation va pousser une partie de la population algérienne vers un retour à l'intégrisme religieux et à la revendication ethnique. Il est loisible de constater que cette élite dirigeante issue du mouvement de libération nationale au pouvoir depuis cinquante ans n'a pas apporté le bien-être pour tous, ni fourni les éléments constitutifs de l'identité algérienne.

Avec une densité de cinq habitants au kilomètre carré au Sud et deux cents habitants au kilomètre carré au Nord, l'Algérie est un bateau qui chavire. La remise à flot suppose évidemment une répartition judicieuse de la population et une exploitation rationnelle de ses ressources humaines laissées en jachère par les politiques économiques suicidaires menées à la faveur d'une manne pétrolière et gazière providentielle en voie de tarissement dans un avenir très proche. Pour l'élite dirigeante issue du mouvement de libération nationale, la population est moins perçue comme une ressource économique à mobiliser que comme une charge financière à supporter. En effet, l'Etat s'est institué propriétaire des gisements pétroliers et gaziers du territoire national, et a conçu la rente comme un instrument d'une modernisation sans mobilisation de la nation. Pour ce faire, il est conduit à affecter une part grandissante de la rente en cours de tarissement à la production et la reproduction de la base sociale c'est-à-dire à la consommation soit directement par la distribution de revenus sans contrepartie, soit indirectement par subvention, soit par les deux à la fois. Cette pratique a donné naissance à une véritable débauche des dépenses publiques et à une grande auto-complaisance en matière de politique économique et sociale.

La rente a constitué un soporifique en masquant toutes les insuffisances en matière de production et de gestion. Elle a donné lieu à des problèmes très difficiles à résoudre : le premier de ces problèmes fut posé par des investissements considérables dans les projets inutiles entrepris notamment pour des raisons de prestige ou visant à satisfaire une bousculade de consommation ; le second problème résulte des gaspillages des gouvernements en matière de dépenses courantes.

Il faut citer les dépenses excessives de défense, de sécurité, de diplomatie, une augmentation inutile du nombre d'emplois destinés aux fonctionnaires de l'économie nationale, les subventions destinées à diverses activités imprudentes, etc.

*Dr Suite en page 8

Algérie : de la raison d'un Etat à un Etat de la raison ?

**« Si l'Etat est fort,
il nous écrase ;
s'il est faible nous
périrons »**

Paul Valéry

Suite de la page 7

Le troisième problème, le plus épique, devenus excessivement riches à la faveur d'une embellie financière exceptionnelle, les gouvernements qui se sont succédé ces deux dernières décennies, pris dans le tourbillon de l'argent facile et de l'impunité, n'ont pas eu la sagesse et la lucidité d'adopter une politique économique saine et rationnelle en matière de dépense, de subvention, de crédit, de change aveuglés par une embellie financière exceptionnelle illusoire.

C'est l'explosion des dépenses publiques au-delà des besoins réels et des capacités disponibles du pays. Le train de vie de l'Etat n'a plus de freins, et il ne reste plus de rails, la prochaine gare incertaine. Que faire pour rationaliser les dépenses afin d'éviter la planche à billets ou l'endettement extérieur ? Il faut donc s'attacher au contrôle des dépenses publiques. Nul n'ignore que l'exécution des opérations financières de l'Etat joue un rôle déterminant dans la gestion de l'économie d'un pays. A une exécution saine des opérations financières de l'Etat correspond en général une économie saine quel que soit le niveau ou le type d'organisation.

C'est pourquoi depuis les temps les plus reculés, l'un des premiers soucis des castes dirigeantes était d'organiser les finances d'un pays. D'un point de vue historique et sociologique « le Trésor est une institution qui reflète de très près l'état du pouvoir politique et la situation économique d'un pays ». A un pouvoir stable et incontesté correspond en général une situation saine et un système financier solide. Au contraire, à un pouvoir instable et contesté correspond en général une situation économique de crise, le système financier s'effrite et en même temps il se trouve entre les mains de chaque détenteur d'une parcelle du pouvoir.

Dans leur conquête du pouvoir politique, les dirigeants se sont la plupart du temps efforcés à recueillir l'adhésion des masses populaires pour justifier voire légitimer la place qu'ils occupent. Ils ont très vite compris que le pouvoir politique ne signifiait rien sans le pouvoir financier et ce n'est que par la conquête de ce dernier qu'ils ont pu asseoir leur autorité sur une longue période.

Le droit de « battre monnaie » est un attribut de souveraineté qui remonte à la création des Etats. Le système de financement de l'économie et des ménages apparaît essentiellement basé en premier lieu sur le principe de la centralisation des ressources et leur affectation en fonction d'objectifs politiques décidés centralement. L'idée finalement admise voulait que les hydrocarbures devaient assurer les ressources financières et ensuite de les mettre à la disposition de l'Etat qui se chargera ensuite de les répartir entre les différents secteurs économiques

pour être finalement utilisées par les entreprises et les administrations. L'équilibre socio-économique a pu être préservé parce que les problèmes financiers étaient résolus soit par la nationalisation des hydrocarbures, soit par la hausse des prix des hydrocarbures sur le marché mondial. Le pays vit au jour le jour. Nous sommes sans planification stratégique depuis la fin des années 70 livrant toute une nation aux multinationales à l'amont et à l'aval la mettant à l'abri des excès du système mondial dominant. Pourtant, ni les instituts, ni les hommes, ni l'argent n'ont manqué.

C'est pour dire que le pétrole a également « pollué » nos esprits, nos corps et nos institutions. Il a créé le droit à la paresse des ouvriers, au déracinement des paysans, à la médiocrité des gestionnaires, à la faillite des entreprises publiques et au gain facile des entreprises privées. En fait ce laxisme dans la gestion n'est pas le résultat de l'intervention étatique, il semble être le passage obligé de toute société qui n'a pas atteint un niveau d'éducation sociale, scientifique et politique au sens large, à même de s'autogérer dans le domaine de la vie sociale. En effet, la colonisation, en excluant les Algériens du système économique, social et politique, a empêché la formation d'une bourgeoisie nationale dynamique. La bourgeoisie capitaliste autochtone, de par sa position subordonnée et sa faiblesse, ne pouvait jouer un rôle fondamental dans le processus de construction de l'Algérie indépendante. Ce rôle incombe à l'Etat, c'est-à-dire à l'administration. Face à la désorganisation de la société civile, à son manque de dynamisme tributaire de la colonisation, seul l'Etat constitue une entreprise structurée, rationnelle, efficace, capable de relever le défi de la modernisation économique. L'Etat apparaît dans ces conditions comme le seul instrument de gestion et se substituant aux individus et au groupe, leur impose sa propre conception des choses par les décisions qu'il prend à leur place. L'organisation sociale étant ainsi faite favorise la dynamique d'un processus de transfert des pouvoirs de la base et de leur centralisation au sein des appareils de l'Etat. N'ayant pas d'autres moyens d'intervention que par la transmission d'ordres formels, l'Etat multiplie les lois, les décrets, les circulaires et les organes de contrôle créant de toutes pièces un système tentaculaire administratif : la bureaucratie étouffant toute initiative de production ou d'investissement. De plus, « les hommes ont l'Etat qu'ils méritent ».

Dans un pays évolué, économiquement développé où les citoyens « libérés de la peur et de la tyrannie » participent légalement et individuellement à leur destin collectif, l'Etat correspond à leur état, à leur degré d'évolution physique et mentale. C'est la suite des générations, avec leur histoire, leurs ambitions, leurs exigences ou leurs lâchetés, leurs égoïsmes ou leurs vertus, leurs révoltes ou leurs réactions qui sont responsables de l'héritage institutionnel. L'Etat en tant que tel n'est jamais responsable de l'organisation collective, de ses pouvoirs

de gestion ou les hommes qui l'ont conduit là où il en est, qui le fabquent, le consolident ou l'affaiblissent, le supportent ou le condamnent. Au lendemain de l'indépendance, la construction de l'Etat était l'effort le plus important, le plus immédiat. L'Etat est souvent présenté uniquement comme un organe au service d'une force sociale dominante dont il suivrait fidèlement les orientations. Derrière le groupe social au pouvoir se constitue une sorte de bourgeoisie d'Etat qui valorise idéologiquement le secteur public et le prestige du grand commis de l'Etat.

Cet « Etat providence » assurait le contrôle et la répartition des ressources à partir essentiellement de la rente issue des hydrocarbures et de l'endettement qu'elle procure.

Il est vrai que la couche au pouvoir a permis la propagation d'un bien-être social, relatif, même si la situation a profité davantage aux uns plutôt qu'aux autres.

Aujourd'hui, l'Etat providence vit une crise financière doublée d'une crise de légitimité aggravée par une crise sanitaire. L'option libérale n'a réussi à se développer et à exercer une certaine force de séduction intellectuelle que parce qu'il n'y a aucune alternative crédible aux forces traditionnelles de l'Etat providence. Le premier droit de l'individu reconnu comme sujet. La vraie question concerne le rôle de l'Etat en Algérie. Comment peut-il générer le développement d'en haut ? Comment peut-on privilégier l'Etat sans être victime de son pouvoir et de sa bureaucratie ? Tous les gouvernements qui se sont succédé, depuis l'indépendance à nos jours, ont affirmé que le développement est l'unique but de leurs actions, mais ces dirigeants ne définissent nulle part de quel développement il s'agit, ne précisent jamais vers quel type de société ils entraînent leur population. Fascinés par le mode de vie occidental, les dirigeants algériens ont développé le mythe de l'accession prochaine à tous aux biens-faits de la société de consommation sous couvert de socialisme. Ce mythe justifie leur mode de vie et leur permet de concentrer entre leurs mains les ressources du pays et de décider de leur affectation en fonction de leurs intérêts stratégiques.

La construction de l'Etat était l'effort le plus important, le plus immédiat. L'Etat est souvent présenté uniquement comme un organe au service d'une force sociale dominante dont il suivrait fidèlement les orientations. Derrière le groupe social au pouvoir se constitue une sorte de bourgeoisie d'Etat qui valorise idéologiquement le secteur public et le prestige du grand commis de l'Etat. Le pouvoir a fondé la croissance économique et son dynamisme sur les formes d'un Etat autoritaire. Sous prétexte de la construction d'un Etat fort, l'Algérie a renforcé le pouvoir central, une concentration excessive, une bureaucratie pléthorique... L'option pour la centralisation était justifiée au nom de cet impératif suprême admis sans discussion. La concentration du pouvoir politique au profit du chef de l'Etat était présentée comme un moyen d'accélérer le processus étatique de développement économique. Le régime

militaire issu du Coup d'Etat du 19 juin 1965, loin de rompre avec cette conception, se présentait comme le garant le plus efficace de l'unité nationale, de la consolidation de l'Etat, et du développement économique et social du pays. Sa conception hiérarchique s'accordait parfaitement avec le modèle de l'Etat totalitaire. En cumulant les techniques d'encadrement du Parti unique et de la discipline des armées, l'Etat militaire devient l'Etat militaire.

Cet Etat qui veut tout faire, tout entreprendre, tient à tout diriger, à tout imposer d'en haut ; tout doit passer par l'Etat, tout doit converger vers lui, tous doivent agir avec lui et sous son contrôle. La construction d'un Etat « un et indivisible » permet de justifier les méthodes les plus autoritaires.

Au cours de la décennie 70, l'explosion des prix pétroliers avait amené les gouvernements à supposer que la croissance des revenus pétroliers se poursuivrait à des taux très élevés d'où le recours abusif à l'endettement. De telles attentes ont entraîné une estimation erronée des perspectives futures et encouragé une idée fausse étant donné le manque de ressources autres que le pétrole ou le gaz. Le secteur des hydrocarbures a commencé à jouer un rôle important dans l'Algérie contemporaine à partir de 1952. Ce secteur était organisé en fonction d'une seule finalité : approvisionner la France en produits bruts. L'exploitation coloniale de ses gisements était inscrite dans une cohérence entièrement orientée vers la déposition de l'Algérie de ses richesses énergétiques. En dix ans d'indépendance, l'Algérie a réussi à prendre en charge efficacement la totalité des activités pétrolières et gazières. A partir d'une situation entièrement dominée par le capital étranger, les pouvoirs publics ont réussi à créer une structure industrielle entièrement nationale. L'aspect le plus formel de la domination étrangère qui s'exerçait sur l'exploitation de ses hydrocarbures a été éliminé. C'est là une condition nécessaire mais pas suffisante car les mécanismes profonds de domination demeurent.

La partie dominante tente toujours d'imposer à la partie dominée son propre modèle de consommation par le biais de ses exportations (au comptant ou à crédit), des biens et des services ou des idées. Quelle est la nature de cette entreprise étrangère ? Elle est de plusieurs ordres : elle est d'abord d'ordre politique puisqu'elle influence les centres de décision nationaux, elle est d'ordre économique ensuite puisqu'elle agit sur la structure et la conjoncture du pays, elle est enfin d'ordre culturel et technique, puisque non seulement elle s'impose par la production intellectuelle, littéraire, artistique et scientifique mais aussi par le biais de tout ce qu'elle peut inspirer en matière de mode de vie, de nature des valeurs, de comportement individuel et collectif, de méthodes de travail et de gestion aussi bien sur le plan des microdécisions que sur le plan des macrodécisions.

Au cours des dernières années, l'économie algérienne est devenue de plus en plus dépendante des avatars pétroliers. Les augmentations subites et importantes des prix et des

revenus pétroliers ont eu un impact considérable sur le niveau et le modèle de développement économique retenu. La richesse pétrolière a façonné tout un comportement social à l'égard de la consommation, des investissements, de l'emploi et du monde des affaires.

Le pays s'est mis à « importer » le développement, évolution qui a entraîné une expansion considérable du secteur des services et de l'administration et une quasi-disparition des activités traditionnelles comme l'agriculture, l'artisanat, la pêche, etc. La qualité du pouvoir se déduit en grande partie de la qualité de sa légitimité et c'est la légitimité du pouvoir qui en facilite sa productivité. La légitimité du pouvoir se fait mieux et plus facilement à travers sa légitimité qu'au moyen de sa violence.

Dans ce cas, le risque est grand de voir les bénéficiaires de la rente se désintéresser de toute activité réellement productive. La légitimité implique en premier lieu une certaine relation de réciprocité politique entre dirigeants et dirigés, entre employeurs et employés, relations vécues comme plus ou moins légitimes selon son degré de réciprocité. Plus la légitimité de ce pouvoir n'est profonde, plus le pouvoir est en mesure de faire l'économie de la coercition. C'est la légitimation du pouvoir en place qui en assure sa force. Car la violence ou du moins une partie est une indication de l'impuissance du pouvoir.

La mise en production du pouvoir s'opère par des inégalités économiques instituées, reconnues et légitimées. Tout rapport de pouvoir comme toute production s'inscrit dans une logique de relations d'inégalités qui différencie les membres d'une communauté. Le rapport entre pouvoir et production se fait au travers de la mise au travail de ces relations d'inégalités. Plus le pouvoir est légitimé, plus la violence est implicite, invisible. Ce n'est que lorsque la légitimité d'un ordre politique ou économique donné est en crise que la violence refait surface et que le pouvoir se défend par la force ouverte. La montée de la violence est donc la manifestation de l'incapacité des élites dirigeantes à mettre productivement au travail leur pouvoir.

D'un point de vue général, plus l'Etat est contre la société, moins il y a production, moins il y a adhésion et plus il y a frustration et humiliation. Or, l'humiliation est peu productive économiquement mais remplit un rôle important pour le maintien au pouvoir dans la mesure où elle démontre l'arbitraire qu'elle contient. Le problème de la productivité est un problème d'organisation donc de management donc de managers.

Cette analyse met en œuvre qu'on le veuille ou non la responsabilité de l'organisation c'est-à-dire des dirigeants qu'ils soient des dirigeants politiques ou des dirigeants d'entreprises. C'est de la capacité de certains acteurs d'imposer à l'ensemble des autres acteurs leur conception de la société, de ses objectifs, de ses modes d'évolution que se mesurent la profondeur et l'authenticité d'un pouvoir.

A. Boumezrag

TIZI-OUZOU

Deux personnes en possession de singes magots arrêtées

Deux personnes qui étaient en possession de deux singes magots, une espèce protégée, ont été interpellées le week-end dernier à Tizi-Ouzou par la Gendarmerie nationale, a indiqué mardi dans un communiqué le groupement de wilaya de ce corps de sécurité.

Originaires de la wilaya de Relizane, ces individus qui étaient à bord d'un véhicule touristique ont été interceptés, vendredi dernier, à hauteur du barrage fixe de contrôle

de la Gendarmerie à Tadmaït, à 17 km à l'ouest de Tizi-Ouzou.

La fouille de leur véhicule a permis de découvrir deux singes magots (*Macaca sylvanus*), une espèce endémique de l'Afrique du Nord, présente dans le parc national de Djurdjura, menacée de disparition et protégée par la loi, a-t-on précisé de même source.

Lors de l'enquête, les deux mis en cause ont indiqué qu'ils ont acquis les deux singes magots dans un marché de la wilaya de Béjaïa,

pour 30.000 DA les deux (15.000 DA chacun), et qu'ils comptaient rentrer à Relizane afin d'en faire des animaux de compagnie», selon le communiqué.

Les deux singes ont été remis à la Conservation des forêts de la wilaya, alors que les deux individus qui les avaient achetés ont été libérés, a-t-on indiqué de même source en précisant que l'enquête se poursuit afin d'identifier et d'arrêter les auteurs de ce trafic d'espèces animales protégées.

La vaccination du cheptel prolongée au 31 mars

La campagne de vaccination du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse et la rage à Tizi-Ouzou, se poursuivra jusqu'à fin mars prochain, a-t-on appris, lundi, de l'inspecteur vétérinaire auprès de la direction locale des services agricoles (DSA), le Dr Noureddine Yatta.

Cette prolongation décidée par le ministère de l'agriculture, «vise à permettre à l'ensemble des éleveurs, qui n'ont pu le faire à cause, notamment, du contexte de crise sanitaire dû à

la pandémie de coronavirus, de vacciner leur cheptel» a souligné M. Yatta.

Lancée en automne, la campagne de vaccination a touché, à janvier dernier, 50 301 têtes appartenant à 5 064 éleveurs, soit 70,75% du cheptel recensé au niveau de la wilaya, ainsi que 2 115 chiens accompagnateurs de cheptel appartenant à 1 078 éleveurs.

Pour les besoins de l'opération, 36 vétérinaires privés ont, par ailleurs, reçu un mandat sanitaire pour venir en appui aux 11 vétéri-

naires exerçant à travers les 20 subdivisions agricoles de la wilaya.

S'agissant de la vaccination contre la peste des petits ruminants (PPR), «elle a été clôturée à temps, en décembre dernier, avec la vaccination de 55 523 têtes appartenant à 5 975 éleveurs dont 39 128 têtes ovines et 16 395 caprines», a souligné le même responsable, précisant qu'une importante quantité de vaccin a été remise à d'autres wilayas situées dans les régions steppiques du pays disposant d'un cheptel plus importants.

ALGER

Il se faisait passer pour un capitaine de l'ANP

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté un individu pour usurpation de l'identité d'un capitaine de l'Armée nationale populaire (ANP), possession illégale d'un uniforme militaire et port d'arme blanche prohibée, a indiqué lundi un communiqué de Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Cette affaire fait suite à la réception par la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de

Chéraga de deux instructions du parquet faisant état de vol d'un véhicule, de vol par effraction et de vol d'un montant d'argent au niveau d'un distributeur automatique de billet, a précisé la même source.

Les services de la police judiciaire ont diligenté une enquête concernant le vol d'un véhicule de marque «Audi» à Dely Brahim, d'un téléphone portable, des cartes et des chèques bancaires et une deuxième clé de la voiture Audi », a précisé le communiqué.

Les investigations menées par la brigade de la police judiciaire ont donné lieu à l'identification du suspect après la localisation du téléphone volé, a ajouté la source, faisant savoir que le mis en cause se faisait passer pour un capitaine à l'Armée.

Les éléments de la police judiciaire ont saisi lors de cette opération, un uniforme militaire et une arme blanche prohibée.

Le suspect a été présenté devant la juridiction territorialement compétente.

3 individus arrêtés pour escroquerie sur les réseaux sociaux

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté 3 individus dont un mineur pour escroquerie sur les réseaux sociaux, indique lundi un communiqué des mêmes services.

Dans le cadre des efforts consentis dans la lutte contre toute forme de crime, notamment les crimes commis sur les réseaux sociaux, «les services de la sûreté d'Alger, représentés par la Brigade de recherche et d'investigation (BRI)

relevant du service de wilaya de la police judiciaire, ont mis un terme à l'activité d'une bande criminelle spécialisée dans le vol qualifié en réunion avec usage de véhicule pour faciliter la fuite», précise la même source. Selon la même source, «trois (3) individus dont un mineur ont pris pour cible une victime originaire de la ville de Blida qui a mis en vente sur Facebook deux montres de luxe de marque Rolex dont le montant

s'élève à 600 millions de centimes». Après que l'un des acolytes a pris contact avec la victime pour acheter les deux montres en se faisant passer pour un joueur de football, les mis en cause ont attiré leur victime vers la forêt de Dely Brahim où, sous la menace, lui ont volé les deux montres.

Après investigation et identification des éléments de ce réseau, la BRI a immédiatement procédé à l'arrestation des mis en cause.

LAGHOUAT

25 centres retenus pour la vaccination anti-Covid-19

Vingt-cinq (25) centres ont été retenus pour la vaccination anti-Covid-19 et sept (7) structures pour le stockage et la conservation du vaccin, à travers la wilaya de Laghouat, a révélé lundi la Direction locale de la Santé et de la Population.

Trois des 25 centres prévus pour le déroulement de la vaccination sont situés au chef lieu de wilaya, cinq (5) à travers chacune des daïras d'Aflou et Ksar El Hirane, et trois (3) sur le territoire de chacune des daïras de Gueliet Sidi-Saad, Ain-Madhi, Brida et Hassi-R'mel, a détaillé de DSP, Abdelmadjid Tigha.

Concernant les sites de conservation, la structure principale est installée au niveau de l'hôpital 240 lits de Laghouat, à laquelle sont rattachés six (6) centres

secondaires à travers les daïras de la wilaya, tous répondant aux normes de conservation, a-t-il ajouté.

La vaccination concernera tout d'abord le personnel de santé, estimé à plus de 4.000 travailleurs dans la wilaya, s'ensuivront les malades chroniques et les personnes âgées, a précisé le DSP en signalant que même les personnes ayant déjà été affectées par le virus sont concernées par la vaccination.

L'opération se déroulera selon un calendrier préétabli pour des raisons de préservation de la température

rature du vaccin, a souligné M. Tigha qui a insisté sur la mobilité de tous pour sa réussite.

Les services de la santé ont organisé, à cet effet, des journées de formation en direction des équipes médicales et paramédicales chargées de piloter l'opération, ainsi que des campagnes de sensibilisation et d'explication à l'adresse des citoyens.

Les doses de vaccins destinées à la wilaya de Laghouat seront réceptionnées dans le courant de la semaine prochaine, et la vaccination démarra juste après, selon la DSP de Laghouat.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

27 jumada ethania 1442

El Fedjr 06h15	Dohr 13h03	Assar 16h00	Maghreb 18h27	Icha 19h46
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------

BOUIRA**Une femme sauvée de l'asphyxie**

Les secouristes de l'unité secondaire de Sour El Ghoulane sont intervenus, avant-hier dans la soirée, pour évacuer une femme victime d'une intoxication au monoxyde de carbone. L'incident s'est produit dans une maison située dans le quartier 'Rebouh Lazazi' au centre-ville de Sour El Ghoulane. A l'arrivée des secouristes, la victime, une femme âgée de 44 ans avait des difficultés à respirer après avoir inhalé du monoxyde de carbone. Après avoir reçu les premiers soins, la femme a été évacuée aux urgences du Centre hospitalier de Sour El Ghoulane. Le nombre d'intoxications au monoxyde de carbone s'élève à 90 cas dont 1 décès, depuis le début de l'hiver.

49 blessés dans 44 accidents de la circulation en milieu urbain

Les services de la Sécurité publique de la wilaya de Bouira ont enregistré, durant le mois de janvier écoulé, 44 accidents de la circulation qui se sont produits au niveau urbain et ont fait 49 blessés. Par rapport aux statistiques enregistrées au cours du mois de décembre dernier, le nombre d'accidents de la circulation a connu une augmentation de (+32) et du nombre de blessés par (+37). En effet, seulement 12 accidents de la circulation ont été enregistrés au mois de décembre dernier avec 12 personnes blessées. Les données de terrain confirment que les causes de ces accidents sont principalement dues à l'élément humain à raison de plus de 88% du fait des dépassements dangereux, du non-respect des feux de signalisation, du non-respect de la distance de sécurité et de l'utilisation des téléphones portables. Les services de la Sûreté de wilaya de Bouira ont mené au cours du mois de décembre de nombreuses campagnes de sensibilisation dans le domaine de la sécurité routière.

Sensibilisation à l'usage légal des appareils de mesure

Avec les partenaires de la direction du Commerce, de l'Association de protection et orientation des consommateurs et son environnement (APOCE) et de l'Office national de métrologie légale (ONML), les services de la Sûreté de wilaya de Bouira ont lancé depuis 2 jours, une campagne de sensibilisation sur l'importance et la légalité du contrôle des appareils de mesure, au profit des commerçants au marché couvert des fruits et légumes du centre-ville. La campagne vise à sensibiliser les commerçants et les consommateurs sur l'utilisation des appareils de mesure (balances) en respectant les normes nationales et internationales. Les commerçants ont également été sensibilisés sur l'importance du contrôle périodique des appareils de mesure par le bureau de wilaya de l'Office de métrologie légale. Avec une nécessité d'obtenir un certificat de conformité de la balance aux normes, et qui doit être accroché dans le local commercial. Les services de la Sûreté de wilaya ont rappelé aux commerçants la nécessité de continuer à respecter le protocole sanitaire et d'adhérer pleinement aux mesures préventives adoptées pour lutter contre l'épidémie de coronavirus afin de protéger la vie et la santé des citoyens.

Farid Haddouche

Une plateforme numérique pour suivre les établissements privés de formation

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Benfriha, a annoncé, mardi à Bouira, la création prochaine d'une plateforme numérique dédiée aux établissements privés en vue de suivre leurs activités et de recenser leurs stagiaires au sein d'institutions publiques pour permettre à ces derniers d'obtenir des diplômes et attestations agréés et documentés.

Dans un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, Mme Houyam a expliqué que cette plateforme numérique sera mise en place «dans les prochaines semaines».

Elle va permettre au ministère de suivre l'activité des établissements privés ainsi que de recenser leurs stagiaires au sein d'établissements publics en vue de valoriser leurs diplômes», a-t-elle dit.

Cette plateforme «est nécessaire pour suivre les activités des établissements privés et recenser leurs stagiaires au sein des institutions publiques afin de permettre à ces derniers d'obtenir des diplômes agréés et documentés», a souligné la ministre, qui était accompagné du représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef), auprès de la République algérienne démocratique et populaire, M. Isselmou Boukhary.

Pour rendre plus crédibles les diplômes des apprentis et des stagiaires, «nous travaillons pour les recenser au sein des établissements publics», a indiqué la ministre. «L'inscription des apprentis et des stagiaires sur l'application en ligne +Mihnat+ est devenue l'une des premières conditions pour pouvoir effectuer une formation au sein des écoles», a insisté Mme Houyam, qui a visité le centre de la formation professionnelle Malika Gaid de la ville de Bouira. «Cette plateforme, ainsi que les applications +Mihnat+ et +Takwini+, s'inscrivent dans le cadre des efforts de la numérisation que connaît le secteur de la Formation et de l'Enseignement profes-

nels», a ajouté la même responsable. L'hôte de Bouira a précisé, en outre, que plusieurs décrets exécutifs avaient été adoptés et d'autres le seront prochainement pour réorganiser et améliorer, notamment, le volet relatif aux méthodes et lois régissant l'enseignement professionnel.

Mme Houyam s'est rendue, entre autres, à l'institut Mohamed Saïki de la ville, où elle s'est enquis également des conditions de l'enseignement et de la formation des apprentis.

Sur place, la ministre s'est dite «très contente» de voir les stagiaires de la formation et de l'enseignement professionnels se former et apprendre leurs futurs métiers dans de «bonnes conditions», grâce, a-t-elle dit, aux efforts d'accompagnement consentis par les autorités locales à leur tête le wali Lekhal Ayat Abdeslam. Par ailleurs, Mme Houyam a saisi l'occasion pour saluer l'UNICEF pour son aide accordée à l'Algérie en matière de matériels pédagogiques au profit du secteur de la formation professionnelle, ainsi qu'en matière d'équipements de protections contre la pandémie de la Covid-19.

«Je tiens aussi à saluer le soutien et le partenariat fructueux liant l'Algérie à l'Unicef, qui a nous a attribué des aides en matière d'équipements pédagogiques et de moyens de protection contre la Covid-19», a-t-elle dit.

«Ce soutien réaffirme la volonté et l'engagement de l'Algérie de renforcer les liens de coopération avec l'Unicef et les institutions onusiennes», a ajouté la ministre.

En réponse à une question d'un journaliste relative au baccalauréat professionnel, la ministre a expliqué que ce projet enregistre un retard, mais, a-t-elle dit, «il s'agit d'un projet de société et nous devons travailler sur beaucoup de choses, dont la formation des formateurs, ainsi que les spécialités à retenir, pour qu'il soit prêt».

«En temps actuel, nous sommes en train d'examiner la possibilité de booster ce projet», a-t-elle conclu.

CONSTANTINE

160 autistes pris en charge par l'Association Wafa

Au total, 160 personnes autistes sont actuellement prises en charge par l'Association Wafa des parents d'enfants en difficultés mentales de la wilaya de Constantine, a-t-on appris mardi de sa présidente Badiâa Boufama.

L'Association Wafa des parents d'enfants en difficultés mentales assure la prise en charge de 100 enfants autistes âgés entre 5 et 14 ans et 60 autres personnes adultes de 16 à 36 ans originaires de la wilaya de Constantine, a précisé à l'APS Mme Boufama en marge d'une visite au centre psychopédagogique géré par cette association, effectuée par les membres du bureau local de l'organisation nationale pour la promotion de la société civile.

Ce nombre de personnes bénéficie en priorité de séances éduco-psychologiques ayant trait sur la communication verbale et non verbale, le contact visuel et l'autonomie corporelle,

a-t-elle déclaré lors de cette rencontre conviviale, première activité de cette organisation, créée le 7 janvier 2021.

Des ateliers d'initiation à l'informatique et aux métiers artisanaux de couture et pâtisserie et des sessions de formation en faveur des parents autour des méthodes de prise en charge de leurs enfants, sont également au programme annuel établi par cette association, selon la responsable de ce centre, faisant savoir qu'une équipe pluridisciplinaire regroupant orthophonistes, psychologues et éducateurs a été mobilisée pour garantir l'encadrement de cette catégorie d'handicapés.

"Notre objectif primordial est d'assurer et de développer les facultés mentales de cette frange de personnes à besoins spécifiques et d'accompagner leurs familles", a affirmé Mme Boufama qui a insisté sur la nécessité de prise en charge précoce des enfants en situation d'handicap.

Le bureau de wilaya de l'organisation nationale pour la promotion de la société civile se fixe pour objectif d'accompagner les couches vulnérables de la société, a précisé à ce propos la présidente de l'organisation, Chahinez Djahnine relevant que d'autres actions à caractère sociales et humanitaires seront initiées par cette organisation.

Il est à noter que le bureau local de l'organisation nationale pour la promotion de la société civile a offert une centaine de cadeaux symboliques aux enfants adhérents à l'association Wafa.

TÉBESSA

La communication pour réussir la vaccination



A. C.

Une communication habile et crédible, mise au service de la collectivité, peut-elle atteindre les objectifs ciblés et escomptés ? Sachant l'importance de plus en plus évidente de la communication, comme outil d'explication et de persuasion, la DSP de la wilaya de Tébessa vient d'organiser une journée de formation et d'information au profit des chargés de la communication, au niveau des organismes publics, directions de l'exécutif, APC et autres mouvements associatifs. En ce temps de pandémie, il fallait communiquer et bien maîtriser, éclairer l'opinion publique en lui fournissant les éléments de réponse indispensables, susceptibles de la guider, concernant une situation épidémiologique donnée, ici le coronavirus. En ouverture de la séance de travail, il a été constaté des vides et des insuffisances au niveau des sites officiels, de

l'administration locale, ce qui nécessite une mise à jour impérieuse. Le DSP Saïd Belaïd a annoncé l'entrée dans la phase de vaccination, demandant elle aussi une communication d'explication fiable, au service de la population, mettant à contribution les moyens logistiques de la wilaya afin de garantir à l'opération de vaccination les conditions idoines. Il a été aussi question de comment parvenir à convaincre la population sur les bienfaits du vaccin. Dans sa communication explicative, le Dr Menah a souligné le bien-fondé de canaliser la communication contre les préjugés qui se sont créés, en plusieurs paramètres, culturel, économique ou encore idéologique. Les objectifs assignés à la campagne de vaccination sont : la continuité du système de santé, préservation des ressources humaines, diminution de la transmission de la contamination, baisse des cas des malades contaminés et des décès, notamment parmi la population de plus de 65 ans, jusque-là, la catégorie d'âge la plus affectée. A ce propos, la DSP a mobilisé 71 centres de vaccination qui entreront en service au fur et à mesure de la réception des arrivages des doses de vaccin. De son côté, le docteur B. Djabbari a évoqué les contraintes créées par les médias sociaux, s'agissant du vaccin, dans des sociétés encore vulnérables, une situation qui a engendré des faits d'hésitation vaccinale. En d'autres termes, les pouvoirs publics doivent inverser la tendance en recourant à la communication comme vecteur de transmission des messages officiels, ciblant les différentes populations, jeunes et moins jeunes. Petit bémol, le relâchement observé dans les mesures de protection n'aurait-il pas un impact négatif, à moyen terme, sur la poursuite de la campagne de vaccination et des incidences sur les résultats escomptés ?

Des appareils sensibles de télécommunications saisis

Les policiers de la sûreté de la wilaya de Tébessa viennent de mettre la main sur des appareils sensibles de télécommunications, nécessitant une autorisation spéciale des autorités compétentes, avec

des accessoires (batteries de charge). Une première personne a été interpellée, puis une deuxième, impliquées dans l'affaire de détention d'équipements de télécommunications très sensibles.

Les mis en cause ont été déférés devant le tribunal de Tébessa qui a ordonné leur élargissement, avant de se prononcer sur leur cas, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

A. C.

SÉTIF

Covid-19 : la seconde tranche de l'aide financière débloquée

La seconde tranche de l'aide financière destinée aux personnes affectées par les répercussions de l'épidémie de Covid-19 a été allouée, lundi, au profit de 9.570 bénéficiaires, notamment des commerçants, des artisans et des transporteurs. Supervisant le lancement de cette opération au siège du Trésor public de la ville de Sétif, le wali Kamel Abla a indiqué que cette seconde tranche s'inscrit dans la continuité des mesures prises par l'Etat visant à accorder des aides financières aux personnes touchées par cette crise sanitaire exceptionnelle, précisant que la seconde tranche s'élève à 60.000 dinars. Le même responsable a ajouté qu'un montant total d'environ 350 millions de dinars a été débloqué pour venir en aide à 11.744 personnes touchées par les répercussions du confinement imposé par les mesures prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Selon la même source, l'opération avance à un «bon» rythme jusqu'à la fin de la distribution de toutes les aides financières à leurs bénéficiaires, faisant savoir qu'un nombre suffisant d'agents a été mobilisé pour faciliter leur attribution en veillant au strict respect du protocole sanitaire pour prévenir la propagation de l'épidémie de Covid-19. Afin de faciliter cette action de solidarité, les pouvoirs publics ont consacré les centres postaux et la trésorerie communale à travers la wilaya au versement de ces aides, et

EL TARF

5 réseaux spécialisés dans le vol de véhicules démantelés en 2020

Les services de la gendarmerie d'El Tarf ont démantelé, durant l'exercice 2020, cinq (05) réseaux spécialisés dans le vol de véhicules et traité 29 affaires de vol de cheptel, a-t-on appris, mardi, du chargé de la communication de ce corps de sécurité. S'inscrivant dans le cadre de la lutte contre le trafic et le vol de véhicules, les services de la gendarmerie ont réussi à démanteler 05 réseaux regroupant 23 auteurs présumés du vol de 18 véhicules, a ajouté le commandant Djamel Nasri. Il a précisé, dans ce contexte, que 14 des 23 inculpés ont été placés sous mandat de dépôt relevant que 11 véhicules ont été restitués à leurs propriétaires.

S'agissant du vol de cheptel, les services de la gendarmerie ont traité, durant l'exercice précédent, 29 affaires impliquant 36 individus dont 19 ont été placés sous man-

dat de dépôt, a-t-on ajouté. Lors de leurs interventions, les gendarmes ont pu récupérer 52 bêtes, volées pour la plupart d'entre elles au niveau de pâturages montagneux éloignés, a précisé la même source, rappelant que pas moins de cinq affaires de vol de bovins ont pu être résolues suite à des appels téléphoniques via la ligne verte 1055.

Selon le commandant Nasri, une hausse du nombre des appels téléphoniques dénonçant différents dépassements et délits ont été enregistrés durant l'année 2020, notamment ceux concernant le non-respect du dispositif sanitaire lié au coronavirus.

Ces appels traduisent "le degré de conscience chez les citoyens à contribuer à la lutte et la prévention contre ce virus qui impose l'implication de tout un chacun pour pouvoir l'endiguer", a-t-il soutenu.

Trois kilos de mercure saisis, quatre arrestations

A. Ouélaa

tes menant vers les agglomérations frontalières ont fait l'objet d'une étroite surveillance.

Celui qui a permis d'appréhender les suspects, au nombre de quatre, originaires d'une wilaya du centre du pays qui étaient à bord d'un véhicule de tourisme.

La fouille de la voiture a permis de découvrir dans la malle des bouteilles en plastique contenant plus de 03 kg de mercure blanc.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

27 jounada ethania 1442

El Fedjr
06h01

Dohr
12h49

Assar
15h47

Maghreb
18h14

Icha
19h33



Des dettes qui dépasseraient les 481 milliards de centimes

Les déboires financiers de la commune d'Oran

Les déboires financiers de la commune d'Oran émergent désormais au grand jour. Sous-traitants privés et publics, notamment ceux chargés de la collecte des ordures ménagères, concessionnaires de réseaux (Sonelgaz, SEOR) et fournisseur de carburant et de lubrifiants (Naftal) réclament tous leurs dus. Des dettes globales qui sont estimées, selon des sources dignes de foi, à pas moins de 481 milliards de cts.

Houari Barti

Mêmes les cotisations auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ne sont plus versées, selon certaines indiscrétions. Une situation qui risque, à terme, de compromettre davantage la qualité des services assurés par la collectivité, mais surtout bousculer l'équilibre fragile du front social. La nouvelle grève des concessionnaires privées de la collecte des ordures ménagère, toujours en cours, est une parfaite illustration des manifestations que peut prendre ce problème des dettes impayées, avec toutes les conséquences qu'on peut imaginer sur la situation sanitaire de la ville et des citoyens. Il est à noter à ce titre que les créances des concessionnaires privés de la collecte représentent pas moins de 30 milliards de centimes rien que pour l'exercice 2020. Sans compter les créances au titre des années précédentes, dont 7 milliards qui remontent à 2019.

A ce propos, le directeur de la Division d'hygiène et d'assainissement (DHA) M.Rihi avait affirmé récemment que «les concessionnaires seront payés suite à la décision prise lors de la réunion tenue entre le DAL et la directrice des finances jeudi dernier. Une réu-

nion lors de laquelle il a été convenu de payer les dettes que l'APC doit aux concessionnaires au titre de l'année 2019 et qui s'élèvent à 7 milliards de centimes.» Il s'agit de 07 concessionnaires qui n'ont pas encaissé 9 mois de l'exercice de 2019, alors que 35 autres ont des dus de 03 mois pour la même année et 25 qui ont 05 mois impayés, ce qui fait au total 07 milliards de dettes, avait-il détaillé. Le directeur de la DHA avait également affirmé que même les dettes de l'exercice 2020 estimées à 30 milliards seront réglées. «C'est par le peu de moyens de la commune que nous procérons à la collecte d'ordures ménagères, on a programmé 4 rotations par jour est ce n'est pas suffisant», avait par ailleurs indiqué le directeur de la Division d'hygiène et d'assainissement (DHA) M.Rihi.

Mais même ce «service minimum» ne pouvait être assuré convenablement faute de carburant, dont Naftal aurait décidé d'en interrompre la fourniture pour protester contre le défaut de paiement de ces créances qui remontent selon certaines indiscrétions à 2014 ! La même situation prévaut auprès de Sonelgaz qui assure la fourniture de l'électricité et du gaz pour le compte de la commune pour faire fonctionner les écoles, les

Ils dénoncent l'ajournement des remises des clefs de 7.200 appartements Sit-in des souscripteurs AADL 2, devant la wilaya

S. M.

Des dizaines de souscripteurs du programme AADL 2, dans la wilaya d'Oran, concernés par les prochaines opérations d'attribution de 15.000 logements, location-vente, au pôle urbain 'Ahmed Zabana' ont tenu, hier matin, un sit-in de plusieurs heures, devant le siège de la wilaya pour dénoncer, selon leurs délégués, l'ajournement des remises des clefs de 7.200 appartements, en raison d'un retard dans les travaux de raccordement au réseau d'assainissement.

Les souscripteurs ont commencé à affluer devant le siège de la wilaya, dès les premières heures de la matinée. L'impressionnant dispositif sécuritaire mis en place pour encadrer cette action de contestation n'a aucunement dissuadé les concernés qui ont scandé des slogans hostiles à la direction de l'Agence.

La délégation des concernés, reçue par le chef du cabinet du wali, a remis à ce responsable une plateforme de revendications composée, es-

sentiellement, de trois points. Les souscripteurs exigent une réunion d'urgence avec le chef de l'exécutif pour exposer tous les problèmes et entraves constatés sur le terrain, l'intervention du wali auprès des deux ministères de l'Habitat et de l'Intérieur et des collectivités locales pour la délivrance, à titre provisoire, d'autorisations pour la réalisation de fosses septiques dans la ville «intelligente» Ahmed Zabana en attendant l'achèvement du chantier de rejet des eaux usées et enfin un planning détaillé des remises des clefs des 15.000 logements achevés.

Les délégués des souscripteurs du programme AADL 2, exclus de la prochaine remise des clefs de 7.800 appartements au pôle urbain 'Ahmed Zabana' prévue au courant de ce mois, ont promis, par ailleurs, de durcir leur mouvement de contestation si rien n'est fait pour satisfaire leurs «légitimes» revendications. Il est à rappeler que le wali s'est engagé mi-janvier dernier à attribuer les 7.200 logements location-

vante en juillet prochain. Il a promis que 7.800 logements achevés au pôle urbain 'Ahmed Zabana' seront livrés,

dans une 1^{re} étape, au courant de ce mois de février,

alors que 11.000 autres seront attribués au plus tard en juillet prochain.

Près de 40.000 logements, toutes formules confondues, en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran,

seront attribués à leurs bénéficiaires par étapes au courant de 2021, selon le wali.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a fait savoir qu'il sera programmé, dans une 1^{re} étape à fin-mars prochain, la distribution de 14.600 logements de différentes formules dont 6.500 logements publics locatifs (LPL), 7.700 logements location-vente AADL et 430 LPA ancien programme. Dans une deuxième étape, à la fin du mois de juillet prochain, il sera procédé à la distribution de 22.000 logements, toutes formules confondues, dont 10.000 LPL selon le nombre de points, de même que 11.000 logements location-vente (AADL) et 140 LPA ancien programme.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Cheikh Fatma, 86 ans, Mimosas

Haji Taïb, 73 ans, Tlemcen

Sahli Benoumer Mohamed, 26 ans, Bastié

Taref Moustapha, 69 ans, USTO

Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 jounada ethania 1442

El Fedjr 06h30	Dohr 13h18	Assar 16h18	Maghreb 18h45	Icha 20h03
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------

RuJourLeJour

VARIANT PRÉHISTORIQUE.



Portes ouvertes à la CCIO sur le centre du registre du commerce Des facilitations pour de meilleurs investissements

K.Assia

Des journées portes ouvertes sous le slogan «facilitations, modernisation et un climat d'affaires pour un meilleur investissement» sont organisées, depuis hier et pendant trois jours, et ce du 9 au 11 février prochain, par le Centre national du registre du commerce (CNRC) de la wilaya d'Oran à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO). Ces journées placées sous le haut patronage de monsieur le Ministre du Commerce se veulent un espace d'information et de vulgarisation de toutes les mesures de facilitation initiées par le CNRC en faveur des opérateurs économiques privés et publics, des commerçants et également des citoyens, a indiqué hier M. Mohammedi, directeur du CNRC Oran, précisant que plusieurs services sont offerts désormais à distance de quoi éviter les déplacements, améliorer la prestation et surtout être à l'écoute des opérateurs économiques.

Dans ce registre, les commerçants peuvent obtenir via Internet leurs attestations d'inscription, leurs attestations de non inscription et également les attestations de radiation et ce grâce au portail électronique «SIDJIL-COM» mis en place par le CNRC. Outre ces mesures de facilitation initiées depuis 2019, le CNRC a également lancé le dépôt des comptes sociaux via Internet et ce sans se déplacer au siège du CNRC. La nouvelle application électronique offre également la possibilité de paiement des droits de publication électronique à condition que les opérateurs économiques disposent d'une carte



interbancaire ou une carte «Gold». Dans ce registre, on saura que sur les 10.200 sociétés inscrites au registre de commerce et concernées par le dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2019, seulement 5.113 ont déposé leurs comptes sociaux soit la moitié pour un taux de 50% et ce à la clôture de l'opération au 31 décembre 2020.

En soulignant ainsi l'importance de cette opération d'assainissement et qui vient en application de la loi 04-08 du 14 août 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, le responsable a précisé

que la publication des comptes sociaux permet de recueillir toute l'information commerciale et financière du tissu économique, de structurer les banques de données et de les mettre au service des opérateurs économiques.

Outre ces dispositions, notre interlocuteur a rappelé également d'autres facilitations et prestations offertes dont le paiement électronique. Ce mode de paiement moderne permet aux assujettis porteurs de carte CIB de s'acquitter de leurs redevances via Internet. Par ailleurs, la clôture de l'opération du registre de commerce électronique aura lieu le 21 février 2021, a fait savoir le responsable. Notons que l'inauguration de ces journées s'est déroulée en présence de M. Ettayeb, directeur régional du commerce, M. Bounaâma, directeur de la CCIO, les cadres du CNRC et les élus de la chambre.

Deux nouveaux services pour le Laboratoire régional de la police scientifique Plus de 10.000 affaires traitées en 2020

K. Assia

Quelque 10.145 affaires ont été traitées et 20.220 analyses effectuées en 2020 par le Laboratoire régional de la police scientifique d'Oran, qui rappelons-le couvre 15 wilayas de l'ouest du pays. Ces demandes pour analyses et expertises permettent d'assister le travail des enquêteurs dans l'élucidation des différentes affaires et de consolider la preuve pénale.

Dans un bilan d'activité communiqué lors d'une conférence animée au siège de l'Inspection régionale de la police de l'Ouest, on saura que l'alcoolémie et les drogues constituent la majorité des affaires traitées avec 5.115 affaires d'alcoolémie et 2.716 affaires de drogues élucidées.

Dans ce registre, 5.115 analyses pour alcoolémie ont été effectuées durant l'année écoulée. Idem pour les affaires des stupéfiants où le laboratoire a enregistré 5057 analyses entre drogue douce, drogue dure (cocaïne) et psychotropes. Les statistiques font état également de 506 affaires solutionnées par le dépôt des documents, écriture et fausses monnaies et 4.543 échantillons ont été aussi prélevés pour expertise. Le département informatique

et preuves numériques a traité 479 affaires et effectué 1.455 expertises. Idem pour les départements balistique criminalistique et chimie légale qui ont traité respectivement 313 et 361 affaires et effectué 1.451 et 573 analyses. D'autre part, 178, 103 et 266 affaires ont été respectivement traitées par les départements de la sécurité alimentaire - environnement, celui de la biologie légale ADN et des incendies et des explosifs. «Tous ces services bénéficient de la disponibilité de moyens techniques et de matériels de pointe afin de répondre aux exigences et être aussi au diapason du progrès», précise-t-on.

Avec 10 départements ou services techniques et scientifiques, le Laboratoire régional de la police sera renforcé de 2 nouvelles spécialités ou services qui viendront appuyer le travail des enquêteurs, a indiqué le divisionnaire Benabdeslem Mustapha, premier responsable de cette infrastructure régionale. Il s'agit, du phono criminalistique pour l'analyse des voix et celui de l'analyse des traces consacré au résidu de tirs entre autres. Un acquis considérable pour la police nationale qui, depuis des années, a axé sa stratégie sur la modernisation de ses infrastructures en les dotant de

Un réseau de trafic international de cocaïne démantelé



K. Assia

Un réseau de crime organisé composé de huit individus âgés entre 22 et 52 ans activant dans le trafic international des stupéfiants vient d'être démantelé par les services de la brigade de la lutte antistupéfiants de la police judiciaire de la sûreté d'Oran, a déclaré, hier, le commissaire Arioua Salim, responsable du département de la communication et des relations publiques, lors d'une conférence de presse animée au siège de la BMPJ à Dar El Beïda. Une quantité de 4,250 kg de drogue dure (cocaïne), 13 véhicules, deux motos, un camion et dix portables ont été saisis dans cette opération, a noté le responsable précisant

que l'enquête a été diligentée à la suite d'informations parvenues aux policiers indiquant que deux individus allaient effectuer une transaction dans la partie Est d'Oran.

Les enquêteurs élaborent un plan lequel permet d'identifier l'emplacement et de connaître également les déplacements des suspects. Deux individus sont arrêtés en flagrant délit à bord d'un véhicule dans une maison en cours de construction et en possession d'un kg de cocaïne. Poursuivant leurs recherches, les policiers ont réussi à mettre la main sur une autre quantité soit 3,250 kg de cocaïne qui était soigneusement dissimulée dans une habitation, ce qui porte la quantité globale à 4,250

kg de cocaïne. Par ailleurs, les investigations diligentées ont révélé que les mis en cause activaient au sein d'un réseau de crime organisé activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Des perquisitions ordonnées par le tribunal sont effectuées dans le cadre de cette affaire et six autres individus sont également arrêtés. Les enquêteurs ont saisi un montant de 3 milliards et 800 millions de centimes, 13 véhicules de différentes marques, deux motos, un camion sans remorque, 10 portables. La valeur de la cocaïne saisie y compris le montant saisi dépasse les 10 milliards de centimes, estime-t-on. Les membres de ce réseau seront présentés au tribunal à l'issue de l'enquête.

Aïn El Turck Relance prochaine des enquêtes ménages des demandeurs de logements

Rachid Boutelis

L'enquête ménage, des demandeurs de logements qui a été suspendue en raison de la crise sanitaire, devrait être relancée prochainement, dans la daïra d'Aïn El-Turck, à l'instar des autres communes de la wilaya d'Oran, pour tenter de recenser les mal-logés et, pour le besoin, débusquer et écarter les fraudeurs qui tentent d'induire en erreur ladite commission, a-t-on appris, hier, de sources de la commune de Aïn El Turck.

Il importe de noter, sur ce registre, que les autorités locales seront, sans aucun doute, confrontées à un compliqué dilemme pour confectionner les listes des bénéficiaires et ce, en raison du faible quota dont dispose cette daïra, face à la forte demande des postulants. En effet, selon les mêmes sources, l'étude de plus de 8.000 dossiers en instance, déposés par

les mal-logés, des seules communes de Bousfer et d'El Ançor. L'étude des dossiers devra être achevée avant la distribution de quelque 1.000 logements dans ces 2 communes. Un véritable casse-tête pour les gestionnaires de ce dossier, puisque les 2 communes en question ne disposent que de 1.100 logements actuellement, en cours de réalisation. Au cours du mois de décembre dernier, lors d'un exposé présenté à l'ex wali d'Oran sur l'état des chantiers de constructions de logements dans la daïra de Aïn El Turck, les services de l'OPGI avaient indiqué que plus de 1.500 logements, répartis sur les communes de Aïn El Turck, Bousfer et El Ançor seront réceptionnés au courant de l'année prochaine (Ndrl/cette année). Il s'agit des sites de 500 logements de formule LPL, à Bousfer, 600 logements LPL à El Ançor et enfin de 320 autres dans le chef-lieu de cette daïra. La

réception de ces chantiers, qui était prévue, en principe au cours de l'année dernière, a été chamboulée, cependant par la crise sanitaire avec l'arrêt des travaux de réalisation. Par ailleurs, en perspective de la distribution prochaine de quelque 320 logements sociaux, au quartier 'El Bahia', des enquêtes ménages ciblant les demandeurs de logement, seront incessamment lancées.

Constructions et extensions illicites à Aïn El Turck

La police de l'Urbanisme traque les contrevenants

Rachid Boutelis

Une tentative de construction illicite a été constatée, avant-hier, sur la plage de la localité de St Germain par les éléments relevant de la brigade de Protection de l'urbanisme et de l'environnement, Pupe, de la Sûreté de daïra de Aïn El Turck, apprend-on de sources policières. Il s'agit d'un abri à bateau, illicitement construit, qui a été ciblé par une opération de démolition, une semaine auparavant. Des matériaux de construction trouvés sur les lieux, ont été saisis par les éléments de la Pupe.

Nos sources indiquent encore qu'une demi-douzaine d'infractions similaires, ont été également constatées lors d'une opération de contrôle qui a été menée par les mêmes éléments en début de semaine sur les plages du chef-lieu de ladite daïra.

Il importe de noter dans cette optique que cinq procès-verbaux ont été dressés lors d'une précédente opération similaire, menée par la brigade Pupe, à l'encontre des propriétaires d'habitats, qui ont réalisé des dépendances sans permis de construire. Une procédure judiciaire a été engagée contre chacun de ces contrevenants. Selon nos sources ces transgressions ont été relevées dans le village de Cap Falcon, le quartier Bensmir, communément appelé «douar Naquousse», la localité de St Germain et celle de Paradis-Plage, situés sur le territoire du chef-lieu de la dite daïra. «Nous avons sur

TLEMCEN

Les assurances du ministre des Finances

**Khaled Boumediene**

Le délai d'octroi du crédit destiné à l'investissement ne pourra plus dépasser un mois dorénavant après le dépôt du dossier au niveau de la banque afin de faciliter l'accès au financement bancaire des projets de petites et moyennes entreprises (PMI/PME), a indiqué à Tlemcen le ministre des Finances, Aimane Benabderahmane, qui a inauguré, en marge de sa visite ce lundi à Tlemcen, deux guichets dédiés à la finance islamique et au crédit d'investissements de création de PMI/PME au niveau de l'agence 408 de la banque de Crédit populaire d'Algérie (CPA) de Tlemcen, en présence du wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, du président de l'APW, Naceri Sid-Ahmed, du directeur général des Douanes algériennes, Noureddine Khaldi, et du président-directeur général de la banque CPA, Dahmani Mohamed. Le ministre a révélé, dans ce contexte, que 190 guichets de la finance islamique ont été ouverts sur l'ensemble du territoire national pour offrir près de sept produits aux citoyens.

« Ce mode de financement innovant fait suite à la demande pressante de nos concitoyens. Mais cette demande sociale est devenue aussi une demande économique. Pour cela, j'invite les banques à mener des campagnes de sensibilisation au profit des citoyens pour pouvoir bénéficier des divers produits offerts et pour contribuer au développement économique et social des ménages et du pays. Il faut désormais sortir du système rentier ! Il faut aller vers l'économie diversifiée par ses produits ! La banque ne doit plus se limiter au financement du crédit mais doit prendre en charge l'accompagnement

durable des entreprises et le soutien des opérateurs sur le terrain et des citoyens», a souligné le même responsable. Cette démarche, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, visant à introduire des mécanismes et une «vision nouvelle» pour le développement des PME et la diversification des produits, notamment à la faveur de la révision des structures en charge du soutien à ce genre d'entreprises productives.

Au siège de l'APW de Tlemcen, M. Aimane Benabderahmane a écouté les opérateurs économiques, les représentants des chambres de commerce, industrie, agriculture, Domaines, commerce, cadastre ainsi que ceux des douanes et des banques publiques et privées des wilayas de Sidi Bel-Abbès, Saïda et Tlemcen, qui ont soulevé leurs difficultés et préoccupations. Au cours de cette rencontre, qui a duré environ deux heures, le ministre des Finances a exhorté les investisseurs à unir les forces pour contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'économie nationale. «Les problèmes de développement en Algérie sont transversaux. Mais notre grand défi réside aujourd'hui dans la croissance économique et l'amélioration de notre économie pour le développement du pays, cela entend la conjugaison des efforts bien entendu. Les opérateurs économiques, l'administration des douanes, des domaines, du commerce, du cadastre et les banques publiques et privées sont là pour le relever. Toutes ces administrations doivent converger dans ce processus durable. Elles doivent assurer un accompagnement certain des opérateurs économiques, car l'entreprise est la seule ressource pérenne qui garantisse l'édification d'une économie nationale solide et diversifiée», a affirmé le ministre, qui a interpellé les investisseurs locaux de Tlemcen à faire revivre le métier à tisser qui faisait la fierté de toute la région et aussi à développer l'agroalimentaire qui sied beaucoup à cette localité à vocation agricole.

Il a rappelé, dans ce sens, que ses services ont arrêté une série de mesures pour la fusion des services du cadastre et de la conservation foncière en une seule administration afin d'éradiquer les dysfonctionnements enregistrés, notamment le défaut de coordination entre les deux administrations. «Dorénavant avec cette nouvelle réorganisation, il sera désormais possible au citoyen d'acquérir son livret foncier dans un délai ne dépassant guère un mois», a-t-il annoncé, rappelant que près de 164.000 actes de propriété ont été délivrés aux agriculteurs par les services concernés. A noter qu'au cours du débat, Guermouche Sofiane (un administrateur judiciaire du groupe Kherbouche) a exposé la situation du blocage de 72 tracteurs de marque Deutz depuis plus de deux ans au port de Ghazaouet, alors qu'une instruction (n°326 TN du 19 octobre 2019) émanant du Premier ministre ordonne le déblocage et la libération de tous les véhicules roulants qui sont bloqués au niveau de tous les postes frontaliers du pays. De nombreuses doléances ont également été soulevées au ministre. L'on peut citer la problématique de la mesure des passavants instaurée aux habitants de la bande frontalière, les lenteurs enregistrées dans l'octroi des actes de concession pour les agriculteurs, la gestion douanière de certaines activités des opérateurs économiques ou le casse-tête de la domiciliation des factures et le rapatriement de l'argent de l'étranger.

SAÏDA

Un mort et deux blessés dans un accident de la route

Une personne est morte et deux autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la circulation survenu lundi soir dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris hier de source hospitalière.

L'établissement hospitalier de la commune de Hassasna a ac-

cueilli trois blessés dont l'un a succombé à ses blessures dans le même hôpital

La direction de la protection civile a souligné que cet accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN 92) reliant les wilayas de Saïda et Tiaret à Oum Hadda suite au renversement

d'un véhicule utilitaire. L'intervention des agents de la protection civile a permis de prodiguer les premiers soins aux blessés et les transférer vers l'hôpital.

Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

EL-BAYADH

Un émissaire du ministère pour rassurer les éleveurs

Hadj Mostefaoui

Une rencontre s'est tenue récemment au siège de la wilaya entre des représentants des éleveurs et M. Miloud Benmaamar, directeur des services agricoles de la wilaya de Tipaza, délégué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en présence du premier responsable de la wilaya ainsi que différents acteurs locaux et régionaux de l'Office National de l'Aliment du Bétail, liés au secteur de l'élevage.

Objectif : identifier les entraves liées aux problèmes d'approvisionnement de la wilaya en produits céréaliers destinés à l'aliment du bétail. La rencontre a eu le mérite de faire baisser de plusieurs crans le malaise qui prévalait au sein de cette corporation qui avait tenu plusieurs sit-in afin de faire entendre la voix des éleveurs exaspérés par la tension sur ce produit depuis plusieurs mois, notamment le circuit de distribution du son qualifié d'obsolète. La rareté de ce produit et le dysfonctionnement du réseau de distribution détenu par une entité économique publique ont été à l'ordre du jour. D'emblée, l'émissaire du ministère de l'Agriculture a tenu à rappeler à l'assistance qu'il a été délé-

gué pour identifier et recenser les difficultés qui entravent la bonne marche du circuit de distribution et les nouvelles mesures à prendre par sa tutelle pour l'octroi de ce produit à son véritable bénéficiaire. Il a mis en exergue les critères réglementaires fixés par le ministère, à savoir la vaccination du cheptel, la confirmation de la qualité d'éleveur et surtout les besoins réels exprimés par chacun d'eux afin de les répartir par daïra.

Des propositions émises par le wali et le responsable local de la direction des services agricoles dont l'élaboration de listes fixes de bénéficiaires et la mise sur pied d'un programme de distribution par rotation. L'accent a été mis sur l'assainissement des listes des éleveurs en collaboration avec la chambre de l'agriculture afin de débusquer toute immixtion de personne étrangère au secteur et enfin la multiplication des centres de stockage du produit à travers les 22 communes.

Pour rappel, la wilaya compte 8.000 éleveurs détenant plus de 1,7 million de têtes d'ovins, une richesse qui leur donne du fil à retordre durant les périodes de disette et sans le concours de l'Etat elle risquerait de fondre comme neige au soleil.

BECHAR

Enquête sur la réhabilitation d'une ferme aquacole

Le projet de réhabilitation de la ferme aquacole de Boukais, commune située à 50 km au nord-ouest de Bechar, est en bute à des retards «inacceptables», a indiqué lundi le wali de Bechar lors d'une visite de travail à ce site.

«Les retards enregistrés dans les travaux de réhabilitation de cette ferme, qui ont été entamés en juin 2020, sont déplorables et il sera procédé à une enquête administrative pour connaître les causes de ces retards», a affirmé M. Mohamed Belkateb à ce sujet.

Une telle situation est «inacceptable» dans ce genre de projet économique, qui vise le développement et la promotion de l'aquaculture et la pisciculture dans la wilaya, a-t-il souligné.

Actuellement, le secteur de la pêche et de l'aquaculture a investi dans une première phase des travaux de réhabilitation de cette ferme aquacole pour un montant de 12 millions DA, dans le cadre d'un partenariat algéro-égyptien tendant au développement de ses capacités de production pour les faire passer de 50 à 200 tonnes/an de

différentes espèces de poissons d'eau douce, notamment le Tilapia et le Mulet, selon les responsables locaux du secteur.

«Ce partenariat algéro-égyptien permet, en plus du transfert de technologies en la matière, le développement des différents processus d'élevage de variétés de poissons d'eau douce», a déclaré à l'APS Djamel Boulekessaim, directeur régional du secteur.

La ferme aquacole de trois (3) hectares, qui a été inaugurée en mars 2015, est dotée de cinq (5) bassins de 180 m² et deux (2) autres bassins en plein air de 1.200 m², et est considérée comme l'épicentre du programme de développement des activités aquacoles et de la pisciculture dans la wilaya de Bechar, a-t-on souligné.

La réhabilitation de cette ferme aquacole et sa modernisation est la concrétisation d'une convention d'un partenariat entre l'Algérie et l'Egypte, qui a été signée à Oran, en marge de l'ouverture du 8ème Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA), en novembre 2019, a rappelé M. Belkessaim.

CHLEF

Priorité aux projets de gaz naturel

Bencherki Otsmane

Le wali de Chlef a affirmé lundi que la priorité a été accordée à la réalisation des projets de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité en faveur des zones d'ombre. C'est ainsi que dans un premier temps un programme spécial a été conçu pour raccorder au réseau de gaz naturel 65 zones d'ombre réparties à travers le territoire de la wilaya. Ce même responsable a précisé que 16.650 habitations sont concernées

par cet ambitieux programme. Pour l'heure, a-t-il dit, «les consultations sont en cours pour désigner les entreprises qui auront la charge de réaliser les travaux de raccordement». Le wali a rappelé que «des travaux ont été lancés la semaine passée pour le raccordement des habitations au gaz naturel sur 10 sites relevant de 6 communes». Par ailleurs, le wali a assuré l'allègement des mesures administratives pour la réalisation de ces projets dans les plus brefs délais en faveur de l'ensemble des zones d'ombre.

Espagne - Coupe du Roi **Séville-Barcelone, le choc des demi-finales**

A une semaine de son huitième de finale aller de Ligue des champions contre le Paris SG, le FC Barcelone de Lionel Messi se mesure ce soir au Séville FC en demi-finale aller de Coupe du Roi (21h00), choc alléchant entre deux équipes en forme. Si l'on regarde le palmarès, le club catalan pèse 30 Coupes du Roi, un record. Les Andalous, eux, n'en ont remporté que cinq, la dernière fois en 2010, et ont perdu leurs deux dernières finales face aux Barcelonais, en 2016 (2-0 a.p.) et 2018 (5-0). Finaliste de l'épreuve ces six dernières saisons (quatre trophées), le Barça a beaucoup perdu de sa superbe, même si l'entraîneur Ronald Koeman commence à redonner des couleurs à l'équipe blaugrana. Les Catalans restent sur six victoires d'affilée toutes compétitions confondues, dont la dernière obtenue à... Séville, contre le Betis battu 3-2 par un Barça qui a pu compter sur un super Messi, entré en seconde période. Sorti du banc, le capitaine argentin a sauvé Barcelone, alors mené 1-0, en égalisant et en livrant une prestation de

grande classe. Toujours impressionnant à bientôt 34 ans et en dépit de sa fin de contrat en juin prochain, le sextuple Ballon d'Or en est à 17 buts, dont 13 en Liga, cette saison. «Leo tire l'équipe vers le haut et nous en avons besoin», a déclaré son entraîneur, Ronald Koeman, après le succès sur le terrain du Betis. L'attaquant vedette, épaulé par un Antoine Griezmann en pleine progression, ferait presque oublier au Barça ses problèmes défensifs.

Des quatre premiers actuels du Championnat d'Espagne, Barcelone possède la moins bonne défense: en l'absence de Sergi Roberto et Gerard Piqué, auxquelles est venue s'ajouter récemment celle de l'Uruguayen Ronald Araujo, l'axe de celle-ci pourrait être 100% française mercredi, avec Clément Lenglet et Samuel Umtiti. Séville peut nourrir de légitimes ambitions dans cette Coupe. Son futur adversaire, même s'il s'est imposé, n'a pas pour autant été souverain aux tours précédents contre Cornellà, modeste club de D3 (2-0 a.p.), le Rayo Vallecano, club de D2 qui a mené 1-0, en égalisant et en livrant une prestation de

s'incliner que 2-1, et Grenade (5-3 a.p.). Si les joueurs de Koeman en sont à six victoires consécutives, ceux de Julen Lopetegui en sont à sept. Cependant, Séville devra composer sans son attaquant argentin Lucas Ocampos, victime d'une grave entorse de la cheville gauche en Liga contre Getafe (3-0) samedi, et dont l'absence pourrait durer un mois. Un sacré handicap, car si les Sévillans veulent avoir une chance d'aller en finale, leur défense de fer, qui n'a encaissé aucun but dans cette compétition depuis leur entrée, ne suffira peut-être pas. Mais les Andalous aussi ont une confrontation européenne à préparer: ils défieront Dortmund la semaine prochaine en huitièmes de finale aller de Ligue des champions. La seconde demi-finale de Coupe du Roi verra l'Athletic Bilbao, vainqueur de la Supercoupe d'Espagne aux dépens du Barça mi-janvier (3-2 a.p.), recevoir jeudi (21h00) Levante: une confrontation à l'issue indécise entre deux équipes qui se tiennent de près en championnat, où les Basques sont 11es et les «Granotas» 9es.

Ligue 1 française

Boulaya nominé pour le joueur du mois



Le milieu offensif international algérien du FC Metz, Farid Boulaya, est nommé pour le titre du meilleur joueur du mois de janvier de Ligue 1 française de football, trophée décerné par l'Union nationale de football professionnel (UNFP). Boulaya qui a inscrit deux buts et délivré deux passes décisives en 5 rencontres disputées le

mois dernier, aura une rude concurrence pour ce titre honorifique, puisqu'il aura comme concurrents le milieu offensif brésilien du Paris SG Neymar (3 buts et 1 passe décisive) et l'attaquant allemand de l'AS Monaco Kevin Volland (4 buts et 4 passes décisives). Considéré comme l'un des tauliers du FC Metz, Boulaya (27 ans), a été élu joueur

du mois de décembre de son club. Il compte au total cinq buts et quatre passes décisives. Pour rappel, l'attaquant international algérien de Montpellier HSC Andy Delort avait reçu en novembre dernier le trophée de l'UNFP. Il avait été élu avec 38% des votes devant Kevin Volland (AS Monaco/ 35%) et le buteur du Stade Brestois Irvin Cardona (27%).

Mort de Maradona

Un psychologue et deux infirmiers visés par l'enquête

Après le chirurgien et la psychiatre de Diego Maradona, trois nouveaux soignants sont désormais visés par l'enquête pour homicide involontaire, après le décès de la légende du football en novembre dernier, a indiqué une source judiciaire citée lundi par la presse locale. Le neurochirurgien Leopoldo Luque et la psychiatre Agustina Cosachov ont été les deux premières personnes visées par l'enquête, élargie à présent à un psychologue et deux infirmiers (un homme et une femme) présents lors des derniers jours de la

légende argentine. Le bureau du procureur général de San Isidro avait ouvert fin novembre une enquête pour déterminer les responsabilités dans la mort de Maradona, décédé d'un problème cardiaque le 25 novembre 2020 à l'âge de 60 ans dans sa résidence de Tigre, au nord de Buenos Aires. La procédure avait été déclenchée après les témoignages des trois filles de Maradona, Dalma, Gianinna et Jana, et cherche à déterminer une éventuelle négligence ou imprudence dans les traitements médicaux administrés au N.10 ar-

gentin. Les trois nouveaux suspects doivent comparaître devant le bureau du procureur cette semaine, toujours selon la source judiciaire. Après sa mise en cause, le neurochirurgien Leopoldo Luque s'était défendu en invoquant ses efforts pour aider «un patient ingérable». Opéré début novembre d'un hématome à la tête, le champion du monde de 1986 est décédé quelques semaines plus tard des suites «d'un œdème pulmonaire aigu secondaire et d'une insuffisance cardiaque chronique exacerbée».

Mondial des clubs

Le Bayern écarte Al Ahly et va en finale



Avec un doublé de Lewandowski, le Bayern a battu lundi le champion d'Afrique Al Ahly (Egypte) 2-0 en demi-finale du Mondial des clubs à Doha, et affrontera jeudi en finale (19h00) les Tigres mexicains d'André-Pierre Gignac. Les Allemands ne sont plus qu'à un pas d'un Grand Chelem historique de six titres consécutifs, après leur quintuplé de 2020: coupe et

championnat d'Allemagne, Ligue des champions, et supercoupes d'Allemagne et d'Europe. Robert Lewandowski, meilleur joueur Fifa 2020, a marqué aux 17e et 85e minutes, d'abord d'un tir de près dans la surface, puis en repoussant tranquillement de la tête dans le but un centre de Leroy Sané, alors qu'il était complètement seul aux six mètres.

Ligue des champions d'Europe **Gladbach-City délocalisé à son tour**

Le huitième de finale aller de Ligue des champions entre Mönchengladbach et Manchester City se jouera à Budapest, à la date inchangée du 24 février, a annoncé lundi l'UEFA.

Dimanche, l'instance du football européen avait annoncé le

déplacement dans la capitale hongroise d'un autre 8e de finale, entre Leipzig et Liverpool, l'Allemagne ayant interdit aux voyageurs venant d'une zone où la pandémie de Covid est particulièrement active de rentrer sur son territoire.

Tennis - Open d'Australie

Nadal passe, mais le dos grince



Le N.2 mondial Rafael Nadal, malgré un dos toujours douloureux, a réussi mardi son entrée en lice à l'Open d'Australie en battant facilement le Serbe Laslo Djere (56e), 6-3, 6-4, 6-1 en moins de deux heures (1h53). Un résultat express et rassurant pour l'Espagnol qui n'avait plus joué de match officiel depuis près de trois mois, ayant renoncé la semaine dernière à disputer l'ATP Cup en raison de douleurs au dos. «J'ai réussi à gagner en trois sets, c'est toujours positif de commencer comme ça. D'autant qu'il est toujours difficile de jouer un match officiel après une longue interruption. Donc c'est un bon début, je suis content», a commenté Nadal qui cherche à battre, à Melbourne, le record de

titres en Grand Chelem, qu'il co-détient pour le moment avec le Suisse Roger Federer (20). Reste que son dos continue de l'inquiéter. «Comme je l'ai dit il y a deux jours, mon dos n'est pas parfait. Chaque jour qui passe est probablement un pas vers une amélioration. Il y a toujours une chance que (la douleur) passe et c'est pour ça que je suis là, que je me bats en espérant que ça aille mieux et que je puisse me donner une chance» d'avancer dans le tournoi, a-t-il déclaré. Mais «aujourd'hui, ça ne va pas très bien, a-t-il cependant reconnu. Il faut que je modifie un petit peu mon geste de service.» Au deuxième tour, il sera opposé à l'Américain Michael Mmoh (177e), issu des qualifications.

LFP - Sanctions

Le CABBA sanctionné pour absence d'entraîneur

Le CA Bordj Bou Arréridj a écopé d'une amende de 200.000 dinars pour «absence d'entraîneur sur la main courante», lors du match en déplacement disputé dimanche face à la JS Saoura (défaite 2-0), dans le cadre de la 12e journée du championnat de Ligue 1, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. Depuis la démission de l'entraîneur Dziri Billel, au lendemain de la défaite concédée à domicile dans le derby des hauts-plateaux

face à l'ES Sétif (1-5) le 9 janvier dernier, le CABBA peine à trouver son successeur. Le technicien Aziz Abbès, qui a entamé la saison sur le banc du WA Tlemcen, a donné son accord avant de se rétracter. De son côté, le NC Magra s'est vu infliger une amende de 50.000 dinars pour «mauvaise organisation», alors que l'US Biskra et le CS Constantine ont écopé chacun de 200.000 dinars d'amende pour «non-respect du protocole sanitaire» anti-Covid.

Le NA Husseïn-Dey a écopé, quant à lui, de 50.000 dinars d'amende pour «tableau d'affichage non opérationnel», à l'occasion de la réception de la JS Kabylie (0-2). Enfin, la commission de discipline de la LFP a infligé un match de suspension plus une amende de 30.000 dinars pour contestation de décision à plusieurs joueurs, à l'image de Hicham Belkaroui (MC Oran), Nabil Bousmaha (CABBA) et Bourrahla Mohamed Essaïd (NCM).

MC Alger

Amrani explique son choix

Le technicien Abdelkader Amrani a indiqué avoir refusé l'idée d'aller à l'étranger, pour pouvoir rejoindre le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) en remplacement de Nabil Neghiz, dont la collaboration a été rompue jeudi à l'amiable, suite à la défaite concédée la veille en déplacement face à la JS Saoura (1-0), en mise à jour de championnat. «J'ai préféré le challenge du MCA que d'aller à l'étranger, où j'ai reçu pas mal de contacts. J'ai rapidement trouvé un accord avec la direction. Aucun entraîneur ni joueur ne peut refuser une offre du Mouloudia. C'est un honneur pour moi de diriger le MCA», a affirmé Amrani dans un entretien accordé à l'application officielle du club algérois. Amrani (65 ans) a si-

gné dimanche un contrat de six mois renouvelable, en remplacement de Nabil Neghiz, dont la collaboration a été rompue jeudi à l'amiable, suite à la défaite concédée la veille en déplacement face à la JS Saoura (1-0), en mise à jour de championnat. «J'ai préféré signer un contrat de six mois, car je suis persuadé que l'avenir d'un entraîneur chez nous est lié aux résultats. Pour moi, c'est plus un contrat moral. A l'issue de la saison, si les conditions seront réunies, je peux prolonger mon aventure», a-t-il ajouté. Concernant la composante de son staff technique, l'ancien entraîneur du CS Constantine a con-

firmé l'arrivée de l'entraîneur-adjoint Lotfi Amrouche «qui reste un enfant du club et qui va beaucoup m'aider. Il y aura également l'arrivée du préparateur physique Kamel Boudjenane, qui se trouve actuellement en Espagne et avec qui j'ai travaillé au CR Belouizdad et au Maroc». Concernant l'effectif, Amrani a tenu à le mettre en valeur, se montrant soulagé de pouvoir travailler avec un «bon groupe». «Je connais la plupart des joueurs, à l'image de Bensaha, Frioui ou encore Harrag. C'est un bon groupe, c'est important pour moi. Franchement, je ne me sens pas dépayssé.

Lors de mon premier discours aux joueurs, je leur ai demandé d'oublier le passé et de se concentrer sur le match important face au Zamalek en Ligue des champions». Avant d'enchaîner : «La pression existe bien sûr dans ce genre de grands clubs. Le plus important est de mettre les joueurs dans un environnement idéal et de faire en sorte qu'ils ne subissent pas cette pression, dont je préfère qu'elle soit plutôt sur moi». Enfin, Abdelkader Amrani n'a pas omis de lancer un message aux supporters du «Doyen». «Je suis venu au MCA avec l'intention de réaliser un bon travail et accomplir au mieux ma mission. J'espère être à la hauteur des espérances des supporters, à qui je demande de soutenir leur équipe surtout dans les moments difficiles», a-t-il conclu. Avec un match en moins à disputer face au voisin USM Alger, le MCA a reculé provisoirement à la 7e place au classement avec 19 points, à huit longueurs du leader ES Sétif.

MC Saïda

Course contre la montre pour qualifier les recrues

Le président du MC Saïda, Khaled Remli a indiqué mardi avoir reçu des assurances de la part des autorités locales afin de prendre en charge les créances du club auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), pour qualifier les nouvelles recrues avant le début du championnat de Ligue 2 de football ce week-end. «Nous avons tenu lundi une réunion avec les autorités locales durant laquelle nous avons reçu des garanties pour qu'elles prennent en charge le dossier des dettes des anciens joueurs qui ont saisi la CNRL afin d'obtenir les licences de nos nouveaux joueurs avant la première journée de championnat», a déclaré le pré-

sident du Conseil d'administration de la Société sportive par actions (SSPA) du MCS. La direction du MCS est dans l'obligation de s'acquitter d'une somme de 32 millions de dinars aux joueurs concernés pour obtenir les licences de ses nouveaux éléments, au nombre de 15, rappelle-t-on. Outre ce problème de taille, les dirigeants de cette formation de l'Ouest du pays doivent aussi convaincre leurs joueurs actuels de reprendre l'entraînement, puisqu'ils sont entrés en grève depuis trois jours pour réclamer la régularisation de leur situation financière. Cette grève a été déclenchée dès la fin du stage effectué par l'équipe à Saïda, et duquel plusieurs éléments de l'effectif de

la saison passée se sont absents pour revendiquer leur dû. «Nous sommes en contact avec les joueurs grévistes pour les convaincre de revenir à de meilleurs sentiments. Le problème du MCS est d'ordre financier, et j'espère personnellement qu'ils vont se montrer compréhensifs pour entamer le championnat dans des conditions normales», a encore dit le patron du club. Regrettant la situation dans laquelle s'est retrouvée son équipe, Khaled Remli a fait savoir, en outre, qu'il comptait engager prochainement un entraîneur en chef, vu que la préparation d'intersaison s'est effectuée sous la houlette d'un staff technique intérimaire.

Handball - Division Excellence

Trois tournois pour terminer la saison

La Fédération algérienne de handball (FAHB) compte organiser trois tournois, dans des lieux qui restent à déterminer, pour pouvoir boucler la saison 2019-2020 du championnat de division Excellence (messieurs), suspendu depuis mars 2020 en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a-t-on appris mardi de l'instance fédérale. «Notre objectif était toujours de terminer la saison 2019-2020. Après le feu vert pour la reprise de la compétition reçue de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), nous allons organiser trois tournois, à travers le pays, pour terminer le précédent exercice», a déclaré le président sortant de la FAHB, Habib Labane. Le championnat d'Algérie Excellence de handball, à l'arrêt depuis mars 2020 en raison de la pandémie de coronavirus, reprendra ses droits le week-end du 2 et 3 avril prochain.

Sur décision du MJS, et en concertation avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, les salles omnisports et salles de sport ont été autorisées à rouvrir progressivement depuis le 3 février. «En raison de la situation financière difficile de la plupart des clubs de l'élite et leur difficulté à respecter le protocole sanitaire, nous avons opté pour cette formule qui consiste à rassembler les joueurs pendant la durée du tournoi, et éviter ainsi aux équipes les dépenses liées aux tests de Covid-19. Poursuivre le championnat avec l'ancien système de compétition aurait été coûteux pour les clubs», a-t-il ajouté.

Avant de conclure : «Dans cette optique, nous allons organiser prochainement une réunion avec les présidents de club pour leur expliquer cette démarche et les mesures relatives au protocole sanitaire». La décision prise par la FAHB de poursuivre la saison 2019-2020 conduit de facto à l'annulation de l'exercice 2020-2021. La Division Excellence (messieurs) avait été suspendue au terme de la 13e journée, disputée le 13 mars 2020. Dans le groupe A, le MM Batna et le CA Bordj Bou Arréridj caracolaient ensemble en tête du classement, alors que le GS Pétroliers et la JSE Skikda dominaient le groupe B.

Athlétisme - Championnats d'Afrique

Vers le report de l'édition 2021 ?

Le nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Farid Boukaïs, a annoncé à Alger que sa première importante décision en tant que nouveau patron de l'instance pourrait être d'interpeller le ministère de la Jeunesse et des Sports, pour demander le report à une date ultérieure des prochains Championnats d'Afrique de la discipline, prévu à l'été 2021 en Algérie. «La pandémie du nouveau coronavirus a pratiquement tout gelé pendant plus de dix mois et les prochains Championnats d'Afrique sont prévus au mois de juin : autrement dit, dans moins de quatre mois. Honnêtement, et si je n'ai pas la certitude que nous puissions garantir une bonne organisation, qui soit à la hauteur d'un pays comme l'Algérie, je demanderais au MJS que ces Championnats soient reportés à une date ultérieure, pour nous laisser le temps de bien les préparer» a-t-il expliqué juste après son élection. Le président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou avait remporté le suffrage de cette assemblée élective avec 39 voix, devant son unique concurrent, l'ancien athlète Yacine Louail, qui a récolté 34 voix. Dans sa nouvelle tâche en tant que président de la FAA, Boukaïs sera assisté de sept membres, à savoir : Mokhtaria Safi, Hocine Boukendoul, Hamid Rahmouni, Tahar Bekhouche, Ferhat Azzem, Mohamed Toumi et Laïd Besbou. Outre la longue période d'arrêt, imposée par la pandémie du nouveau coronavirus, Boukaïs a tenu compte également du mois de Ramadhan (ndlr, au mois d'avril), et pendant lequel les activités seront relativement limitées. Un autre fait qui selon lui fait pencher la balance en faveur d'un éventuel report des prochains Championnats d'Afrique, à Oran. Cependant, et loin d'être catégorique à propos de ce report, le nouveau président de la FAA a tenu à rappeler que «impossible n'est pas algérien» et que «tous les efforts nécessaires seront consentis», pour permettre le déroulement de cette compétition «au mois de juin» prochain. Autre priorité pour Boukaïs en tant que nouveau président de la FAA, «la création d'un comité de sages», et dans «les plus brefs délais», pour apaiser les divergences, et surtout pour contribuer au «rassemblement de la grande famille de l'athlétisme algérien». «Ce comité de sages pourrait avoir aussi un rôle consultatif, et nous serons ouverts à toute proposition émanant de sa part, pour peu qu'elle soit intéressante et qu'elle serve l'intérêt de notre sport» a-t-il tenu à préciser. Initialement, quatre candidats s'étaient présentés à la présidence de la FAA, mais deux d'entre eux ont finalement décidé de se retirer de la course le jour de l'assemblée. Il s'agit de Kamel Benmisse (ancien président de fédération) et Mourad Benslimani (Ligue de Médéa). Idem chez les candidats à faire partie du nouveau Bureau Fédéral, qui étaient 28 au départ, avant qu'Anwar Taibi ne se retire au dernier moment, laissant le suffrage se dérouler avec seulement 27 candidats.

Football - Ligue 2

Des espoirs et des interrogations

M. Zeggai

La Ligue 2 reprendra vendredi ses droits dans l'indécision la plus totale eu égard au changement du système de compétition avec trois groupes: Est, Centre et Ouest. Les premiers des trois groupes disputeront à huis clos un mini championnat en aller simple sur terrain neutre (19, 24 et 29 juin 2021) pour désigner les deux équipes qui auront l'insigne honneur d'évoluer parmi l'élite la saison prochaine. Pour la rétrogradation, les clubs classés aux quatre dernières places de chaque groupe rétrograderont en division inférieure. Six semaines de préparation seront-elles suffisantes à des joueurs à l'arrêt depuis onze mois ? Les clubs disposeront-ils des moyens financiers pour respecter le protocole sanitaire ? Ce sont les questions qui taraudent les observateurs à la veille de la compétition qui débutera sur un fond d'interrogations avec cette affaire des clubs endettés et interdits de recrutement. Ce qui signifie clairement que plusieurs formations, dont le nombre annoncé est de seize, entameront la compétition sans leurs nouveaux joueurs. Une situation pénalisante pour les clubs réfractaires qui n'ont pas réglé leurs dettes. Il faut ajouter également la situation qui menace le début du championnat de certains clubs n'ayant pas encore trouvé de domiciliation, étant donné que leurs stades ne répondent pas aux critères exigés. Là, on vient d'apprendre que le stade Mansour Khodja de Lakhdaria a été homologué à la dernière minute. Reste le MOB, la JSMB et le SCAD, dont les stades ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 14 du règlement du championnat amateur. C'est dire que le derby de Yemma Gouraya entre le MOB et la JSMB en ouverture du championnat reste en suspens quant à sa domiciliation. En revanche, le CRB Ain Oussara et l'US Remchi ont choisi respectivement de recevoir aux stades de Boussaâda et Tlemcen. En prévision de ce championnat, les clubs n'ont pas lésiné sur les moyens pour renforcer leurs effectifs. Une remarque : pratiquement, toutes les équipes ont préféré recruter des joueurs avant les entraîneurs. Alors, comment se présente ce championnat avec son nouveau système ?

GROUPE OUEST : UNE FLOPÉE DE PRÉTENDANTS

Suivant une certaine logique en matière de préparation et de renforcement, c'est le MBC Oued Sly qui est annoncé comme l'un des grands favoris de cette épreuve. Les responsables ont mis tous les moyens en œuvre pour réussir une deuxième accession consécutive. L'ASMO, qui a souffert le martyre pour entamer les préparatifs, s'est ressaisie, notamment avec le retour à la barre technique de Kamel Mouassa qui n'est plus à présenter. Ce ne sera pas facile mais pas impossible pour une formation de la trempe de l'ASMO pour peu que les dirigeants s'en donnent les moyens. Le CRT, quant à lui, et en dépit de son statut de promu, ne va pas se limiter à faire de la figuration avec son nouvel entraîneur Hadj Merine et son jeune président Houari Tabli. La preuve, le CRT aura été l'un des premiers clubs à avoir entamé la préparation et bouclé son opération recrutement. Il fau-



dra également compter sur la JSM Tiaret. Après une intersaison mouvementée avec l'exode de certains de ses joueurs cadres et le conflit administratif, la raison a fini par l'emporter, ce qui pourrait contribuer à la réalisation des objectifs assignés surtout que les «Habbaches» ne juvent que par l'accession. Mais attention à l'IRB El-Kerma qui n'a pas l'intention de se contenter du maintien. Les responsables de l'Ittihad voient grand et se sont donné les moyens pour créer la sensation. Ce n'est pas le cas de l'OMA où l'opposition et la guerre des clans continuent de porter de graves préjudices au club. Pour ne pas jouer avec la sensibilité des supporters de l'Olympique, disons que l'OMA est mal parti pour aller se mêler à la course à la première place et ce, pour des raisons que nous divulguerons plus tard. Au MC Saïda, il ne reste que le nom tant que le club est géré d'une manière catastrophique et là, la mission s'annonce très rude pour le Mouloudia où les dettes cumulées ont «tué» le MCS étant donné que presque une quinzaine de recrues n'ont pas été encore qualifiées. Les autres équipes ont connu des fortunes diverses. Pour le SC Ain Defla, le public attend avec beaucoup de curiosité et d'impatience de voir à l'œuvre le SCAD du nouveau coach Zaoui Samir (ex-ASO Chlef) dont l'objectif reste le maintien. Idem pour le SKAF et son nouveau responsable technique Sid Ahmed Slimani. La formation de Khemis Miliana se contentera d'assurer son maintien, ce qui n'est pas une simple formalité avec quatre clubs qui rétrogradent. Le CRB Ain Ouessera demeure la grande inconnue de ce groupe. Mais attention au sursaut d'orgueil des joueurs du Chabab qui sont décidés à aller jusqu'au bout pour garantir leur maintien. C'est l'objectif recherché par le RCB Oued Rhiou et l'US

Remchi, qui doivent cravacher dur pour ne pas décevoir leurs fans dans un championnat qui s'annonce assez relevé avec la présence de nombreuses formations ayant déjà évolué dans ce palier.

GROUPE CENTRE : USMH-RCA-USMB-WAB FAVORIS

Dans ce groupe, et suivant une certaine logique, l'USMH, qui vient de régler son problème des dettes de certains anciens joueurs, est considérée comme le favori numéro 1 de cette compétition. Les Harrachis se sont bien préparés, avec à la clé plus de huit matches amicaux sous la houlette du coach Djamel Menad, qui veut réussir son passage à El-Harrach et son retour sur le terrain après une longue absence. Pour sa part, le RCA semble également bien parti pour jouer les premiers rôles et aura été l'un des premiers clubs de ce groupe à avoir entamé le recrutement. Le RCK, lui, ne veut pas se contenter de jouer le maintien ou les trouble-fêtes, mais la première place lui donnant accès au play-off. L'USM Blida parviendra-t-elle à répondre à l'attente de son public ? Il est encore prématuré de se prononcer, même si l'USMB, au vu de son histoire, doit afficher de grandes ambitions. En revanche, le WAB demeure le grand inconnu compte tenu du départ de ses nombreux éléments de base partis vers d'autres lieux. Mais, attention au Widad qui est bien armé pour aller se frotter aux candidats à l'étage supérieur. La JSMB et le MOB, les deux anciens sociétaires de l'élite, sont perturbés par de graves crises internes qui risquent d'entraver leur bonne marche. Le MOB, avec son nouvel entraîneur Mourad Karouf, va jouer avec l'équipe réserve et les anciens joueurs en raison des dettes. Ce n'est pas le cas

de la JSMB où règne, semble-t-il, un brin de calme avec l'arrivée de nouveaux dirigeants et un nouveau coach Karim Khouda (ex-CSC). Les autres formations, l'ABS, le CRB Thour, l'ESBA, le WRM et l'IBL viseront le maintien, avec des possibilités d'être des trouble-fêtes.

GROUPE EST : USMAN-DRBT-MOC, L'ÉLITE EN POINT DE MIRE

Ce groupe est incontestablement le plus difficile avec la présence de pas moins d'une dizaine d'anciens sociétaires de l'élite. Sur le papier, il est difficile d'imaginer le MOC autrement qu'un sérieux prétendant à la première place au vu du travail entamé depuis des mois par le président Demigha. A Annaba, la politique du bricolage continue du moment que l'USMAn reste tributaire de certains intérêts. Le club est confronté au problème relatif à la non-qualification des nouveaux joueurs, ce qui risque de perturber l'entraîneur Mohamed Benchouia (ex-JSMS), qui a même menacé de partir. Le DRB Tadjenat, lui, reste tributaire de la volonté de son président Tahar Gueraïche. Ce dernier veut-il réellement mettre tout en œuvre et jouer les premiers rôles ou se contentera-t-il du maintien ? Réponse en fin de saison. A El-Eulma, le MCEE continue de broyer du noir avec le conflit CSA-SSPA. Le nouvel entraîneur Aziz Abbès (ex-WAT) parviendra-t-il à redresser la barre et répondre aux vœux des milliers de fans du Babiya ? L'ASK, qui a été vidée de ses meilleurs joueurs, ne semble pas en mesure de tenir le coup avec les autres postulants au titre. L'US Chaouia n'a pratiquement rien fait pour jouer les premiers rôles, ce qui signifie que l'USC jouera pour éviter la relégation. C'est du moins la politique de son président

Abdelmadjid Yahia depuis des années. Les deux clubs phares des Aurès, à savoir le CAB et le MSPB, n'ont pas droit à l'erreur, et devront coûte que coûte faire honneur à leurs histoires. Le Mouloudia et le Chabab sont donc tenus par l'obligation de résultat, à moins que l'opposition souterraine réagisse encore une fois. Les autres, le HB Chelghoum Laïd, le NRB Teleghma, le CRB Ouled Djellal et l'USM Khencela ne devraient pas s'aventurer à voir plus grand que leurs moyens, même si des surprises ne sont pas à écarter.

MODALITÉS D'ACCESSION ET DE RÉTROGRADATION

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), qui gère la Ligue 2, rappelle les conditions de déroulement du championnat ainsi que les modalités d'accession et de rétrogradation arrêtées pour la saison 2020/2021. Ainsi, suite aux résultats de la consultation écrite du 27/12/2020, le championnat de Ligue 2 amateur se déroulera à huis clos en trois (03) groupes de douze (12) clubs chacun en aller et retour en vingt deux (22) journées. La compétition débutera le 12 février prochain et s'achèvera le 15 juin.

- **Accession :** à l'issue de la 22^e journée, les clubs classés à la 1^{re} place de chacun des trois (03) groupes joueront entre eux un mini championnat en aller simple, sur terrain neutre et à huis clos. Au terme de la 3^e et dernière journée de ce mini championnat, les clubs classés aux deux premières places accèderont en Ligue 1 professionnelle.

- **Rétrogradation :** à l'issue de la 22^e et dernière journée du championnat de Ligue 2 amateur, les clubs classés aux quatre dernières places de chaque groupe (9^e, 10^e, 11^e et 12^e place) rétrogradent en DNA, soit 4x3 = 12.

MC Oran

Belatoui déjà sur le départ ?**M. Zeggai**

Les mascarades se poursuivent au Mouloudia d'Oran en l'absence du président Tayeb Mehiaoui, à l'étranger pour des soins, paraît-il. Au MCO, n'importe qui gère n'importe quoi, faute d'un conseil d'administration, exigé dans l'organigramme d'un club prétendu professionnel.

Avec le cumul des problèmes, les joueurs du MCO, qui menacent de recourir à la grève, ont eu des garanties pour la régularisation de leurs arriérés suite à l'intervention de Ben-senouci Chems Eddine, président du CSA, délégué par Tayeb Mehiaoui. Voilà la gestion approximative qui

règne au MCO avec l'ingérence directe du président du club amateur en l'absence des membres du conseil d'administration et de tous les actionnaires. D'autre part, nous avons appris de source bien informée que l'aventure du coach Omar Belatoui risque de prendre fin prochainement. Dans les prochains jours, on en saura plus sur l'avenir de Belatoui, surtout que ce dernier a affiché son mécontentement sur les conditions de travail.

Après que le nom de Bouakaz eut été évoqué, c'est Nabil Neghiz qui est annoncé et reste, selon notre source, la priorité des proches du président. Aussi, nous avons appris que Belatoui a des contacts, mais ne

veut pas se précipiter ou abandonner son équipe. Par ailleurs, des informations circulent faisant état du départ à Alger d'une délégation du MCO pour le fameux dossier de la licence de club professionnel (LCP). Selon un responsable du club, ce dossier est prêt, sauf qu'il sera remis dimanche alors que le dernier délai est prévu demain jeudi. Là, il y a anguille sous roche. Selon notre source, il semblerait qu'un accord aurait été trouvé avec Réda Abdouche pour accepter le dossier dimanche, mais à condition que la SSPA/MCO s'engage par écrit à respecter la date de remise des 19 documents et ce, pour éviter la défalcation des points. Affaire à suivre...

NA Hussein Dey**Très loin des espérances****Adjal Lahouari**

Alors que le mercato battait son plein, les deux responsables techniques, Merzkan et Leknaoui, n'avaient pas hésité à clamer haut et fort que le NAHD allait jouer les premiers rôles. Il est vrai que le recrutement d'une vingtaine de joueurs est impressionnant. Selon ces mêmes techniciens, dont l'expérience ne peut être mise en doute, le Nasria allait traiter d'égal à égal avec les grosses cylindrées de la Ligue 1. A l'heure actuelle au tiers de la compétition, le NAHD pointe au quatorzième rang, à 16 points du leader sétifien. Et sauf réveil fort improbable, ce club doit se consacrer à la lutte pour le maintien, en compagnie d'une flopée de traînards qui paient cash ce retard à l'allumage. Le Nasria n'a remporté que deux victoires, dont celles récemment face à deux mal classés, la JSMS et le CABBA. Ce sursaut ayant coïncidé avec l'arrivée à la barre technique de Billel Dziri, on a trop vite évoqué «l'effet Dziri». Cette formule est utilisée à tout bout de champ lorsqu'une équipe se remet à gagner des matches, ce que les entraîneurs en question acceptent

USM Annaba**Le poids des dettes****Tayeb Zgaoula**

L'USM Annaba vient de boucler la préparation d'avant-saison par un troisième et dernier stage à Alger en prévision du coup d'envoi du championnat de Ligue 2. Cette phase de préparation s'est déroulée dans de bonnes conditions, selon les dirigeants et ce, malgré la crise financière qui secoue le club depuis l'exercice précédent. En effet, le règlement des dettes envers le CSA et les joueurs, qui s'élèvent à près de 8 milliards de centimes, met dans l'embarras le président de la SSPA Abdellah Zaïm, contraint donc de

régler un problème causé par ses prédécesseurs. Pour rappel, lors de la dernière AGO, les membres ont approuvé le bilan moral mais rejeté le bilan financier.

Devant cette situation et toutes les tracasseries, le wali d'Annaba Djamel Eddine Berrimi et les membres de l'APW ont réuni dernièrement au siège de la wilaya les pourvoyeurs de fonds de la wilaya pour venir en aide au club afin de dénouer cette crise financière. Il faut dire que cette rencontre, au départ porteuse de promesses, n'a pas eu d'échos auprès des industriels présents, qui ne se sont pas manifestés pour ap-

porter leurs contributions. En effet, seules la wilaya et l'APC ont apporté leurs aides, respectivement de l'ordre de 2 milliards de centimes et 1,5 milliard provenant de l'APC. Pour sa part, l'entreprise Asmidal, sponsor du club, contribuera avec une enveloppe de 2 milliards. L'actuel patron du club SSPA, Abdelbasset Zaïm, participera lui aussi avec une aide personnelle de 1,5 milliard. S'exprimant dans ce cadre précis, le chef de l'exécutif Djamel Eddine Berrimi a indiqué que «les aides et les subventions accordées doivent permettre au club d'évoluer dans de bonnes conditions».

USM Bel-Abbès
Confusion autour de la barre technique

L'entraîneur Moaz Bouakkaz a été présenté lundi à la presse, par la direction de l'USMBA, comme étant le nouveau coach de cette formation de Ligue 1 de football, au moment où le président de la Société sportive par actions (SSPA) du club, Abdelghani El Hennani était en contact avec un autre technicien, Lakhdar Adjali en l'occurrence. S'exprimant devant les journalistes, Bouakkaz a indiqué que pour lui, Morsli Bengorine et Bouanani, respectivement directeur général, manager général et secrétaire général, «sont (ses) seuls interlocuteurs», tout en considérant son engagement avec l'USMBA «officiel et réglementaire». Il a, en outre, fait savoir qu'il prendra ses fonctions dans les prochains jours, avouant au passage «la difficulté de la mission» qui l'attend. «Mais ce ne sera pas une mission impossible, vu que l'équipe renferme de bons joueurs. On fera en sorte de redresser la barre», a-t-il déclaré, cité par la page officielle sur facebook

Le bras de fer engagé entre le staff administratif de l'équipe et les actionnaires de la SSPA du club, à leur tête El Hennani, risque de jouer un mauvais tour à l'équipe classée à la 17e place au classement avec 9 points pour 12 matchs joués. Le président du Conseil d'administration, qui ne reconnaît pas la désignation de Bouakkaz à la barre technique, a sollicité Lakhdar Adjali pour lui confier les rênes techniques de son équipe, affirme-t-on dans son entourage. L'USMBA risque ainsi de se retrouver avec deux entraîneurs.

ASM Oran
Un défi de taille pour Kamel Mouassa

Le technicien Kamel Mouassa est devenu le nouvel entraîneur de l'ASM Oran, a-t-on appris auprès de ce club de Ligue 2 de football. «L'accord a été conclu ce jour avec Mouassa pour qu'il prenne les commandes techniques de notre équipe, avec comme objectif d'accéder en Ligue 1 en fin de saison», a indiqué le manager général de la formation oranaise, Houari Benamar. L'arrivée de Mouassa intervient à quelques jours seulement du coup d'envoi du championnat de l'antichambre de l'élite. Ce technicien, qui a roulé sa bosse au sein de plusieurs formations algériennes, avait réussi à faire accéder l'ASMO en Ligue 1 lors de la saison 2013-2014, avant que cette équipe ne retombe à l'issue de l'exercice 2015-2016. La formation de «M'dina J'dida» s'est préparée durant l'intersaison sous la houlette de l'entraîneur-adjoint, Moulay Cherif El-

Ouezzani et du préparateur physique, Kacem Salim. Elle a effectué un stage d'intersaison d'une dizaine de jours à Oran et disputé pas moins de cinq matchs amicaux contre des équipes de Ligue 2, soldés par quatre victoires et une seule défaite face à l'IRB El-Kerma (3-0), jeudi passé. «Je ne suis pas à ma première expérience avec l'ASMO. Je ne viens pas en terre inconnue. D'ailleurs, je connais bien les dirigeants et l'entourage du club. C'est un avantage considérable pour moi. Je remercie le staff technique qui était en place et qui a eu le mérite d'entamer la préparation avec l'équipe. Je ne connais pas encore tous les joueurs, mais je sais que l'équipe est composée de jeunes joueurs pétris de qualités. Nous allons donner le meilleur de nous-mêmes afin de réaliser les objectifs assignés», dira Kamel Mouassa juste après la signature du contrat.

IS Tighennif
Recrutement tous azimuts**Abid Djebbar**

Pour renforcer l'équipe par des joueurs de bon niveau, les dirigeants de l'Ideal sportif de Tighennif (IST) ont pris la décision d'effectuer une large opération de recrutement avec un grand nombre d'arrivées, avant d'entamer la préparation d'avant-saison sportive sous de bons auspices. En attendant le choix du nouvel entraîneur en chef, le président Ismaïl Hamid et les dirigeants ont désigné l'entraîneur des gardiens Moumenine Bakhadda en démarquant la préparation le 3 février dernier. Pour ce qui est du renfort en défense, l'on signale l'arrivée de Henni Mohamed (MCS), Sevrane Sid Ali (CRB Sfisef) et

Hamdadou Abderazak (ES Tighennif). Au milieu de terrain

ont été engagés Baghdad Abderrahim (ARB Ghriss), Boutenah Saïd (OM Arzew) et Benkaddour Oussama (RC Relizane). Enfin, pour améliorer le rendement de la ligne d'attaque, l'on cite Behri Hamid (SAM), Chouikhi Mourad (MC Saïda), Laribi Abdelkader (RC Arbaâ), Youcef Menni (CRB Hennaya), Orbani Mohamed (US Chaouia), Allam Mohamed (ES Tighennif) et Boukhar Nadir (US Remchi), soit treize éléments qui pourraient apporter un nouveau souffle au club de l'IS Tighennif. C'est en tout cas le souhait des supporters qui attendent avec impatience le coup d'envoi du championnat.

A Wuhan L'équipe de l'OMS n'a pu percer les origines de la pandémie



A près un séjour de quatre semaines à Wuhan en Chine, l'équipe internationale d'experts chinois et de l'OMS a annoncé mardi n'avoir pu percer les origines de la pandémie de Covid-19, jugeant "hautement improbable" la théorie d'une fuite d'un laboratoire mais sans parvenir à identifier l'animal responsable de la maladie.

Une transmission du coronavirus depuis un premier animal puis un deuxième avant une contamination à l'homme est l'hypothèse "la plus probable", a indiqué Peter Ben Embarek, chef de la délégation de l'OMS qui vient de mener une enquête à Wuhan, le berceau de l'épidémie, dans le centre de la Chine.

Cette piste demande toutefois "des recherches plus spécifiques et ciblées", a-t-il ajouté. La transmission depuis un animal est probable mais celui-ci n'a "pas encore été identifié", a pour sa part déclaré Liang Wannian, le chef de la délégation de scientifiques chinois. Depuis les premiers cas de Covid-19 rapportés à Wuhan, la pandémie a fait plus de 2,3 millions de morts dans le monde.

En tout état de cause, l'hypothèse de la fuite du coronavirus d'un laboratoire est "hautement improbable", selon le chef de la délégation de l'OMS à Wuhan.

Et "il n'y a pas assez de preu-

ves pour déterminer si le Sars-Cov-2 s'est propagé à Wuhan avant décembre 2019", a indiqué Liang Wannian.

Cette mission sur les origines de la transmission du virus à l'homme, jugée extrêmement importante pour tenter de mieux lutter contre une possible prochaine épidémie, a eu du mal à se mettre en place, la Chine semblant très réticente à laisser venir ces spécialistes mondiaux de diverses disciplines comme l'épidémiologie mais aussi la zoologie. L'OMS avait auparavant prévenu qu'il faudrait s'armer de patience avant de trouver une éventuelle réponse. "Nous sommes dans un processus et nous avons besoin de temps et d'efforts pour comprendre" ce qui s'est passé, a expliqué à l'AFP le docteur Hung Nguyen-Viet, co-directeur du programme sur la santé humaine et animale à l'Institut international de recherche sur l'élevage à Nairobi.

«TROP TÔT» POUR UN REJET

La mission chinoise s'achève alors que d'autres experts de l'OMS ont examiné lundi le vaccin anti-Covid-19 d'AstraZeneca, dont l'efficacité est désormais en question pour les plus âgés et contre le variant sud-africain du virus. Le vaccin AstraZeneca/Oxford, que le Royaume-Uni a été le premier

à administrer massivement à sa population dès décembre, a déjà été approuvé par plusieurs autres pays et par l'Union européenne. Mais certains gouvernements ont préféré le recommander uniquement pour les moins de 65 ans voire 55 ans, faute de données suffisantes sur son efficacité pour les plus âgés. Dimanche, l'Afrique du Sud a suspendu le démarrage de son programme de vaccination, qui devait avoir lieu dans les prochains jours avec un million de vaccins AstraZeneca, après une étude révélant une efficacité "limitée" contre le variant local du virus. Selon les premiers résultats de cette étude, ce vaccin est efficace à seulement 22% contre les formes modérées du variant sud-africain. Aucun résultat n'est encore disponible sur son efficacité contre les formes graves. Il est "beaucoup trop tôt pour rejeter ce vaccin", qui est "une partie importante de la réponse mondiale à la pandémie actuelle", a toutefois assuré Richard Hatchett, qui dirige le CEPHI, la branche recherche du mécanisme Covax, mis en place par l'OMS pour tenter de garantir une distribution équitable des moyens de lutte contre le Covid-19. "Nous pensons que notre vaccin protégera quand même contre les formes graves de la maladie", a affirmé pour sa part un porte-parole d'AstraZeneca.

Facebook lance un filet plus large sur la désinformation anti-vaccins

Facebook a annoncé lundi redoubler d'efforts en faveur de la vaccination contre le coronavirus, avec toujours plus d'informations sur les campagnes nationales et des mesures renforcées contre les fausses rumeurs répandues par les groupes anti-vaccins.

Le géant américain des réseaux sociaux veut en faire plus pour «retirer les fausses affirmations sur Facebook et Instagram sur le Covid-19, sur les vaccins contre le Covid-19 et les vaccins en général pendant la pandémie», a-t-il indiqué dans un communiqué.

Facebook a donc étendu sa liste des idées fausses qui ne seront pas tolérées, et sont déjà interdites dans les publicités. Elle comprend notamment les messages affirmant que le Covid-19 a été fabriqué par des humains, que les vaccins ne sont pas efficaces,

que l'OMS a menti sur le Covid-19. «Plus de 2 milliards de personnes de 189 pays ont été connectées à des informations fiables via cet onglet, fait valoir la société. Mais les critiques de Facebook ne sont pas convaincus. «Facebook a promis à plusieurs reprises de réprimer la désinformation liée au Covid et les anti-vaccins depuis un an», a tweeté une ONG luttant contre la «haine numérique», le Center for Countering Digital Hate. «A chaque fois, ils échouent à remplir leurs objectifs.»

Le réseau social doit bientôt publier les résultats d'une vaste étude sur la pandémie, qui a récolté 50 millions de réponses de personnes exprimant leur opinion ou racontant leur vécu sur des sujets comme les symptômes du Covid-19, le port du masque ou l'accès aux soins.

Allemagne Des automobilistes piégés par la neige toute la nuit sur une autoroute

Des dizaines d'automobilistes ont passé la nuit dans leur véhicule, piégés par la neige sur une autoroute du nord-ouest de l'Allemagne, a annoncé mardi la police locale.

Ces automobilistes et chauffeurs de poids-lourds ont été bloqués sur une trentaine de kilomètres sur l'autoroute A2 près de Bielefeld (Rhénanie du nord-Westphalie) en raison des fortes chutes de neige en Allemagne depuis plus de 48 heures, selon la police.

Plusieurs camions se sont renversés à cause de l'état de la route, entraînant la fermeture de l'autoroute dans les deux sens. La plupart ont passé près de seize heures dans leur véhicule, dans un froid glacial. Des secouristes leur ont fourni couvertures et boissons chaudes. «La situation

générale est difficile», a déclaré un porte-parole de la police de Bielefeld à la presse. «Il faudra beaucoup de temps pour que l'embouteillage se résorbe», a abandonné une porte-parole du centre de contrôle autoroutier de la région.

Des automobilistes ont également été bloqués une partie de la nuit dans le centre de l'Allemagne, sur l'autoroute A4.

Le ministre des Transports, Andreas Scheuer, a appelé les habitants du nord et du centre de l'Allemagne à s'abstenir de circuler au moins jusqu'à mercredi. Ces chutes de neige et la formation de congères ont également entraîné retards et annulations sur le réseau ferroviaire, selon la Deutsche Bahn. Plusieurs lignes longue distance sont concernées dans toute l'Allemagne.

Le froid devrait toutefois rester intense cette semaine, avec des températures proches des -20 degrés la nuit dans certaines régions. Plusieurs localités, dont Francfort, ont augmenté leurs capacités d'accueil et de prise en charge des sans-abris. A Nuremberg (Bavière), une partie de la population est elle privée de chauffage en raison d'un incendie dans une centrale électrique.

Ces intempéries n'ont à ce stade pas fait de victime officiellement. Lundi, un homme avait été retrouvé mort dans la neige, à Bielefeld, sans que son décès soit à ce stade relié aux intempéries.

Royaume-Uni Le prestigieux collège de Winchester va enfin s'ouvrir aux filles

Le Winchester College, très élitaire pensionnat pour garçons du sud de l'Angleterre dont est diplômé le ministre des Finances Rishi Sunak, a annoncé mardi qu'il allait s'ouvrir partiellement aux filles, pour la première fois depuis sa fondation en 1382. Cette petite révolution s'inscrit dans le cadre d'une réforme visant à inscrire «dans le XXIe siècle» cette école où les frais de scolarité s'élèvent à près de 42 000 livres par an (environ 47 400 euros).

Après près d'un siècle de délibération sur le sujet, nous

allons introduire des filles dans l'école au cours des prochaines années», a détaillé le collège sur son site internet. «L'admission de filles apportera des avantages multiples: nouveaux défis intellectuels, diversité de pensée, horizons plus larges», a-t-il ajouté.

L'établissement, qui héberge actuellement environ 700 garçons dès le collège, admettra au moins 30 élèves externes, dont environ la moitié de filles, dès l'équivalent du lycée «au plus tard pour la rentrée 2022», a-t-il détaillé. Jusqu'à 50 pensionnaires filles devraient être

reçues dès 2024 au collège. Le Winchester College, qui souhaite à terme accueillir quelque 850 élèves, ambitionne également d'augmenter de 25% le nombre de boursiers pour le faire passer de 120 à 150 en 2024 et d'accroître les possibilités de cours en ligne pour renforcer "les collaborations" avec les écoles publiques.

Le Winchester College est l'un des plus prestigieuses écoles secondaires privées du Royaume-Uni, au même titre que le collège d'Eton, réservé aux garçons de l'élite britannique.

Floride Un réseau d'eau potable contaminé par... piratage informatique



Un pirate informatique est parvenu à entrer de façon illégale dans le réseau d'ordinateurs d'une usine d'approvisionnement en eau en Floride, donnant des instructions pour augmenter à un niveau dangereux la concentration en un additif chimique, a rapporté lundi la police locale. Le piratage a été heureusement immédiatement remarqué et une correction a été apportée de fa-

çon à ce qu'aucun consommateur local --d'une banlieue de la grande ville de Tampa-- n'ait été en danger, a précisé Bob Gualtieri, le shérif du comté de Pinellas. Mais cette cyberattaque est venue illustrer le danger que les piratages informatiques peuvent faire courir à d'importantes infrastructures aux Etats-Unis, a ajouté le shérif. L'intrusion malveillante dans le système informatique de l'usine de

La pollution liée aux énergies fossiles responsable d'un décès sur 5



La pollution provoquée par les énergies fossiles a été responsable de plus de 8 millions de morts prématurées en 2018, soit 20% des adultes décédés dans le monde, ont estimé des chercheurs.

La Chine et l'Inde comptent à elles seules pour la moitié de ce bilan, tandis qu'un autre million de morts se partagent entre le Bangladesh, l'Indonésie, le Japon et les Etats-Unis, selon cette étude publiée mardi dans la revue scientifique Environmental Research. Et le cocktail toxique de particules fines générées par la combustion du pétrole, du gaz et surtout du charbon est responsable d'au moins un quart de la mortalité dans une demi-douzaine de pays, tous en Asie.

«On parle souvent du danger de la combustion des énergies fossiles dans le contexte des émissions de CO2 et du changement climatique. On néglige les impacts sanitaires potentiels», a indiqué l'un des

co-auteurs, Joel Schwartz, de la Chan School of Public Health de l'Université de Harvard. Selon de précédentes recherches, la pollution de l'air raccourcit de plus de deux ans l'espérance de vie, en moyenne. Et l'Asie est la plus touchée, avec une espérance de vie réduite de plus de 4 ans en Chine notamment, contre huit mois en Europe. La nouvelle étude multiplie par deux de précédentes estimations du nombre de morts liées à la pollution générée par les énergies fossiles. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la pollution de l'air (qui inclut la pollution liée à la cuisson ou au chauffage dans les foyers) tue 7 millions de personnes par an, dont 4,2 millions liées à la pollution extérieure.

Les dernières données de l'observatoire «Global Burden of disease», qui répertorie les causes de mortalité à travers le monde, sont similaires. Ces deux estimations se basent sur des données satellites et des

relevés de surface pour déterminer les concentrations de particules fines PM2,5. Mais elles ne permettent pas de déterminer si ces particules viennent de la combustion d'énergies fossiles ou de la fumée des incendies de forêts, a noté la co-auteure Loretta Mickley, spécialiste des interactions entre climat et chimie à Harvard. Avec les données satellite, on ne voit que certaines pièces du puzzle», a-t-elle indiqué. Pour affiner le tableau, l'équipe de chercheurs a utilisé un modèle 3D de chimie atmosphérique qui divise la Terre en blocs de 60km par 50km, couplé à des données d'émissions de CO2 des différents secteurs (industrie, aviation...) et à des simulations de circulation de l'air de la Nasa. Une fois connue la concentration de PM2,5, ils se sont penchés sur l'impact sur la santé. De récentes études ayant montré une sous-estimation de cette menace, ils ont développé un nouveau modèle de risque.

France

Un enseignant en grève de la faim pour la régularisation d'un jeune Malien

Un enseignant français a entamé lundi son dixième jour de grève de la faim pour obtenir la régularisation d'un jeune Malien tout juste majeur placé chez lui en famille d'accueil depuis deux ans. «Je ne m'alimente plus, je bois des tisanes, pour avoir quelque chose de chaud. Je suis fatigué mais hyper motivé à aller jusqu'au bout pour Madama», témoigne auprès de l'AFP Eric Durupt, enseignant dans un lycée du Puy-en-Velay (centre), suivi médicalement. «C'est notre dernier recours, je ne lâcherai rien», ajoute l'enseignant qui dit avoir perdu six kilos depuis qu'il a entamé sa grève, le 30 janvier.

En décembre 2018, Madama Diawara, 16 ans, arrivé du Mali quelques mois plus tôt après avoir traversé la Méditerranée puis les Alpes, a été accueilli par M. Durupt et sa compagne, également enseignante.

Le jeune homme a été scolarisé, puis inscrit dans un établissement pour obtenir un diplôme d'ouvrier agricole. Il a effectué un premier stage chez un couple d'éleveurs en



juin 2020 puis s'est vu proposer un contrat d'apprentissage. «C'est un gamin qui veut s'intégrer, l'élevage l'intéresse, il a toujours eu un cursus scolaire régulier et il est motivé», témoigne Martine Vigouroux, éleveuse de moutons, qui souhaite le prendre comme apprenti. Mais la préfecture refuse de délivrer l'autorisation de travail nécessaire au jeune homme, majeur depuis janvier 2020, affirmant que Madama Diawara avait présenté

de «faux papiers d'identité» et mettant également en doute sa minorité à son arrivée en France. Des élèves du lycée où enseigne M. Durupt ont organisé un sit-in vendredi dans la cour du lycée en soutien à sa démarche.

Au début de l'année, un boulanger de l'est de la France s'était mis en grève de la faim pour obtenir la régularisation de son apprenti guinéen, Laye Fodé Traoré, sur le point d'être expulsé.

Chine: poursuite du recul des naissances en 2020

Le nombre de naissances enregistrées en Chine a reculé de près de 15% sur un an en 2020, pour la quatrième année consécutive, nouveau signe du peu d'impact de l'assouplissement du planning familial dans le pays.

La Chine, qui imposait depuis 1979 aux couples de n'avoir qu'un seul enfant pour limiter une croissance de la population alors galopante, leur permet depuis 2016 d'en avoir deux pour limiter le vieillissement du pays. Selon les données publiées lundi par le ministère de la Sécurité publique, 10,04 millions de naissances ont été enregistrées en 2020, soit 14,8% de moins que le chiffre officiel des naissances enregistrées pour 2019. Le sexe-ratio s'est établi à 52,7% de garçons et 47,3% de filles.

Le nombre officiel des naissances totales, annoncé séparément, s'était établi en 2019 à 14,65 millions. Ce chiffre, qui n'est pas encore disponible pour 2020, est traditionnellement plus élevé que celui des naissances enregistrées parce que tous les parents ne font pas enregistrer leur enfant immédiatement.

Le chiffre annoncé lundi pour les naissances enregistrées est "inférieur au nombre de personnes qui passent l'examen d'entrée à l'université" et le vieillissement va devenir un problème croissant, estime un internaute sur le réseau social Weibo. Pour un autre utilisateur de Weibo, il s'agit de "la crise la plus grave qu'affleure la nation chinoise". L'inflexion de la politique démographique depuis 2016 n'a pas sensiblement poussé les couples à avoir davantage de bébés, en raison notamment de l'urbanisation et du coût de la vie.



Le taux de natalité l'an passé était même le plus faible depuis la fondation de la République populaire en 1949. "Si toute la société considère le fait d'avoir des enfants comme une souffrance, alors il y a un problème dans cette société", avertit un autre internaute sur Weibo. L'annonce des dernières données en date intervient après une année durant laquelle la pandémie de Covid-19 a semé le chaos dans l'économie mondiale et suscité des inquiétudes pour l'emploi dans de nombreuses familles. En novembre, la Chine a lancé son premier recensement de l'après-enfant unique qui permettra notamment de déterminer si la fin de cette politique a permis une augmentation significative de la population d'un pays comme la France. En décembre, les médias d'Etat chinois avaient cité le ministre des Affaires civiles Li Jiheng selon lequel le taux de fécondité devrait s'établir en Chine à 300 millions d'ici 2025.

Le recensement est une gigantesque opération menée tous les dix ans et le précédent, mené en 2010, avait fait état d'une population de 1.339.724.852 personnes. L'augmentation depuis l'an 2000 (+5,83%) avait été de plus de 73 millions d'habitants, soit davantage que la population d'un pays comme la France. En décembre, les médias d'Etat chinois avaient cité le ministre des Affaires civiles Li Jiheng selon lequel le taux de fécondité avait "chuté dangereusement" dans le pays, bien en dessous du taux de remplacement de la population qui est de 2,1 naissances par femme.

Afrique du Sud Quatre enfants tués suite à leur chute dans une cavité

Quatre enfants ont été tués suite à leur chute dans une cavité dans la ville du Cap au sud-ouest de l'Afrique du Sud, ont annoncé mardi les services de secours. Le drame est survenu lundi lorsque les enfants étaient en train de "jouer dans un terrain instable qui s'est effondré sous leurs pieds", a déclaré le porte-parole des services de secours de la province du Cap Occidental, Jerome Carelse. La conseillère du quartier où habitaient les enfants, situé à l'est de la ville du Cap, Khaya Yoli, a fait savoir que cette zone avait servi pendant des années d'espace de loisirs pour les jeunes des quartiers adjacents. "Nous n'avons jamais imaginé que cet espace puisse être d'un tel danger", a-t-elle ajouté, mettant l'accent sur la nécessité d'examiner les fondements du pont situé à côté de la zone où le glissement de terrain a eu lieu. De son côté, la présidente provinciale du Forum de police communautaire (FPC), Fransina Lukas, a appelé tous les parents à rester vigilants et à bien surveiller leurs enfants. "Les vacances scolaires prolongées laissent de nombreux enfants inactifs, en particulier pendant ces chaudes journées, où ils s'aventurent dans les barrages et les plages sans être accompagnés", a-t-elle déclaré.



Golfe Les Koweïtiennes lancent leur premier îMeToo

«Je ne me tairai pas»: au Koweït, des femmes défient le conservatisme de la société et la culture de la honte pour dénoncer pour la première fois le harcèlement sexuel, dans une campagne en ligne déclenchée par une célèbre blogueuse de mode.



Dans ce riche pays pétrolier du Golfe, des dizaines de témoignages de femmes traquées, harcelées ou agressées, ont déferlé sur le compte Instagram récemment créé «Lan Asket» («Je ne me tairai pas»). La blogueuse et ancienne femme mannequin Ascia Al Faraj, qui compte plus de 2,5 millions d'abonnés sur le réseau social, a été la première à déclencher la campagne dans une vidéo explosive la semaine dernière. «Chaque fois que je sors, il y a quelqu'un qui me harcèle ou qui harcèle une autre femme dans la rue», a-t-elle fustigé émue sur ces images enregistrées après qu'un véhicule a accéléré pour «l'effrayer» alors qu'elle se dirigeait vers sa voiture.

«N'avez-vous pas honte ? Nous avons un problème de harcèlement dans ce pays, et j'en ai marre !» La vidéo de d'Ascia Al Faraj a déclenché un mouvement national dans un pays jusqu'alors peu touché par la campagne îMeToo, née aux Etats-Unis en 2017 et qui a provoqué un raz-de-marée mondial. Des émissions de radio et de télévision ont accueilli des militantes, des avocates et des universitaires pour discuter de la question du harcèlement.

L'ambassade américaine au Koweït a apporté son soutien à cette campagne. L'ambassade a également partagé l'emblème de la campagne: un dessin représentant trois femmes, l'une dévoilée, une autre avec un hijab, et une dernière le visage couvert, au dessus du slogan «Ne la harcelez pas».

INACCEPTABLE

Shayma Shamo, médecin de 27 ans qui a étudié à l'étranger et est revenue au Koweït l'année dernière, a lancé la plateforme «Lan Asket» après avoir vu la

vidéo d'Ascia Al Faraj. «Dès que j'ai ouvert le compte, les messages ont commencé à affluer, venant de femmes et jeunes filles qui ont subi harcèlement verbal, physique et sexuel», raconte-t-elle à l'AFP. «Le silence n'est plus une option.

Nous devons nous exprimer, nous unir et nous défendre les unes les autres parce que ce qui se passe est inacceptable», insiste-t-elle. Le Koweït est bien doté d'une loi contre le harcèlement mais la question des violences sexistes reste taboue. Dans une autre vidéo, Ascia Al Faraj a révélé avoir reçu des «histoires intenses» d'immigrées indiennes, pakistaniennes et philippines traçant au Koweït.

«Les expatriées ici sont incroyablement vulnérables et harcelées à un niveau que les femmes koweïtiennes ne pourront jamais imaginer», a-t-elle dénoncé. Selon les ONG, les femmes immigrées qui constituent une grande partie de la population du riche Etat du Golfe, sont parmi les plus vulnérables, beaucoup occupant des métiers subalternes. Face au large soutien, le mouvement a été conspué par des voix conservatrices appelant les femmes à s'habiller de façon pudique pour éviter le harcèlement.

VAINCRE CE CANCER

Pour Rothna Begum, chercheuse à Human Rights Watch, les femmes se mettent sur le devant de la scène face au peu d'actions de la police. Et la honte de lier sa famille à ce genre d'affaires réduit souvent les femmes au silence. «Ces témoignages publiés sont incroyablement importants pour donner aux Koweïtiens une idée de ce à quoi ressemble réellement le harcèlement et du terrible mal qu'il cause», déclare Rothna Begum à l'AFP. «Dès qu'une femme commence à parler de harcèlement, les questions des membres de la famille commencent : Que portais-tu ? Avec qui étais-tu ? Quelle heure était-il ?», résume-t-elle.

Aujourd'hui, les femmes koweïtiennes repoussent les limites du conservatisme d'un pays qui fait certes figure d'exception dans le Golfe, par le dynamisme de sa société civile. Figure médiatique glamour, Lulu Al-Aslawi, a révélé avoir été elle aussi intimidée sur internet en raison de ses photos de mode.

«Les filles ne parlent pas par peur d'être stigmatisées», dit-elle à l'AFP. «Mais nous n'arrêterons pas tant que nous n'aurons pas vaincu ce cancer de la société».

APPARTEMENTS

■ Vente appartement F3, sup 83 m², 4e étage, acté bien ensoleillé, bon voisinage, accepte promesse de vente, situé à Oued Tlélat/Oran - Tél : 0556.09.23.69

■ A vendre appartement F4, 6e étage avec ascenseur immeuble propre, 3 façades, sup 87 m² acté, situé à Semiramis, début la rue de Mostaganem/Centre-ville d'Oran prix 950 U - 0559.85.57.04

■ A louer F3, 6e étage avec 2 ascenseurs, bien aménagé bien ensoleillé, situé Akid Lotfi, Oran - 0771.05.99.16

■ A vendre appart F3 au 1er étage, Haï Yasmine 3, Bâtiment 53, n° 5 - 0775.40.44.53 - 0796.50.52.54

■ Met en location appartement F4, au 1er étage, bien aménagé, seul au palier, toutes commodités, chauffage /c, interphone, gde cour, dans un immeuble de 3 étages, neuf et sécurisé à Haï el Badr, Cité Petit/Oran - Tel 0552.92.96.03

■ A louer pour couple : appartement grand standing, 1^{er} étage, dans une maison de maître, porte fermée, 2 grands salons, 1 pièce, SDB, cuisine, cour. Oran, Boulevard Chakib Arslane - Tél : 0661.21.12.31

■ Location F4 résidence Beâabad, en face hôpital pédiatrique, 1er étage avec garage - vente F2 Yasmine 2 / 4e étage - Location ou vente local boulevard Dubaï, Akid Lotfi, 2 rideaux 107 m² - Tél : 0555.40.37.76

■ A vendre à Mostaganem F3, 2e étage 3 façades, bien aménagé. Tél fixe, climatiseur par désistement - Tél : 0696.38.48.19

■ Loue F3 Belgaïd, 3e (2,5 U) - F3 + box Bd des lions, 4e (6U) - F4 Plateau, 3e (3U) - F5 Ain El Turck, 4e (2,5 U) - F1 Centre-ville, 1er (2U) - Villa Kerma (5U) - Ag ABDALLAH Tél: 041.29.14.59/ 0770.40.87.48

PENSÉE
A la mémoire de notre chère épouse, mère et grand-mère Mme LACEB née ARAB SAID Tassasite décédée le 10 février 2020. Cela fait une année depuis qu'elle nous a quittés pour un monde meilleur en laissant derrière elle un immense vide irremplaçable. Son mari LACEB Ahmed, ses enfants Toufik, Sofiane, Walid et Narimène et ses petits-enfants et toute sa famille demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour elle. Puisse Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en son vaste Paradis. Sa famille

PENSÉE
Le 10.02.2015 cela fait déjà 6 ans, cher papa Mahida Boumediène

Tes filles Rachida et Khadidja qui pensent toujours à toi et prient tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Repose en paix. Allah yarhmek, cher papa.

■ Promotion immobilière «EMI TURKISH» vous propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4/F5 en vente sur plan au niveau de la forêt « El Menzah » (ex-Canastel) ORAN. Contactez-nous sur 0770.96.45.63/64 ou sur Fixe : 041.83.84.26

VILLAS

■ A vendre belle villa, sup 280 m², finie 100%, située sur un grand boulevard à Bir El Djir Oran. RDC : 3 locaux commerciaux sur le Bd en activités + 1 pce + cuis avec séjour + petit jardin + b/eau. 1er : 4 chambres, 2 halls, SDB, WC, grand salon, véranda. Prix 6M800 - 0773.71.02.80

■ Echange habitation R+1 R : 2 garages sup 160 m² bâtie, actée + L.F (eau + 380 (FM) + ligne fixe Internet), 02 façades à Bouyakour, daïra de Boutlélis pas loin de l'autoroute, contre bâtie de 100 à 120 m² environs ou autres - Tél : 0669.59.63.22. Etude toute proposition

■ A vendre maison 470 m² en plein commerce des pièces détachées, Les Castors Po 7M ; Pd 9 M, négociable - Tél : 0698.79.42.07

EMPLOIS
■ Institut professionnel d'esthétique et de rééducation sis à ORAN cherche réceptionniste présentable et des employées (femmes) sérieuses, même débutantes ou un universitaire. Poss. poste de travail à mi-temps - 0553.18.41.04

■ Bureau d'études cherche Juriste habitant environs Seddikia Oran - mail : gef019@yahoo.fr

■ A vendre une ferme de 2 hectares, 15 ares à El Amria (Migra) entourée, composée de 2 puits, 400 ares, oliviers, bassin, acte + livret foncier - 0554.29.99.91 - 0656.33.65.77

■ A louer terrain clôturé 2.500 m², Zone Hassi Ameur - Tél : 0550.55.10.13

■ A vendre lot de terrain. Sup 1.137 m², 2 façades, une de 20 m, sur l'avenue et 2e, 18m en parallèle. Acté + Livret foncier; bien situé à avenue d'Oujda / Oran. Convient clinique, Labo d'analyses, promotion immobilière... etc. Prix 13 U/m² négociable - Tél : 0782.47.10.32

TERRAINS

Société recrute
● Agents de sécurité
Diplôme et expérience exigés
Résider à Oran ville

Envoyer CV à recrutements22021@gmail.com

1- Substitut Osseux Coin & Granulé CE

2- Scie à plâtre

3- Scie à OS

Disponible à Medicat Oran - Tel : 0661.62.67.01

PENSÉE

A mon très cher père El-Hadj MAGHROUS Mostéfa dit : SAFA Décédé le 20/02/2020
Déjà une année que tu nous as quittés à jamais, tu as été le père exemplaire durant toute ta vie, tu étais toujours là pour nous épauler et nous soutenir dans nos moments difficiles, ton absence est amère pour nous tous, tu as laissé un vide irremplaçable, repose en paix GRAND BRAVE HOMME. Je demande à tous ceux qui l'ont connu, aimé et respecté d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire, que Dieu Le Tout-Puissant l'accueille en Son Vaste Paradis.
Ta femme, tes enfants, tes petits enfants, tes belles filles, tes beaux frères, tes sœurs, tes sœurs, ton frère, tes amis...



Société industrielle privée Sise à Sidi Bel Abbès Recrute dans l'immédiat

1) Responsable commercial :

- 1) -Universitaire
- 3) -disponible immédiatement

2) Responsable maintenance :

- 1) -Ingénieur
- 3) -disponible immédiatement Salaire à débattre (1&2)

3) Contrôleur Qualité

- 1)-Niveau : 3 As et plus
- 2)-Disponibles immédiat

Adressez : Lettre de motivation + CV

A Zone industrielle, Lot n°100, Sidi Bel-Abbès

Ou Mail : toplast_algerie@yahoo.fr

LOCAUX

■ A louer HANGAR 420 m², charpente métallique, 6m hauteur, sol granit sur Bd à Es(Senia - A vendre 1 magasin 14 m² Mdina Jdida + Loue 1 magasin R+1, 48 m² sur autoroute (Es Senia) sur Bd - Tél : 0776.44.78.92

■ A louer local 76 m², bien aménagé, avec sanitaire, rideau électrique, situé à Bd Mekki Khelifa (trig B) Maraval, Oran - Tél : 0770.69.38.15 Prix après visite

DIVERS

■ Cause cessation d'activité, vends à ORAN, 1 photocopieuse de plan Xerox 6204, 1 Traceur HP 500 + 1 photocopieuse A3/A4 Canon IR3300, 1 pleuse de plan 'Regma', 1 dupliquateur - Tél : 0771.21.95.74 / 0772.78.76.76

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en Esthétique : Visagisme, Maquillage, Massage, Soins du visage, épilation, Manucure et Pédicure, Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adresse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en coiffure Dames : Technique de coiffage, Visagisme, Coupe, Coloration, Chignons, Traitement capillaire - Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adss : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta Oran

■ Achat pianos demie queue et droit, état neuf. Tél : 0550.53.11.47

L'après-référendum, interrogations... et de nécessaires ajustements en perspective ?

Par Mohamed Ghriß*

Suite et fin

L'éditorial de la revue, faisant observer que «la détérioration de la situation régionale le long de notre bande frontalière et la menace que font peser certaines parties ennemis sur la sécurité de la région ces derniers temps, ces menaces même indirectes, nous concernent et nous devons nous tenir prêts à y faire face». La revue indique que «le combat contre ces plans hostiles visant notre pays implique la nécessité, pour notre peuple, d'être conscient des desseins inavoués que cherchent à concrétiser ces parties ennemis et, par voie de conséquence, sa mobilisation autour de sa direction pour les déjouer», estimant qu'«il sera possible au peuple de leur faire échec comme il a réussi à le faire toutes les fois que ces cercles et officines avaient tenté de porter atteinte à notre pays» rappelant, à ce propos, les déclarations du chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha qui affirmait que «nous sommes pleinement confiants en la profonde conscience de notre peuple de l'ensemble des défis à relever et des enjeux à remporter en cette étape cruciale et sensible que traverse notre pays, tout comme nous croyons pleinement en ses capacités à apporter sa contribution ainsi que son adhésion positive et réelle au succès de cette démarche nationale sincère». La revue a souligné également dans son éditorial que le peuple algérien «ira de l'avant sur la voie de l'édition des fondements de l'Algérie nouvelle à laquelle ont aspiré les générations de l'indépendance qui ont fait le serment de marcher sur les pas de leurs aînés, hommes fidèles, qui ont consenti le sacrifice suprême pour leur pays et leur peuple».

Cet appel au peuple algérien à se tenir prêt à faire face à toute éventualité compte tenu des menaces bellicistes étrangères, planant aux frontières du pays qui assistent à une précipitation des événements dans la région, vient nous rappeler ce que nombre d'experts et politologues internationaux n'ont cessé d'affirmer depuis un bon bout de temps, lorsqu'ils mettaient en garde l'Algérie contre les ambitions et convoitises de ces parties ennemis qui s'affichent aujourd'hui au grand jour, après l'échec de leurs tentatives antérieures. Et pour cause... l'Algérie s'attire depuis belle lurette les foudres de guerre de nombre de parties bellicistes qui lui sont hostiles et qui n'ont jamais admis d'être fréquemment dérangées par ses constantes positions solidaires avec les causes justes dans le monde, dévoilant par conséquent, au grand jour devant l'opinion publique mondiale, l'hypocrisie de certaines grandes nations et leurs alliés passant pourtant pour être le «Monde (prétendument) Libre» mais qui ne s'embarrassent pas de fomenter scandaleusement ces dites «stratégies du chaos», ravageuses de peuplades et contrées de par le monde, déjà déshéritées et accablées par la misère.

Ces menées expansionnistes s'opérant souvent sous le prétexte fallacieux du machiavélique «droit d'ingérence international», masquant mal une nette tendance néocolonialiste, attenant à la souveraineté nationale et aux affaires intérieures de pays membres de l'ONU, non sans représenter de graves menaces de troubles dans l'ensemble de la région. En effet, les récents événements qui se sont précipités en Afrique du Nord avec le déclenchement des hostilités entre le Maroc et le Polisario le 13 novembre écoulé, suivis de l'annonce surprenante de Donald Trump décidant une reconnaissance unilatérale de la «marocanité» du Sahara Occidental, en contrepartie de la normalisation du Makhzen des relations avec Israël, sont des signes annonciateurs d'une situation lourde de menaces.

Cette entente sur le dos du peuple sahraoui luttant pour sa liberté, n'étant pas sans être en flagrante contradiction avec les recommandations onusiennes, déjà que la récente déclaration du Conseil de sécurité vient réaffirmer son attachement aux résolutions internationales sur le règlement de la question du Sahara Occidental, le porte-parole du secrétaire général de

l'ONU, Antonio Guterres, M. Stéphane Dujarric ayant déclaré que «la position de l'ONU n'a pas changé concernant le Sahara Occidental et qu'elle continue de croire qu'une solution peut être trouvée par un dialogue fondé sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU».

Sur la scène politique internationale, de fortes et nombreuses réprobations internationales ont été enregistrées, les échos des médias faisant cas de celles aux Etats-Unis dans les milieux sénatoriaux et d'anciens diplomates, et un peu partout à travers le monde y compris au Maroc où la contestation gronde contre le Makhzen l'accusant de perfidie (pour la normalisation de ses liens avec Israël), vis-à-vis de la cause palestinienne pour laquelle d'innombrables engagés Marocains ont versé leur sang pour la Palestine, aux côtés de leurs frères arabes et maghrébins lors de la guerre de 1967 comme ont tenu à le rappeler des manifestants.

DE NÉCESSAIRES AJUSTEMENTS EN PERSPECTIVE

Au plan national, il est à souhaiter que toutes les mesures tendant à renforcer la cohésion populaire, en ces circonstances particulières que vit le pays, soient envisagées avec l'encouragement notamment de ce dialogue national espéré, incluant les animateurs de la classe politique, les représentants de la société civile et quiconque manifesterait le vœu sincère d'y prendre part, toutes les divergences se devant d'être aplaniées et différences en ces circonstances particulières nécessitant l'unité autour de ce front interne envisagé. Pour la sauvegarde, d'abord et avant tout, de la patrie et partant la possibilité fournie à une mobilisation citoyenne appelée, aussi, à veiller au suivi des étapes des assises de bases ou de mise sur rails des fondements concrets de l'avènement progressif de l'Algérie nouvelle du futur Etat de droit citoyen, et non pas une mobilisation «pour la protection du système», comme l'ont sournoisement laissé entendre certains milieux. Le système, étant appelé à être dépassé par une dynamique évolutive, appelée à s'affranchir de ses attaches structurelles, convient-il de rappeler, cette dynamique ayant malheureusement été retardée, par surtout la dangereuse intrusion de cette machiavélique ONG étrangère qui a failli mener le pays à la dérive, n'était-ce l'intervention à temps des forces patriotiques sécuritaires dont l'ANP que les ennemis de l'Algérie vouaient aux géométries afin d'atteindre rapidement leurs sombres desseins déstabilisateurs que beaucoup ont du mal à croire, en attendant la décantation qui a commencé à se frayer un chemin. Comme lors du fameux «qui tue qui ?» jetant l'opprobre sur l'armée nationale populaire algérienne et innocentant les terroristes sanguinaires, les passant pour des «saintes nitouches», jusqu'au jour où la manipulation éclata au grand jour avec les révélations de repentis, journalistes, observateurs, nationaux et étrangers, etc., levant le voile sur beaucoup de perfidies et scandales locaux et compromissions de parties étrangères...

Dieu merci l'Algérie est sortie victorieuse de cette tragique épreuve, le combat du huis clos imposé à ses valeureuses forces patriotiques s'appuyant sur la seule mobilisation populaire, agissante, contre les visées des hordes islamistes, extrémistes, d'un autre âge, servit d'exemple de sacrifice et de combat contre l'hydre terroriste au monde entier, sa jeunesse étant depuis vaccinée contre toutes sortes d'endoctrinements fanatiques, blasphématoires de l'Islam authentique des lumières.

Bref, à l'heure actuelle du wait and see exceptant le retour du président de la République, le climat anxiogène dû à la recrudescence du coronavirus, l'élasticité du statu quo qui se prolonge et la situation qui prévaut dans le pays, en général, a suscité des voix de diverses tendances qui se sont élevées pour appeler au dépassement des susceptibilités et des écueils idéologiques afin de se mettre tous d'accord sur «la construction d'un processus politique qui puise préserver l'unité nationale

et veiller sur la souveraineté populaire». De même que des initiatives se sont multipliées, émanant de diverses personnalités et leaders de formations politiques qui ont exprimé le vœu de dépasser la phase actuelle de statu quo par l'entame de concertations consensuelles en vue des prochaines échéances électorales alors que des parties prenantes de la société civile comme les syndicats autonomes, associations, chercheurs universitaires, juristes et écrivains, ont des suggestions et des alternatives politiques à proposer.

En tout état de cause, et tenant compte de la somme de facteurs déterminants, les conjonctures complexes en cours et leurs conséquences, le peuple algérien a toujours fait preuve, face aux tractations et périls de tous genres ciblant l'Algérie à divers niveaux, d'une vigilance notoire à travers l'ensemble du territoire national et au-delà, avec notamment le soutien de sa communauté immigrée et la solidarité agissante des peuples et nations du monde, éprix de paix et de liberté, se tenant toujours aux cotés des peuples luttant pour leur indépendance et droit légitime à l'autodétermination.

Puisse le Président de tous les Algériens regagner très bientôt le pays, bien rétabli IN CHA'ALLAH et prêt à agir dans le sens plus que jamais espéré d'une relance de la dynamique d'édification de l'Algérie nouvelle, comptant d'abord et avant tout, sur l'indispensable atout du rapprochement et de bonne entente entre concitoyens nationaux de diverses tendances, soucieux de se voir réunis dans une cohésion pacifiste nationale qui les réunira autour des objectifs stratégiques tendant à l'érection du futur Etat de droit citoyen de l'Algérie plurielle qui ne pourrait naturellement s'édifier qu'avec le concours de toutes ses sensibilités politiques pacifistes, incluant naturellement les indispensables contre-pouvoirs citoyens, les droits et libertés individuelles et collectives, l'encouragement des joutes de débats démocratiques contradictoires, producteurs de sens et d'idées enrichissantes allant de l'avant que garantirait une Justice indépendante dont les prémisses sont déjà là. Reste la mise en pratique concrète de toutes ces nobles aspirations, par la conjugaison d'efforts des gens de bonne volonté et de tous celles et ceux qui sont confiants en un avenir à construire et non à rêver ou en restant là, à l'attendre vainement, critiquant à tout bout de champ la situation présente qui tarde à le faire surgir, tout de suite, comme sur un coup de baguette magique, au lieu d'y contribuer ou de présenter des suggestions voire des alternatives, par exemple, plutôt que de critiquer pour critiquer de façon lassante et improductive, le propre en fait des dénigreurs, fréquemment coupables de chercher à se mettre au-devant de la scène aux dépens de l'authenticité qui finira tôt ou tard par les rattraper

Le vent se lève, la pluie est enfin arrivée à la grande satisfaction des fellahs, qui, eux, sont toujours confiants en l'avenir et en cette terre généreuse et magnifique et qui ne sera que plus belle encore, le jour où elle verra tous ses honnêtes enfants réconciliés, et réunis, incluant également des bénéficiaires de souhaitables larges mesures d'apaisement, en vue du renforcement de ce front interne qu'on espère voir se dessiner très bientôt. Pour marcher ensemble vers la nouvelle République de l'Etat de droit de la nouvelle Algérie qui, une fois la confiance retrouvée entre gouvernants-gouvernés, commencera de fait à se profiler à l'horizon. Tous les Algériens en seront partout le bouclier protecteur contre quiconque s'aventurerait à l'agresser, à ses risques et périls. La mémoire des glorieux Chouhada est toujours là, vivace, imprégnant les esprits des Algériennes et Algériens qui n'ont jamais oublié le sacrifice de leurs aînés et le devoir sacré de l'«Amana» (la sauvegarde «confiée» aux générations montantes de la patrie reconquise).

Avant de clore, l'enseignement de la sagesse nous apprend depuis la nuit des temps que tout puissant dominateur, tout infaillible qu'il puis-

se paraître, doit cependant prendre garde de ne pas y laisser ses plumes quand il s'avise de s'en prendre à bien plus petit que soi qu'il juge vite de frêle consistante et démunie de capacités défensives, comparables aux siennes et automatiquement pulvérisable en une fatale attaque-éclair alors que ce dessein de facile convoitise aux entreprises prometteuses, a réservé à combien de fois, - comme il ne manquera certainement pas de voir toujours s'actualiser dans le futur, - cette naturelle disposition, observable chez tout peuple, éprix de paix, défendant sa liberté, - en l'occurrence une surprise et redoutable ingéniosité combative tout-terrain, (l'allégorie significante que dame nature expose en tous temps, comme pour servir d'avertissement est à méditer longuement à travers ce qu'elle nous enseigne avec le fait de ces puissants prédateurs, qui à chaque fois qu'ils s'attaquent au frêle et inoffensif petit hérisson s'en tirent avec la gueule, sérieusement entaillée, compromettant à jamais leur règne pour avoir osé s'en prendre au minuscule petit hérisson mais redoutable repoussoir des plus féroces animaux et aussi rare consommateur de serpents venimeux : la loi de la nature rappelant cette règle universelle que rien n'est absolu en ce bas monde où tout est à relativiser, comme le suggère la symbolique de cette métaphore, observable de fait dans la réalité, faisant montrer de ce sacré minuscule porc-épic pour qui s'y frotte s'y pique ! .

Le Général Giap, ce nom dit-il quelque chose aux puissants de ce monde ? En tout cas, pour les Algériens, il signifie beaucoup de choses : lors de sa mémorable visite en Algérie, cette éminente personnalité historique que le peuple algérien estime énormément, était extrêmement ravie, de fouler le sol de ses semblables combattants de l'ordre oppresseur colonial que l'illustre combattant vietnamien a lui-même combattu. Au cours d'une mémorable rencontre-débat qu'il a animée avec brio et humour en présence d'une foule de chaleureux sympathisants Algériens, honorés d'échanger des propos conviviaux avec celui considéré pour l'éternité comme frère de combat des héros révolutionnaires de la lutte anti-coloniale algérienne, ce fraternel «Ho» Giap du valeureux peuple vietnamien,- qui sous la conduite du vénérable guide éclairé «Ho Chi Minh», a eu raison de la première puissance mondiale des Etats-Unis d'Amérique, - a laissé ce jour-là, une célèbre sentence ironique restée ancrée en lettres étincelantes dans les mémoires de tous les défenseurs des justes causes dans le monde, en général, et qui en dit long sur les persistantes menées des incorrigibles tendances expansionnistes, dévastatrices et régressives du clash déshumanisant des civilisations et ce qui leur en coûte. Particulièrement à l'ère de la planétarisation multipolaire et de l'exigence du respect du droit international par notamment tous ces irréductibles pourfendeurs, mercantiles, propagateurs criminels du virus des complexes militaro-industriels, concomitants au Covid-19 ravageur, qui mettent en péril la vie des peuples de l'humanité et qui en seront comptables devant l'Histoire. L'historique symbole de la défense de la liberté et dignité humaine, l'honorabe et héroïque combattant Giap : «L'impérialisme est un mauvais élève : il n'apprend jamais les leçons !». L'Algérie a confirmé cette assertion anticoloniale, après l'historique bataille de Dien Ben Phu du valeureux peuple vietnamien, annonciatrice, avec la Révolution algérienne de 1954, la débâcle de tout ordre oppresseur impérialisme, passé, présent et avenir. Bonne année 2021 au peuple algérien et à tous les Justes à travers le monde éprix de paix et de liberté, soucieux d'un avenir où les enfants de leurs enfants puissent vivre dans une saine compétitivité multidimensionnelle, économique, culturelle, sportive, etc., aux antipodes des stratégies néo-fascistes, expansionnistes de destructions massives menaçant notre fragile vaisseau Terre !

*Auteur - journaliste indépendant, ex-éditeur de Tassili Star, mensuel culturel bilingue / 1999-2001

• 2

11.15 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.40 Météo 2
13.55 Ça commence aujourd'hui
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.05 Tout le monde a son mot à dire
18.40 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00

21.05 L'enfant que je n'attendais pas



Téléfilm dramatique - France - 2019
Avec Alix Poisson, Bruno Solo, Macha Méril, Clarisse Lhoni-Botte, Farouk Bermouga, Florence Muller
Johanna, 37 ans, est une femme épanouie professionnellement, heureuse en ménage avec Laurent et mère d'une petite Camille de 7 ans. Mais tout bascule le jour où, en pleine nuit, elle accouche d'un enfant qu'elle n'attendait pas. Sous le choc, elle se débarrasse du nouveau-né.

21.05 Symphonie pour la vie, spécial pièces jaunes



Présenté par Cyril Féraud, Anne-Elisabeth Lemoine
De nombreux artistes se mobilisent à l'occasion d'un concert à l'Opéra Comique au profit de l'opération Pièces jaunes organisée par la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France. Présenté par Cyril Féraud et Anne-Elisabeth Lemoine, ce divertissement mêlera l'univers de la musique classique à celui de la variété française. Avec Gautier Capuçon, Hugues Borsarello, Yuan Cassar...

21.05 L'histoire secrète de notre corps



Sollicités chaque jour, certains organes du corps humain datent de plusieurs millions d'années. Les nouvelles technologies d'imagerie scientifique permettent de retracer leur histoire et de comprendre ce qui lie l'homme aux autres espèces. Celui-ci a eu un sexe avant d'avoir des oreilles et des yeux avant les membres. Et l'œil est similaire à celui de la lamproie, plus vieux vertébré sans mâchoire encore vivant.

arte

NRJ

10.50 La vie à flanc de falaise
11.45 La quotidienne
13.05 Passage des arts
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Serengeti
15.35 Au cœur des Alpes autrichiennes
16.30 Nus et culottés
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.00 C à vous la suite
20.20 Passage des arts
20.50 La grande librairie
22.30 C ce soir, le débat
23.30 C dans l'air

11.20 La pieuvre géante du Pacifique

12.05 Céphalopodes : le règne des ventouses

12.50 Arte journal

13.00 Arte Regards

13.35 L'aigle des mers

15.35 Arktika

Incognita

16.30 Invitation au voyage

17.15 X.enius

18.15 Paradis naturels retrouvés

18.55 L'Allemagne sauvage

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.55 Mademoiselle de Jonquière

22.45 Alvar Aalto :

Architecte avec un grand A

10.30 Héritages

12.15 Crimes et faits divers : la quotidienne

15.10 Si près de chez vous

17.35 Héritages

19.35 Crimes et faits divers : la quotidienne

21.05 Blacklist

11.03 TPMP

12.45 William à midi

14.17 Inspecteur

Lewis

18.12 A prendre ou à laisser

19.44 TPMP :

première partie

20.43 Touche pas à mon poste !

21.28 Enquête sous haute tension

11.20 La pieuvre géante du Pacifique

12.05 Céphalopodes : le règne des ventouses

12.50 Arte journal

13.00 Arte Regards

13.35 L'aigle des mers

15.35 Arktika

Incognita

16.30 Invitation au voyage

17.15 X.enius

18.15 Paradis naturels retrouvés

18.55 L'Allemagne sauvage

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.55 Mademoiselle de Jonquière

22.45 Alvar Aalto :

Architecte avec un grand A

10.30 Héritages

12.15 Crimes et faits divers : la quotidienne

15.10 Si près de chez vous

17.35 Héritages

19.35 Crimes et faits divers : la quotidienne

21.05 Blacklist

11.03 TPMP

12.45 William à midi

14.17 Inspecteur

Lewis

18.12 A prendre ou à laisser

19.44 TPMP :

première partie

20.43 Touche pas à mon poste !

21.28 Enquête sous haute tension

11.20 La pieuvre géante du Pacifique

12.05 Céphalopodes : le règne des ventouses

12.50 Arte journal

13.00 Arte Regards

13.35 L'aigle des mers

15.35 Arktika

Incognita

16.30 Invitation au voyage

17.15 X.enius

18.15 Paradis naturels retrouvés

18.55 L'Allemagne sauvage

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.55 Mademoiselle de Jonquière

22.45 Alvar Aalto :

Architecte avec un grand A

10.30 Héritages

12.15 Crimes et faits divers : la quotidienne

15.10 Si près de chez vous

17.35 Héritages

19.35 Crimes et faits divers : la quotidienne

21.05 Blacklist

11.03 TPMP

12.45 William à midi

14.17 Inspecteur

Lewis

18.12 A prendre ou à laisser

19.44 TPMP :

première partie

20.43 Touche pas à mon poste !

21.28 Enquête sous haute tension

11.20 La pieuvre géante du Pacifique

12.05 Céphalopodes : le règne des ventouses

12.50 Arte journal

13.00 Arte Regards

13.35 L'aigle des mers

15.35 Arktika

Incognita

16.30 Invitation au voyage

17.15 X.enius

18.15 Paradis naturels retrouvés

18.55 L'Allemagne sauvage

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.55 Mademoiselle de Jonquière

22.45 Alvar Aalto :

Architecte avec un grand A

10.30 Héritages

12.15 Crimes et faits divers : la quotidienne

15.10 Si près de chez vous

17.35 Héritages

19.35 Crimes et faits divers : la quotidienne

21.05 Blacklist

11.03 TPMP

12.45 William à midi

14.17 Inspecteur

Lewis

18.12 A prendre ou à laisser

19.44 TPMP :

première partie

20.43 Touche pas à mon poste !

21.28 Enquête sous haute tension

11.20 La pieuvre géante du Pacifique

12.05 Céphalopodes : le règne des ventouses

12.50 Arte journal

13.00 Arte Regards

13.35 L'aigle des mers

15.35 Arktika

Incognita

16.30 Invitation au voyage

17.15 X.enius

18.15 Paradis naturels retrouvés

18.55 L'Allemagne sauvage

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.55 Mademoiselle de Jonquière

22.45 Alvar Aalto :

Architecte avec un grand A

TÉLÉVISION

TF1

21.05 Doc

Série dramatique - Italie - 2019
Saison 1 - Episode 11/16
- Passé décomposé
Avec Luca Argentero, Matilde Gioli, Sara Lazzaro, Gianmarco Saurino Andrea, qui a retrouvé le dossier médical de Pavesi, tente de se rappeler des événements ayant précédé la fusillade. Marco et Agnese ne se montrent pas très coopératifs, elle demande à Giulia de lui raconter comment a commencé leur relation passée. De leur côté, Alba et Riccardo, toujours en froid, prennent en charge un jeune batteur souffrant d'une raideur dans les bras.

M6

21.05 Top Chef

<

Bélier 21-03 au 20-04

Vous faites du souci pour votre avancement personnel ou pour l'aboutissement de vos objectifs. "A chaque jour suffit sa peine". Évaluez la vôtre...

Taureau 21-04 au 21-05

Vous rêvez d'exotisme et d'escapades, mais vous devez tout d'abord vous consacrer à la réalisation de vos buts socioprofessionnels. Vous verrez par la suite...

Gémeaux 22-05 au 21-06

Si vous êtes actuellement en vacances, faites particulièrement attention à la gestion de votre budget. Il se pourrait qu'il commence à flirter avec le rouge !

Cancer 22-06 au 22-07

Particulièrement sensible aux désirs de votre partenaire, vous pensez de plus en plus à cette soirée qui promet d'être torride ! Faites durer le plaisir...

Lion 23-07 au 23-08

Votre travail vous prend tellement la tête que vous en oublierez presque votre partenaire. La journée terminée, tirez symboliquement le rideau de la boutique derrière vous...

Vierge 24-08 au 23-09

Votre vive imagination vous fait rêver ou fantasmer alors que la réalité quotidienne semble des plus basiques. Pourquoi ne pas en faire un poème, un dessin ou une chanson ?

Balance 24-09 au 23-10

Voilà une journée pleine d'amour et de gaieté, où vous passez d'agréables moments en famille. Surtout lorsque c'est vous qui mettez l'ambiance !

Scorpion 24-10 au 22-11

La vie est faite de joies simples, comme refaire le monde autour d'une table ou d'un feu de bois en compagnie des êtres chers. En ce moment, vous savez l'apprécier...

Sagittaire 23-11 au 21-12

C'est grâce à votre sens de la communication et à vos démarches que vous pouvez réaliser de bonnes affaires. Parlez avec enthousiasme et ayez confiance en vous.

Capricorne 22-12 au 20-01

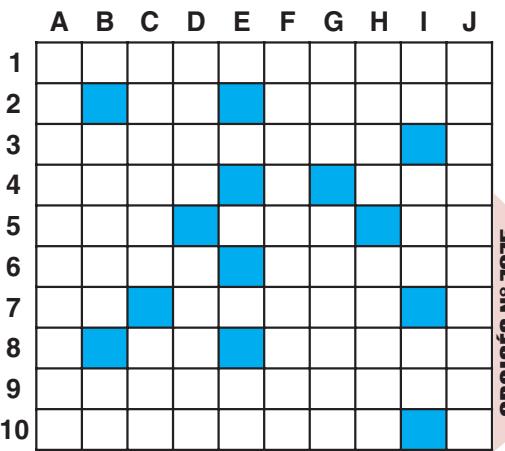
Une journée un rien maussade ou tristounette mais que vous pourriez positiver car c'est le moment de penser à récolter les graines que vous avez semées récemment.

Verseau 21-01 au 18-02

Même si vous êtes très volontaire et plein d'entrain, prenez le temps de méditer, d'effectuer une synthèse de vos pensées. Demain vous pourrez agir avec encore plus d'efficacité.

Poissons 19-02 au 20-03

Même si vos amis vous boudent ou vous critiquent, ce n'est pas une raison pour vous couper du monde ! Acceptez la remise en question et surtout... sachez pardonner !



Horizontalement:

1. Abondant dans ce sens.
2. Logé au 93 ! Case blanche.
3. Déplacé.
4. Paraît. Les dragons.
5. Orient express.
- Type à type.
- Hors de portée.
6. La bande à Balder !
- Faire revenir.
7. Si c'est bien, c'est noble.
- Fait l'yuse pour le vert.
8. Fais de la détention.
- Alla ventre à terre.
9. Double à l'étude.
10. Distraites.

Verticalement:

- A. Ne rien faire, camper sur ses positions !
- B. Panier de pêche. Retour des anciens.
- C. Pousse. Fort commune ici et là !
- D. Fait de la réclame. Ennuyer.
- E. Préposition.
- F. Niaise à sa façon.
- G. Chutes du Niagara. Composition musicale.
- H. Astreignant et caustique.
- I. Alors, à plus tard !
- J. Montant indéfini.
- Cogne. Cours de la botte.
- J. Du tonnerre !



ADRESSE - ALLURE - AUBAINE - BLOUSE - CENTRE - COMMERCE - DESSERREMENT - DEVOIR - DINDON - DISCORDANCE - DITO - DOLLAR - DROLERIE - ECRIN - FACTURE - FILET - GARDER - LAPIN - MAJORIZATION - MAJORDOME - MEMENTO - MENAGE - MIROIR - MITIGER - NEBULOSITE - ORALITE - RANCON - RATIONNELLEMENT - RENOUVELLEMENT - ROSE - SOLUTION - SOURCE - TOURNOI - TRIBUNAL - VOIE.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est ivre.
- Bise ou brise est mon 2e .

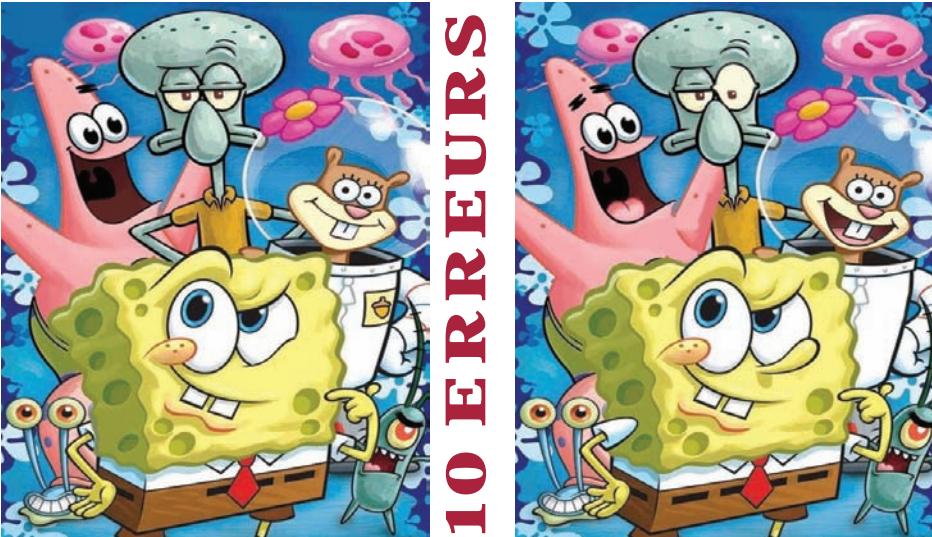
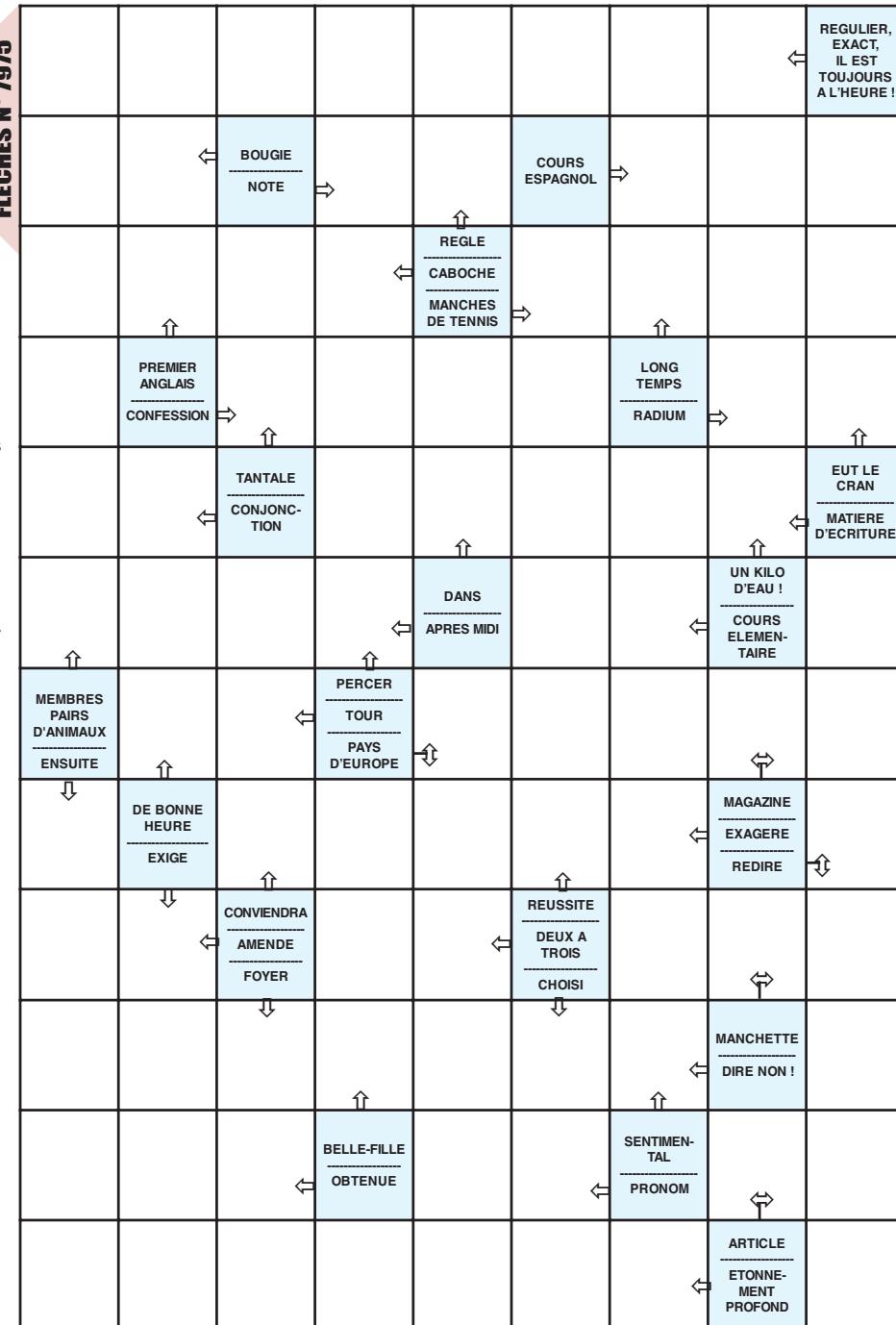
Mon tout, c'est fréquemment.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

18	1	4	9	2	4	11	3	5	6			
1	4	19	3	6	8		13	14				
4	14	4	11		8	4	13	7	1			
17		6		10	7	9	2	8	7			
3	6	17	4		1	5	8	7	8			
7	2	7		1	19		3		12			
2	8	7	1	4	3		5	3	13			
8		8	5		8	5	6	6	7			
7	19		10	3	8	8		5	6			
10	3		12	5	7	11	7		9			
7	17	1	2		10		15	10	3			
6	3	7	8		7		15	7	1			
11	7	7		7	6	19	5	13				
	2		8	2	11	2	1	7	8			
7	16	4	17	11		7	11	7	8			

CODES N° 7975

Jeux proposés par Chérifa Benghani



10 ERREREURS

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7974

A	C	I	D	E	N	T	E	L
G	O	R	G	E	T	I	T	A
O	T	E	B	A	O	B	A	B
N	E	U	R	O	D	I	T	O
I	S	E	N	T	A	R	I	R
S	I	E	N	N	E	S	I	R
A	V	E	N	A	T	H	E	N
N	S	E	I	T	M	O	U	T
T	R	E	V	E	R	S	T	R
S	I	D	E	R	A	N	T	E

1	5	6	7	4	2	3	9	8
9	3	2	6	5	8	7	1	4
4	7	8	3	1	9	6	5	2
8	9	1	2	6	3	4	7	5
7	4	5	8	9	1	2	6	3
2	6	3	4	7	5	9	8	1
6	1	7	5	3	4	8	2	9
5	8	4	9	2	7	1	3	6
3	2	9	1	8	6	5	4	7

FLECHES N° 7974

M	F	M	E	S	U	R	E	R
A	S	S	E	O	S	E		
L	U	S	T	R	E	S	M	
O	A	I	T	R	A	P		
D	U	C	E	T	I	L		
O	C	Q	U	R	T	I		
R	A	S	U	T	R	I		
N	E	M	T	A	S			
T	P	R	E	S	L			
D	E	N	T	E	R			
M	O	U	E	T	T			

1	R	2	A	3	G	4	I	5	E	6	S
7	T	8	M	9	10	11	12	13	U		
13	C	14	15	16	O	L		17	18		
19	20	21	22	23	P	D		19	24		
25	26										

FOUILIS N° 7974
RENOVI (Rend - Voit)

CODÉS N° 7974

1	R	2	A	3	G	4	I	5	E	6	S

<tbl_r cells="12" ix="5" maxcspan

L'émissaire de l'ONU Jan Kubis entame sa mission en Libye



Le nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, est arrivé, lundi, en Libye où il s'est entretenu avec le président du Conseil présidentiel, Mohamed Younes El Manfi, rapportent des médias libyens.

M. Kubis s'est enquis particulièrement du travail du nouveau Conseil présidentiel, des voies et moyens de renforcer le cessez-le feu en vigueur et des défis du nouveau gouvernement. L'émissaire onusien, dont la mission est de poursuivre le travail de la représentante spéciale par intérim du SG de l'ONU en Libye, Stéphanie Williams, aura particulièrement à veiller sur l'organisation des élections générales à la date fixée, le 24 décembre 2021, à consolider le cessez-le feu en vigueur et à œuvrer à l'évacuation des mercenaires et forces étrangères présents en Libye.

Jan Kubis avait été désigné à ce poste par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en remplacement de Ghassan Salamé.

Les participants au Forum de dialogue politique libyen, réunis sous les auspices de l'ONU, à Genève en Suisse, ont désigné vendredi dernier, lors d'un vote, Abdel Hamid Dbeibah comme Premier ministre intérimaire.

Libération de trois Chinois kidnappés au Nigeria



La police nigériane a annoncé mardi avoir libéré trois travailleurs chinois kidnappés la semaine dernière sur un site minier dans l'Etat d'Osun, dans le sud-ouest du pays. Les Chinois avaient été enlevés et les membres de leur escorte policière tués le 1er février après une dispute qui avait éclaté avec les travailleurs locaux sur ce site d'exploitation d'or situé dans la zone de Atakumosa.

"Nous avons retrouvé les trois expatriés chinois. Ils ont été libérés dimanche", a déclaré à l'AFP la porte-parole de la police de cet Etat, Yemisi Opalola.

Des soins médicaux ont été prodigués aux trois étrangers qui sont tombés malades durant leur captivité, a-t-elle précisé.

Les ravisseurs n'ont pas été arrêtés, a-t-elle ajouté. Il n'était pas clair pour l'heure si une rançon avait été payée pour obtenir leur libération.

Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

Syrie : les militaires américains ne protègeront plus le pétrole



Les forces américaines en Syrie poursuivent leurs opérations contre le groupe Etat islamique (EI/Daech) mais ne sont pas là pour protéger les champs de pétrole, a assuré lundi le Pentagone, revenant sur des objectifs annoncés par l'ex-président Donald Trump.

"Le personnel du ministère de la Défense et ses sous-traitants ne sont pas autorisés à apporter une assistance à une société privée, à ses employés ou ses agents qui cherche à exploiter des ressources pétrolières en

Syrie", a assuré le porte-parole du Pentagone, John Kirby, questionné au cours d'un point de presse sur la mission des forces américaines en Syrie.

Les quelque 900 militaires américains stationnés dans le nord-est syrien "y sont pour apporter leur soutien à la mission contre l'EI en Syrie", a ajouté M. Kirby. "C'est pour ça qu'ils sont là-bas". Il s'agit davantage d'un changement de ton de la nouvelle administration du président Joe Biden que d'un revirement stratégique, car l'armée américaine

ne n'a jamais été impliquée dans l'exploitation du pétrole syrien.

L'immense majorité des champs pétroliers, dans l'est et le nord-est du pays, échappent toujours à Damas. Ils sont contrôlés essentiellement par les Forces démocratiques syriennes (FDS), alliées des Etats-Unis. Quand il était revenu en 2019 sur sa décision de retirer l'ensemble des troupes américaines du nord-est syrien, Donald Trump avait expliqué qu'il en garderait quelques centaines "là où il y a du pétrole".

Trois morts dans l'attaque d'une «garnison» des forces marocaines

Une unité spéciale de l'armée de libération populaire sahraouie (ALPS) a effectué lundi une opération ciblant une "garnison" des forces d'occupation marocaines à Elouarkziz secteur Agha à l'intérieur du Maroc faisant trois morts, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense sahraouie, cité par l'agence de presse (SPS).

"Une unité spéciale de l'ALPS a effectué à l'aube de ce lundi, 8 février 2021, une opération contre une garnison de la deuxième unité du régiment 9 blindé des forces marocaines stationnée à Elouarkziz secteur Agha à l'intérieur du Maroc, faisant trois morts dont un sous officier du côté marocain et saisi des armes, des documents et des munitions qui se trouvaient dans cette garnison", précise

le communiqué n°89, publié lundi soir. "Durant cette opération, l'ALPS a occupé cette garnison avant de la démolir entièrement, récupérant trois armes dont deux Kalachnikovs et une mitrailleuse PKT et des documents personnels des soldats qui ont péri dans cette opération", ajoute le communiqué.

Une autre opération similaire a été menée dans les régions de Lemsamir et Taref Bouhenda secteur de Touizgui à l'intérieur du Maroc, ajoute le texte.

Cette opération "démontre que la guerre menée par l'ALPS tout au long du mur de la honte peut être transformée à l'intérieur du Maroc, qui tente de dissimuler la guerre déclenchée depuis presque trois mois", conclut le communiqué du ministère de la Défense sahraouie.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA COLÈRE ET LE VERBE

sion du verbe acerbe et à la parole facile. La bonne marche d'un pays ne répond pas à cet a priori et il serait illusoire que de croire qu'un changement de gouvernement puisse ordonner comme il le faudrait le fonctionnement de ce qui régit la vie de la population.

Sans aucune façon le dédouaner et parce qu'il s'est engagé à assumer ses responsabilités, l'actuel gouvernement a à sa décharge l'héritage d'une situation sérieusement alambiquée où trop d'ingrédients de contrariétés sont mêlés pour ne pas leur permettre de mener à bien leur mission. Aujourd'hui, il n'est pas faux d'affirmer que chaque ministre est un chef de guerre sans armée tant il est prouvé chaque jour aux citoyens que l'ensemble du méca-

nisme humain subordonné est grippé.

La bureaucratie coutumière n'est pas seule en cause et on a trop tendance à lui coller toutes les tares sur le dos ou alors on se prête volontiers à lui accorder une définition restreinte bien qu'elle soit devenue un ogre fabuleux avec un autre visage que celui qu'on avait l'habitude de lui attribuer. L'agent de bureau ou le petit préposé administratif ne sont que deux petites gouttes dans l'énorme magma bloquant qui vient de laisser apparaître depuis quelque temps un récif nouveau installé par les tempêtes judiciaires. A quelque niveau qu'ils soient, la majorité des détenteurs du pouvoir de signatures se réfugient dans l'inertie pour que la charge pour laquelle ils sont rémunérés se congèle au détriment du contribuable. Dès lors, on est bien obligé d'admettre qu'un chef n'est armé que de sa colère et de son verbe.